



Bulletin Officiel

N°7105 Lundi 06 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA	3
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS-	4
BTK SICAV	5

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA	6
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS-	8

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER-	10
SOTEMAIL	12

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING	14
----------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP CEA	15
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	16

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EL AMEL DE MICROFINANCE 2024-1 (SANS APE)	17
ENDA TAMWEEL 2024-1	21

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

27

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024*)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD : RELANCE D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU TITRE DES ANNEES 2024, 2025 ET 2026

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME DJERBA
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS- (INDIVIDUELS)
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS- (CONSOLIDES)
- POULINA GROUP HOLDING -PGH- (INDIVIDUELS)
- POULINA GROUP HOLDING -PGH- (CONSOLIDES)
- SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-
- BTK SICAV
- FCP BNA CAPITALISATION
- FCP PROGRES OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba
Siège Social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Samedi 25/05/2024 à 09h30** à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2023.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice.
3. Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice
4. Affectation des résultats de l'exercice 2023
5. Renouvellement du Mandat des administrateurs
6. Nomination de commissaire aux comptes
7. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs
8. Quitus aux administrateurs
9. Pouvoir en vue de formalités

Cette publication tient lieu de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2024 – AS – 0541

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS-

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Les actionnaires de la société « **MPBS** » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le **samedi 08 Juin 2024 à 11h**, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise « IACE » section Sfax ; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2023 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2023
3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 ;
4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 et distribution de dividendes ;
6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2023 ;
7. Quitus aux membres du conseil d'Administration ;
8. Fixation du montant des Jetons de présence ; Et
9. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BTK SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

BTK SICAV invite ses actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 22 mai 2024 à 15 heures** au siège social de la société sis à l'immeuble BTK, au 10 bis, Avenue Mohamed V – 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31/12/2023 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 ;
3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;
4. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 de Code des Sociétés Commerciales mentionnées dans le rapport spécial de commissaire aux comptes ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;
7. Désignation de nouveaux administrateurs ;
8. Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2024 – AS – 0543

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba
Siège social : Hôtel Al Jazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25/05/2024.

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2023 et du rapport général du Commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Quatrième Résolution

1- L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 de la société, se traduisant par un bénéfice net de 3 101 456,884 dinars comme suit :

Bénéfice net 2023		3 101 456,881
Report à nouveau 2022		<u>5 625 240,283</u>
	Total	8 726 697,164
Dividendes à distribuer		<u>(560 000,000)</u>
Reports à nouveau 2013 et antérieurs		1 168 500,364
Reports à nouveau 2023		<u>6 998 196,800</u>
	1 ^{er} reliquat	8 166 697,164
	Total reports	<u>8 166 697,164</u>
	2 ^{ème} reliquat	0,000

2- L'assemblée générale décide le transfert au compte de réserve facultative le solde de « la réserve pour réinvestissement exonéré » devenue disponible pour un montant de 264 122,739 D, et ce après une période de blocage de 5 ans.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

Cinquième Résolution

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs et le montant de la rémunération à allouer aux membres du comité d'audit pour l'exercice 2023 à ...

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des administrateurs de la société Al Jazira de transport et de tourisme :

- M. Ezzedine EL KADHI
- Mr Mohamed Firas EL KADHI
- M. Mekki DARDOURI
- M. Abdelaziz GHRIBI
- Mme Sonia EL KADHI
- Mme Syrine EL KADHI

Décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois exercices à savoir : 2024, 2025 et 2026. Ils resteront en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

Prenant acte de la fin de mandat du commissaire aux comptes, l'assemblée générale décide sur proposition du comité d'audit de nommer Mr Borhane HASNAOUI en tant que commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers de la société Al Jazira de transport et de tourisme pour les exercices 2024,2025 et 2026.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution

L'assemblée générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS AGO**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS-**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 08 Juin 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2023	2 012 940,350 Dinars
Résultats reportés antérieurs	7 822 788,175 Dinars
Résultats reportés	9 835 728,525 Dinars

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 200 millimes par action correspondant à la somme globale de 2 066 886,000 Dinars à prélever sur les résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Moderne de Céramique - SOMOCER-
SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET - MONASTIR

La société Moderne de Céramique, SOMOCER publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2024.

Libellé	1 ère Trimestre			2023*	
	En millions de dinars	1 T 2024	1 T 2023		Variation 2024/2023
1- Chiffre d'Affaires		16,433	24,870	-33,92%	85,705
<i>CA Local</i>		13,402	23,201	-42,23%	77,393
<i>CA Export</i>		3,031	1,669	81,59%	8,312
2- Production		12,160	28,142	-56,79%	86,298
3- Investissements		0,427	0,839	-49,07%	5,895
4- Engagements bancaires		76,042	65,928	15,34%	75,429
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>		24,080	31,243	-22,93%	25,391
<i>Dettes à court terme (engagements bilan)</i>		51,962	34,686	49,81%	50,038

* Les chiffres au 31 décembre 2023 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers de l'exercice 2023

Faits saillants du premier trimestre 2024

La SOMOCER a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires global de 33,92% au premier trimestre de l'année par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les ventes sur le marché local s'élèvent au 31/03/2024 à 13,402 MDT contre 23,201 MDT au 31/03/2023, soit une baisse de (- 42,23%).
- Les ventes à l'export ont connu une hausse de 81,59% pour se situer à 3,031MDT au 31/03/2024 comparativement à 1,669MDT au premier trimestre 2023.
- La production du trimestre enregistre une baisse de 56,79% soit 12,160 MDT au 31/03/2024 contre 28,142 MDT au 31/03/2023.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,427 MDT comparé à 0,839 MDT au 1^{er} trimestre 2023, affichant une baisse de 49,07%.

- Les engagements bancaires (engagements bilan) au 31 mars 2024 ont enregistré une hausse de 15,34%, s'établissent à 76,042 millions de dinars contre un total de 65,928 millions de dinars à la même période de 2023. Les dettes à long et moyens termes représentent (31,67%) du total engagement bilan au 31 mars 2024.

2024 - AS - 0546

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOTEMAIL**

Siège social : MENZEL HAYET – MONASTIR

La Société SOTEMAIL publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2024.

Libellé	1 ère Trimestre			Cumul 2023*	
	En dinars	2024	2023		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		11 876 267	17 701 485	-32,9%	56 513 500
CA Local		11 146 931	15 166 110	-26,5%	48 223 998
CA Export		729 337	2 535 375	-71,2%	8 289 501
2- Production		9 083 431	16 425 829	-44,7%	49 390 197
3- Investissements		309 872	671 323	-53,8%	2 802 219
4- Engagements bancaires		44 643 802	35 662 569	25,2%	39 973 804
Dettes à Moyen et Long terme		14 123 786	18 497 520	-23,6%	14 785 414
Dettes à Court terme (crédits de gestion, découverts bancaires)		30 520 016	17 165 049	77,8%	25 188 390

* Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2023 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Chiffre d'affaires.

- Le chiffre d'affaires global s'élève au 31/03/2024 à 11 876 267 DT contre 17 701 485 DT au 31/03/2023, soit une baisse de (-32,9%) par rapport à la même période 2023.
- Marché local : les ventes sur le marché local s'élèvent au 31/03/2024 à 11 146 931 DT contre 15 166 110 DT au 31/03/2023, soit une baisse de (-26,5%).
- Marché export : le chiffre d'affaires export a atteint 729 337DT au 31/03/2024 contre 2 535 375DT au 31/03/2023, en repli de (-71,2%).

Production.

- La production a enregistré une baisse de (-44,7%), soit 9 083 431 DT au 31/03/2024 contre 16 425 829 DT au 31/03/2023.

Investissement.

- Les investissements corporels et incorporels s'élèvent au 31/03/2024 à 309 872 DT contre 671 323 DT au 31/03/2023.

Endettement.

- L'engagement bancaire s'élève à 44 643 802 DT au 31/03/2024 contre 39 973 804 DT, en hausse de (+11.6%) par rapport au 31/12/2023.

2024 - AS - 0547

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE JOUMENA, ZONE D'ACTIVITE KHEÏREDDINE,
LA GOULETTE, TUNIS

La Société Délice Holding « DH » informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration réuni en date du 25 avril 2024 a arrêté les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 qui font ressortir :

- Un bénéfice net de l'exercice s'élevant à **34 430 924 DT** ; et
- Un bénéfice net consolidé de l'exercice s'élevant à **100 839 566 DT**, dont une part de 97 781 367 DT revenant au groupe.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 13 Juin 2024, la distribution d'un dividende de 0,600 dinars par action.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 - AS - 0548

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP CEA
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 37-2008 du 26 novembre 2008
Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 18 Mars 2024, « Attijari Gestion » gestionnaire de Attijari FCP CEA, porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de : **0,571 dinars** par part Ce dividende est payable à partir du **13 Mai 2024** auprès des guichets d'Attijari bank.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende en parts Attijari FCP CEA, dès sa mise en paiement.

2024 – AS – 0549

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 45-2010 du 22 décembre 2010
Adresse : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 18 Mars 2024, Attijari Gestion gestionnaire de Attijari FCP Dynamique, porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de **0,544 dinars** par part. Ce dividende est payable à partir du **13 mai 2024** auprès des guichets d'Attijari bank.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende en parts Attijari FCP Dynamique dès sa mise en paiement.

2024 – AS – 0550

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

El Amel de Microfinance SA

Société Anonyme au capital de 7 500 000 dinars

Siège social : Angle Avenue de France, Rue de Belgique, Ben Arous, Tunisie

Identifiant unique : 1592121G

E-mail : contact@elamel.com.tn

Objet social : l'octroi de microcrédits ainsi que toutes les activités autorisées conformément au décret-loi 2011-117 du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de micro finance.

<p>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</p>

« El Amel de microfinance 2024-1 »

DE 10.000.000,000 DINARS

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société « **El Amel de Microfinance SA** » réunie le **10 juin 2022**, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire pour une enveloppe de 20 millions de dinars à réaliser en une ou plusieurs tranches, et ce sur une période de 5 ans. L'Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants des tranches ainsi que les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société « **El Amel de Microfinance SA** », s'est réuni le **29 avril 2024** et a décidé d'émettre la deuxième tranche de l'emprunt obligataire pour un montant de 10 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne en une seule catégorie, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt fixe	Amortissement
5 ans	11,5% brut l'an et/ou TMM+3.5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **10 Millions de dinars** divisé en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **El Amel de Microfinance 2024-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **07/05/2024** aux guichets de la société El Amel de Microfinance SA, et seront clôturées au plus tard le **07/06/2024**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de **10 Millions de Dinars** est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 100 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **10 Millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2024**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du 07/05/2024 aux guichets de l'Intermédiaire en Bourse FINA Corp, Rue Lac Loch Ness, Tunis 1053.

2.4. But de l'émission :

La société **El Amel de Microfinance SA** a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité et l'élargissement de son réseau d'agences.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

Dénomination de l'emprunt : «El Amel de Microfinance 2024-1»

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations seront nominatives

Catégorie des titres : ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par la société émettrice « El Amel de Microfinance SA».

3.2. Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et de sa libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/06/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **07/06/2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à une durée unique de 5 ans et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- ✓ un taux annuel brut fixe de **11,5% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ un taux annuel brut variable de **TMM+3,5% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **350 points** de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/06/2029**.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

3.8. Paiement :

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **7 juin** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et en intérêts aura lieu le **7 juin 2025**.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est **11,5%** l'an.

3.10. Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'**Avril 2024**, à titre indicatif, qui est égale à **7,99%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **11,488%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,5%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.11. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

3.12. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

3.13. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,618 années**.

3.14. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

3.15. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3.16. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « **El Amel de microfinance 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la société émettrice.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.18. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les sociétés de microfinances exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«ENDA Tamweel 2024-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **23/06/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 300 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/01/2024** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « ENDA Tamweel 2024-1 » selon les conditions suivantes :

Montant : 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 13% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+4,00% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM + 2,90% brut l'an sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM + 3,15% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est d'un montant de 40 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 400 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **10/05/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,80%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 315 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029** pour la catégorie A et le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,80%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2024 à titre indicatif, qui est égale à 7,991% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,891% pour la catégorie A et de 11,141% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,90%** pour la catégorie A et de **3,15%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration est de :

- **2,638 années** pour la catégorie A
- **4,037 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel de **BBB-** (tun) à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfis-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par

TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont cotés ni sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ni sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «ENDA Tamweel 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-1129**, du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **24/04/2024** sous le n°**24-003** ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023, pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société ENDA Tamweel, Rue de l'Assistance, Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	118,936	118,995
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	165,739	165,827
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	136,799	136,868
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	148,863	148,941
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	141,999	142,063
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	145,881	145,967
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	135,834	135,896
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,011	55,021
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,349	40,373
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,257	137,338
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,243	120,313
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,060	120,070
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,221	21,231
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	146,404	146,491
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	141,758	141,813
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,546	13,551
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	203,937	204,044
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,350	13,353
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,308	115,354
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	119,731	119,799
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,658	16,667
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	105,334	105,395
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,119	100,178
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,240	2,243
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,553	72,572
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,469	149,684
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,952	110,043
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	126,772	126,794
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	158,988	159,308
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	598,413	599,220
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	139,787	140,362
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	199,878	199,518
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,286	106,905
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	147,038	147,318
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	178,974	179,553
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	163,565	164,237
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,218	25,367
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,345	105,450
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,106	1,108
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,111	1,117
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 570,697	2 571,753
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	236,099	237,989
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,271	3,269
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,917	2,918
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,185	47,802
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,463	1,464
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,250	1,254
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,243	1,249
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,332	16,303
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,686	11,676
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,197	16,129
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 206,340	5 214,892
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	95,652	96,250
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,255	1,265

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	114,697	114,742	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	103,654	103,671	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	111,494	111,515	
59 ATTILJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTILJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	108,811	108,869	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,333	110,394	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	113,782	113,828	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	110,652	110,709	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,137	101,190	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,357	111,408	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,437	112,498	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	109,785	109,841	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,472	103,529	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	108,661	108,726	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	109,882	109,933	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	108,175	108,230	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,447	104,480	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,531	106,578	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,643	101,697	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	116,765	116,797	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	110,197	110,252	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	114,035	114,092	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	102,981	103,047	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 038,437	1 038,907	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 210,268	10 217,469	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,117	100,178	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	113,869	114,044	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,363	102,497	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	58,320	58,714	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	115,988	116,398	
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,294	18,307	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	325,308	325,171	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 293,808	2 299,371	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,786	69,966	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	56,088	56,227	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,603	107,615	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,623	10,671	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	17,310	17,412	
93 ATTILJARI FCP CEA	ATTILJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	17,823	17,933	
94 ATTILJARI FCP DYNAMIQUE	ATTILJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	15,661	15,716	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	105,477	105,668	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	86,801	86,697	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	93,317	93,235	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,645	107,974	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	100,562	101,102	
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,239	11,305	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,374	97,630	
102 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	74,383	74,798	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	93,082	93,325	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,470	126,689	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,545	155,310	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	161,145	161,519	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	202,150	202,726	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	190,926	191,398	
109 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	188,432	188,271	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	26,121	26,120	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 707,714	10 653,106	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,406	139,314	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	99,341	99,840	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 874,962	4 863,886	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,625	10,618	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	177,043	177,544	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 128,966	11 140,679	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 765,892	10 805,498	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 365,328	10 340,976	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 518,636	10 479,991	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 385,356	10 347,651	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,211	10,252	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	126,278	126,792	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	1 053,905	1 055,676	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

Relance d'Appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration au titre des années 2024, 2025 et 2026

1. Objet : conformément aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié l'article 190 du code des sociétés commerciales, au règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis notamment son article 38 tel que complété par l'arrêté du ministre des finances du 15/08/2019 et à la décision générale du CMF n° 23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et du représentant des actionnaires minoritaires, la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant au sein de son Conseil d'administration.

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD informe ses actionnaires que le candidat admis à concourir au poste d'Administrateur Indépendant sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

Le mandat d'Administrateur indépendant est d'une durée de 3 années commençant de la date de la désignation faite par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

2. Conditions et critères d'éligibilité :

A- Le candidat au poste d'Administrateur indépendant doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions.

Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 2, 5 et 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier ;

Il doit avoir au moins une maîtrise ou un diplôme équivalent et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur d'activité de l'Accumulateur Tunisien ASSAD spécialisée dans la fabrication, la commercialisation des batteries de démarrage et industrielles au plomb et le recyclage des batteries usagées et des déchets de plomb.

B- Ne peut être candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales,

- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,

- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

- Les commissaires aux comptes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD ainsi que les membres de leurs équipes intervenantes pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs missions du commissariat aux Comptes.

C- Tout candidat ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD, ses actionnaires, ses administrateurs ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

D- Tout candidat doit notamment satisfaire les critères suivants :

- Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 2, 5 et 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier ;

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :

* président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD ;

* Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au Groupe ASSAD.

- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration ou le directeur général de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.

- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :

* directeur général ou salarié de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD,

* président directeur général ou directeur général ou directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD.

- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD.

- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président directeur général, du directeur général ou d'un salarié de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD.

- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe.

- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD ou d'une société concurrente.

- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.

- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

- Ne pas siéger à plus de trois conseils d'administration et conseils de surveillance en qualité de membre indépendant.

3. Constitution du dossier de candidature : Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- une demande de candidature à l'intention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,

- une fiche de candidature selon le modèle prévu par l'appel à candidature en annexe 1,

- Le curriculum vitae du candidat à jour et signé,

- Une copie de la carte d'identité nationale,

- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du CMF n° 23 du 10/03/2020 et par l'appel à candidature en annexe 2,

- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,

- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

4. Modalités et date limite de dépôt des dossiers de candidature : Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'administration de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant au Conseil d'administration de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD».

Le dossier de candidature doit parvenir soit par dépôt contre décharge au bureau d'ordre du siège social de l'Accumulateur Tunisien ASSAD sis à rue Elfouledh à la Zone Industrielle à Ben Arous – Tunisie ou par envoi recommandé avec accusé de réception au siège social de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD et ce au plus tard le **16 mai 2024 à 16 heures**, date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date de clôture des candidatures, sus-indiquée, sera systématiquement éliminé (le cachet de la poste faisant foi pour la transmission par voie postale).

5. Choix des candidats : Le candidat est choisi après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD.

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée et transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier avant l'approbation définitive du candidat par l'assemblée générale ordinaire.

Le candidat retenu sera informé de sa sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'Accumulateur Tunisien ASSAD.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom :

.....
.....

N° CIN : délivrée le

.....

Né(e) le

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Téléphones : Fixe Mobile

.....

E-mail :

.....

Profession/Activité :

.....
.....

Formation académique du candidat :

.....
.....
.....

Autres qualifications du candidat dans le domaine :

.....
.....
.....

Signature légalisée

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (Nom & Prénom) :

.....

N° CIN :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Candidat au poste d'administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la Société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, déclare formellement et solennellement sur l'honneur :

- Ne pas tomber sous les interdictions prévues par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et l'énoncé de l'appel à candidature.
- Je déclare également mon aptitude à répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature ainsi que l'exactitude et la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba
Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

La Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Ahmed Ben Rayana.

BILAN				
Exprimé en dinars				
		Au 31 Décembre		
		2023	2022	
		Notes		
Actifs				
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles			113 080,060	99 230,060
Moins : amortissements			-95 960,173	-89 617,922
Net	3.1		17 119,887	9 612,138
Immobilisations corporelles			27 945 160,432	26 478 800,124
Moins : amortissements			-25 774 296,251	-25 212 898,338
Net	3.2		2 170 864,181	1 265 901,786
Immobilisations financières			1 784 493,201	1 906 693,201
Moins : provisions			-662 500,000	-662 500,000
Net	4		1 121 993,201	1 244 193,201
Total des actifs immobilisés			3 309 977,269	2 519 707,125
Autres actifs non courants			0,000	0,000
Total des actifs non courants			3 309 977,269	2 519 707,125
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5		1 877 388,162	1 728 573,805
Clients et comptes rattachés	6		442 045,663	338 496,973
Moins : provisions			0,000	0,000
Net			442 045,663	338 496,973
Autres actifs courants	7		603 833,045	948 560,137
Moins : provisions			0,000	0,000
Net			603 833,045	948 560,137
Placements et autres actifs financiers	251 707		14 316 840,634	14 065 133,242
Moins : provisions			-728 948,165	-608 546,395
Net	8		13 587 892,469	13 456 586,847
Liquidités et équivalents de liquidités	9		1 424 565,636	933 052,813
Total des actifs courants			17 935 724,975	17 405 270,575
Total des actifs			21 245 702,244	19 924 977,700

BILAN			
Exprimé en dinars			
	Notes	Au 31 Décembre	
		2 023	2022
Capitaux propres et Passifs			
Capitaux propres			
Capital social	10	7 000 000,000	7 000 000,000
Réserves	11	2 921 246,912	2 921 246,912
Autres capitaux propres	12	974 795,072	974 795,072
Résultats reportés	13.1	5 625 240,283	4 612 850,846
Modifications comptables			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 521 282,267	15 508 892,830
<i>Résultat de l'exercice</i>	13.2	<i>3 101 456,881</i>	<i>1 012 389,437</i>
Total des Capitaux propres avant affectation		19 622 739,148	16 521 282,267
Passifs			
PASSIFS NON COURANTS	14	0,000	0,000
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	884 434,109	622 147,262
Autres passifs courants	16	738 528,987	2 781 548,171
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	0,000	0,000
Total des passifs courants		1 622 963,096	3 403 695,433
Total des passifs		1 622 963,096	3 403 695,433
Total des capitaux propres et des passifs		21 245 702,244	19 924 977,700

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

	Note	Exercice clos le 31 Décembre		Variation
		2023	2022	
Produits d'exploitation	18			
Revenus des services & commerce		16 547 746,056	8 064 186,752	8 483 559,304
Revenus des locations		356 021,482	319 173,188	36 848,294
Total des produits d'exploitation		<u>16 903 767,538</u>	<u>8 383 359,940</u>	<u>8 520 407,598</u>
Charges d'exploitation				
Achats & approvisionnements consommés	19	10 794 858,638	6 635 897,884	4 158 960,754
Charges de personnel	20	2 642 676,314	922 477,927	1 720 198,387
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 296 688,329	1 076 755,708	219 932,621
Autres charges d'exploitation	22	1 078 535,487	452 847,999	625 687,488
Total des charges d' exploitation		<u>15 812 758,768</u>	<u>9 087 979,518</u>	<u>6 724 779,250</u>
Résultat d'exploitation		<u>1 091 008,770</u>	<u>-704 619,578</u>	<u>1 795 628,348</u>
Charges financières nettes	23	0,000	0,000	0,000
Produits des placements	24	1 278 297,879	1 217 412,126	60 885,753
Autres gains ordinaires	25	1 365 457,513	1 124 467,643	240 989,870
Autres pertes ordinaires	26	-58 442,781	-527 019,304	468 576,523
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>3 676 321,381</u>	<u>1 110 240,887</u>	<u>2 566 080,494</u>
Impôt sur les bénéfices	27	-574 864,500	-97 851,450	-477 013,050
Résultat des activités ordinaires après impôt		<u>3 101 456,881</u>	<u>1 012 389,437</u>	<u>2 089 067,444</u>
Résultat net de l'exercice	27	<u>3 101 456,881</u>	<u>1 012 389,437</u>	<u>2 089 067,444</u>

Etat de flux de Trésorerie		
(exprimé en dinars) Exercice clos le 31 Décembre		
	2023	2022
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net	3 101 456,881	1 012 389,437
Ajustements pour :		
* Amortissements & résorptions	688 141,934	468 209,313
* Variation des		
** stocks	-148 814,357	81 257,978
** créances et autres actifs courants	241 178,402	-61 772,817
** fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-1 780 732,337	150 129,393
** Ajustement des autres éléments d'exploitation	-139 201,152	-513 295,025
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 962 029,371	1 136 918,279
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décaissements pour acq. d'immobil. Corporelles et incorporelles	-1 480 210,308	-353 727,160
Encaissements pour cession d'immobilisations corporelles		29 271,610
Encaissem. Sur cession d'immobilisations financières	122 200,000	0,000
Décaissem Sur acquisition d'immobilisations financières		-17 475,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 358 010,308	-341 930,550
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Paiements dividendes	-5 926,500	-56,000
Encaissements dividendes et intérêts emprunt obligataire	145 127,652	49 144,002
Remboursements d'emprunts		
Décaissements Sur acquisition des placements à court terme	-251 707,392	-950 193,805
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-112 506,240	-901 105,803
Variation de trésorerie	491 512,823	-106 118,074
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>933 052,813</i>	<i>1 039 170,887</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>1 424 565,636</i>	<i>933 052,813</i>

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

PRESENTATION GENERALE

NOTE 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Al Jazira de transport et de Tourisme est une société anonyme de droit privé, créée en 1958. Elle est propriétaire de l'hôtel Al Jazira Beach d'une capacité de 277 chambres situées dans la zone touristique Sidi Mahrez à Djerba qu'elle exploite par ses propres moyens durant la période estivale.

En outre, la Société possède un centre commercial situé à Houmt-Souk composé de bureaux et de locaux commerciaux destinés à la location et divers autres locaux commerciaux à usage de location. Elle exploite également en toute propriété un Supermarché situé dans la même zone touristique de Sidi Mahrez.

NOTE 2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES APPLIQUES

La société applique pour l'établissement de ses comptes, les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent.

L'état de résultat et l'état de flux sont présentés selon le modèle autorisé.

Nous recommandons la mise en place de procédures permettant l'établissement de l'état de flux de trésorerie selon **le modèle de référence**.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement, compte tenu du prorata temporis.

▪ Constructions bâtiments	5 %	(20 ans)
▪ Gros équipements	5 %	(20 ans)
▪ Constructions réévaluées	5 %	(20 ans)
▪ Agencement, aménagements des constructions	10 %	(10 ans)
▪ Matériel d'exploitation	10 %	(10 ans)
▪ Matériel de transport	20 %	(5 ans)
▪ Equipements informatiques	33,33 %	(3 ans)
▪ Mobilier d'exploitation	10 %	(10 ans)
▪ Mobilier de bureau	10 %	(10 ans)
▪ Petit matériel d'exploitation	33,33 %	(3 ans)

ACTIFS

(Tous les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

Montants D.T

ACTIFS NON COURANTS

NOTE 3.1 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 120
--	---------------

Les logiciels, totalisent en brut	113 080
- Amortissements	(95 960)

et une valeur nette comptable de	17 120
---	---------------

NOTE 3.2 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 170 864
--	------------------

La valeur brute de ces immobilisations, à la clôture de l'exercice précédent, était de :

Ils ont enregistré :

- Des acquisitions & cessions 2023 1 393 360

- Matériel et outillage 207.873
- Matériel de transport 10.105
 - Cession véhicule (73.000)
- Matériel Informatique 63.337
- Divers Aménagements 194.021
- Divers Equipements techniques & Installations 285.870
- Installation de gaz de ville 45.104
- Constructions en cours 660.050
(Bâtiment personnel et trois nouveaux dépôts)

D'où un total en brut de 27 872 160

Les amortissements d'un cumul, au 31/12/2023, de : (25 212 898)

ont enregistré en 2023 une augmentation par les dotations pratiquées au titre des

- Hôtel 10.359
- Bâtiment supermarché 67.580
- Gros équipements 66.712
- Matériel Informatique 3.562
- Matériel d'exploitation 48.946
- Matériel de transport 38.323
 - Cession véhicule (73.000)
- Divers aménagements 206.294
- Diverses Installations et encours 119.622

Soit un total de

D'où des amortissements cumulés de (25 701 296)

Montant net des immobilisations corporelles 31/12/2023 2 170 864

A REPORTER	2 187 984
-------------------	------------------

REPORT	2 187 984
---------------	------------------

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 121 993
---	------------------

4.1 Participations	1 120 599
---------------------------	------------------

Elles sont constituées de participations dont certaines sont déjà partiellement provisionnées et qu'il y a lieu de les actualiser. Leur détail se présente au 31/12/2023 comme suit :

Libellés	Nbre d'actions	2023	2022
ATI –SICAF	9 800	50.399	50.399
Marina Houmt Souk	9 870	98.700	98.700
Banque Tunisienne de solidarité BTS	110	1.100	1.100
SOMNIVAS « SODIS » SICAR	27 510	275.100	275.100
UNIVERS IMMOBILIER	3 668	366 800	489 000
IMEX OLIVE OIL (*)	30 000	300.000	300.000
Déduction provision dépréciation IMEX		(300.000)	(300.000)
CANADO-TUNISIENNE (*)	45 000	450.000	450.000
Déduction provision dépréciation		(250.000)	(250.000)
Autres participations non cotées		6.000	6.000
Ramzy & Alyssa		0.000	0.000
ATD SICAR (fonds gérés)		225 000	225 000
Déduction de provision pour dépréciation		(112.500)	(112.500)
STA Télémaque	1 000	10.000	10.000
TOTAL NET (déduction des provisions)		1 120 599	1 242 799

(*) Participation prise dans le cadre d'une convention de portage

4.2 Dépôts et Cautionnements	1 394
-------------------------------------	--------------

- Caution bancaire APAL 1 394

ACTIFS COURANTS

NOTE 5 - STOCKS	1 877 388
------------------------	------------------

Sont constitués essentiellement des produits commercialisés au niveau du supermarché d'une part, des marchandises et autres produits nécessaires à l'exploitation de l'hôtel d'autre part. Ils se présentent au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	Hôtel	Supermarché
Economat/Magasin - denrées alimentaires	76 590	248 942
Economat/Magasin - boissons	73 620	991 792
Magasin - articles de ménage, parfumerie & divers		307 806
Magasin - tabac		21 933
Magasin - emballages		35 577
Economat – Produits d'entretien & d'accueil	41 893	
Economat – Fournitures d'imprimerie et de bureau	22 463	
Magasin technique	56 772	
TOTAL	271 338	1 606 050

A REPORTER	5 187 365
-------------------	------------------

REPORT	5 187 365
---------------	------------------

NOTE 6 - CLIENTS	442 046
-------------------------	----------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Clients, Locaux Centre commercial Houmt Souk	337 230
Clients, Hôtel	104 816
TOTAL	DT. 442 046

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS COURANTS	603 833
--	----------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Charges payées d'avance	13 883
Produits à recevoir	79 047
Fournisseurs, avances	64 925
Compte à régulariser	8 958
Etat, TVA reportable	103 829
Etat, Impôts sur les bénéfices (trop perçu reportable)	333 191
TOTAL	DT. 603 833

NOTE 8 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	13 587 892
--	-------------------

8.1 Actions et valeurs assimilées

	Nombre de titres	Coût d'acquisition
<i>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</i>		
ATB emprunt obligataire 2020	8000	800 000
Dédution Remboursement Emprunt ATB		-400 000
ATB	15231	63 809
Assurance Maghrébine	739	41 015
SYPHAX AIRLINES	713	7 197
SFBT	1 500	26 976
SOTRAPIL	5 350	66 584
STB	5 390	17 205
CIMENT DE BIZERTE	128 895	785 809
SMART	5 645	119 956
SALAMETT CAP	204	4 236
FCP AMANETT	2 581	264 498
SANADET SICAV	180	20 248
	TOTAL	1 817 533
Dédution d'une provision sur titres cotés équivalente à la moins-value constatée au 31/12/2023.		(728 948)
	NET	DT 1 088 585

A REPORTER	19 821 136
-------------------	-------------------

REPORT	19 821 136
---------------	-------------------

8.2 Comptes à terme (bons de caisse à court et à moyen terme)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Comptes à terme	12 499 307
<ul style="list-style-type: none"> • Placements ATB DTU 9 800 000 • Placements ATB Euros (800 000 €) <u>2 699 307</u> 	
TOTAL	DT. 12 499 307

NOTE 9 – LIQUIDITES ET ASSIMILES	1 424 566
---	------------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
ATB CPT N° 01900030110713345036	249 853
ATB CPT N° 01900030110701937351	148 517
ATB CPT N° 01900030110701927263 (CHANGE)	6 862
A T B Euro	958 153
A T B Dollar	249
BANQUE DE L'HABITAT	18 607
B I A T	518
COMPTE AFC	114
STUSID	90
CAISSES ET FONDS DE CAISSES	41 603
TOTAL	DT 1 424 566

TOTAL DES ACTIFS	21 245 702
-------------------------	-------------------

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL****7 000 000**

Le capital de la société s'établit à la date de clôture de l'exercice 2023 à 7.000.000 DT, divisé en 1.400.000 actions de 5 DT chacune. La structure du capital s'établit comme suit :

	NB ACTIONS	MONTANT en DT	%
EL KADHI EZZEDDINE	890 014	4 450 070,000	63,57%
S E P C M	107 442	537 210,000	7,67%
STE IMER	42 000	210 000,000	3,00%
EL CADHI JAMIL	37 935	189 675,000	2,71%
EL CADHI KHEIREDDINE	31 468	157 340,000	2,25%
EL KADHI MOHAMED FIRAS	28 222	141 110,000	2,02%
EL KADHI SONIA	28 221	141 105,000	2,02%
EL KADHI CYRINE	28 221	141 105,000	2,02%
DOGRI MAHMOUD	28 000	140 000,000	2,00%
EL CADHI MALIKA	16 084	80 420,000	1,15%
EL CADHI RADHIA	15 734	78 670,000	1,12%
EL CADHI HOUDA	15 734	78 670,000	1,12%
DETLEV ALBRECHT	11 666	58 330,000	0,83%
DIVERS -5000 ACTIONS	119 259	596 295,000	8,52%
TOTAL	1 400 000	7 000 000,000	100%

NOTE 11 – RESERVES**2 921 247**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Réserve légale	700 000
Réserve facultative	1 957 124
Réserve à régime spécial	264 123
TOTAL	DT. 2 921 247

NOTE 12 – AUTRES CAPITAUX PROPRES**974 795**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Réserve de réévaluation légale Hôtel 1990	838 127
Réserve de réévaluation légale Centre d'animation 1990	136 668
TOTAL	DT. 974 795

A REPORTER**10 896 042**

REPORT	10 896 042
---------------	-------------------

NOTE 13.1 – RESULTATS REPORTEES	5 625 240
--	------------------

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
13.1.1 Résultats reportés antérieurs (Dont 1.728.500 provenant des reports de 2013)	4 612 851
<u>Résultats nets 2022</u>	1 012 389
TOTAL	DT. 5 625 240

NOTE 13.2 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Bénéficiaire)	3 101 457
--	------------------

Le résultat par action se présente comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
Résultat net de l'exercice	1 012 389	3 101 457
Nombre d'actions ordinaires en circulation	1 400 000	1 400 000
Résultat par action en DT	0,723	2,215

NOTE 14- PASSIFS NON COURANTS	0
--------------------------------------	----------

NOTE 15 – FOURNISSEURS	884 434
-------------------------------	----------------

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Fournisseurs d'exploitation Hôtel	116 094
Fournisseurs d'exploitation Supermarché	750 307
Fournisseurs d'immobilisations	18 033
TOTAL	DT. 884 434

A REPORTER	20 507 173
-------------------	-------------------

REPORT	20 507 173
---------------	-------------------

NOTE 16 – AUTRES PASSIFS COURANTS	738 529
--	----------------

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	DETAIL	TOTAL
<u>Loyers perçus d'avance en 2023 pour 2024 Centre commercial</u>		55 604
<u>Loyer perçu d'avance boutique Hôtel</u>		6 000
<u>Avances reçues d'agences hôtel</u>		
<u>Personnel, salaires décembre 2023 & congés payés dûs</u>		66 887
<u>Etat, Impôts et taxes</u>		262 131
Etat, retenues à la source 12/2023	86 341	
Etat, TFP & FOPROLOS 12/2023	11 029	
Etat, Autres taxes et droits 12/2023	48 683	
Contribution Sociale	<u>116 078</u>	
<u>Compte courant des associés</u>		33 337
Actionnaires, Dividendes à payer	<u>33 337</u>	
<u>Autres créditeurs</u>		314 570
C.N. S. S. 4 ^{ème} Trimestre 2023	126 880	
Charges à payer	46 437	
Compte d'attente à régulariser	43 891	
Autres Créditeurs divers	<u>97 362</u>	
TOTAL		DT. 738 529

NOTE 17 – PASSIFS FINANCIERS	0.000
-------------------------------------	--------------

<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</i>	<i>21 245 702</i>
---	--------------------------

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**NOTE 18 – PRODUITS D'EXPLOITATION**

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Revenus du commerce	9 257 910	8 054 740
Revenus des locations du centre commercial et des locaux de Houmt Souk	311 021	319 173
Revenus d'exploitation de l'hôtel	7 289 836	9 447
Revenus des concessionnaires hôtel	45 000	0
TOTAL	DT. 16 903 767	DT. 8 383 360

NOTE 19 – ACHATS & APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Achats marchandises supermarché	7 422 888	6 277 505
Variation des stocks	(368 059)	52 200
Marchandises consommées Hôtel	3 009 913	0
Divers Approvisionnement	730 117	306 193
TOTAL	DT. 10 794 859	DT. 6 635 898

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Salaires et primes (Hôtel et Supermarché)	2 296 594	816 740
Charges sociales	346 082	105 738
TOTAL	DT. 2 642 676	DT. 922 478

NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Amortissements des immobilisations incorporelles	561 398	7 055
Amortissements des immobilisations corporelles	6 342	461 155
Provisions pour dépréciation des titres de placements	728 948	608 546
TOTAL	DT. 1 296 688	DT. 1 076 756

NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste regroupe les charges suivantes au 31/12/2023

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
- Délogement des clients	18 113	9 876
- Entretien & réparations des équipements	201 043	86 556
- Entretien des jardins et plage	136 309	97 597
- Locations diverses	14 084	0
- S/traittance informatique et gestion	15 263	0
- Assurances	32 098	25 207
- Honoraires (avocats et commissaire aux comptes)	54 602	25 104
- Maintenance informatique	11 107	4 392
- Formation technique	3 300	10 504
- Dons et subventions	3 231	0
- Cotisations, abonnements, Documentations,	6 928	4 990
- Publicité et marketing	5 773	3 486
- Orchestres et attractions	8 438	0
- Jetons de présence	28 563	28 562
- Frais d'acheminement des marchandises	6 127	2 912
- Voyages & missions	21 340	0
- Frais de déplacement Administration	14 090	11 684
- Frais de PTT	11 901	9 495
- internet et fibre optique	14 682	10 209
- Frais de banque et de titres	46 116	34 167
- Autres services	14 010	2 207
- Taxe hôtelière	157 524	204
- Contribution sociale de solidarité	148 453	19 570
- Autres Impôts et taxes	105 440	66 126
TOTAL	DT 1 078 535	DT 452 848

NOTE 23– CHARGES FINANCIERES**NOTE 24 – PRODUITS DES PLACEMENTS**

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits des comptes courants créditeurs	61 598	36 362
Produits des comptes à terme & bons de trésor	1 071 572	1 055 106
Revenus des actions	145 128	125 944
TOTAL	DT. 1 278 298	DT. 1 217 412

NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Gains sur exercices antérieurs	604 331	2 018
Gains sur éléments exceptionnels	18 957	1 295
Ristourne TFP	0	9 681
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	39 685	41 290
Plus-value sur cession de matériel de transport	20 000	13 000
Gains de change sur opérations de vente de devises	73 938	13 702
Reprises sur provisions sur titres	608 546	1 043 482
TOTAL	DT. 1 365 457	DT. 1 124 468

NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2023 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2023	Exercice 2022
Pertes sur éléments exceptionnels	29 449	7 736
Moins-value sur cession de valeurs mobilières	0	505 868
Perte de Change	28 994	13 415
TOTAL	DT. 58 443	DT. 527 019

NOTE 27 - IMPOT SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 (bénéfice)

		MONTANT
Résultats nets d'impôts (bénéficiaire)		3 101 457
<u>Réintégration</u>		1 462 782
- Impôt sur les bénéfices 2023	574 864	
- Provision pour congés payés 2023	43 561	
- Provision dépréciation/actions cotées en bourse 2023	728 948	
- Contribution de solidarité + taxes & pénalités non déductibles	<u>115 408</u>	
		(731 809)
<u>Déduction</u>		
- Dividendes perçus	87 528	
- Reprise Provision pour congés payés 2022	35 735	
- Reprise Provision dépréciation/actions cotées en bourse 2022	<u>608 546</u>	
RESULTAT FISCAL 2023		3 832 430
IMPÔT DU		574 864
AVANCES D'IMPÔT		(908 055)
SOLDE D'AVANCE D'IMPÔT REPORTABLE		333 191

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2023

Aux actionnaires de la société " AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME "

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers :

1- Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2023**, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration, et font apparaître un total au bilan de **D.21.245.702** et un résultat bénéficiaire de **D.3.101.457**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au **31 décembre 2023**, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion:

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du **contrôle interne** qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1-Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, Le 23 Avril 2024.

Le commissaire aux comptes

Ahmed Ben Rayana

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2023

Aux actionnaires de la société " AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME "

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

- **Conventions et opérations nouvellement réalisées**

(autres que les rémunérations des dirigeants)

En application des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

- **Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

B.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du président directeur général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 mai 2021 à l'occasion de son renouvellement dans ses fonctions, et ce comme suit :
 - **DT.10.000 brut** servie sur 16 mensualités, et 7 % sur le résultat d'exploitation calculé avant amortissement et augmenté des produits des placements et des autres produits hors exploitation.
- M. Mohamed Firas EL KADHI administrateur est nommé à un poste de directeur général adjoint par décision du conseil d'administration du 30 Mai 2022. Sa rémunération est fixée mensuellement à **DT.3.262 brut** servie sur 14 mensualités telle que confirmée par le conseil d'administration du 3 Avril 2023.
- Pour la rémunération des administrateurs et des membres du comité d'audit, votre société a comptabilisé en charges à payer au titre de l'exercice 2023 une somme globale de **DT.28.562**.

B.2- Les obligations et engagements de la société Al Jazira envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023, se présentent comme suit (en DT) :

Avantages à court terme	P.D.G.		D.G.A.		C.A. et Comité Audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023 (*)	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023 (*)	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2023 (*)
a) Rémunérations brutes	0	0	0	0		
b) Intéressement	320 916	0				
c) Jetons de présence					28 562	28 562
TOTAUX	320 916				28 562	28 562

(*) Montant déjà inclus dans la charge de l'exercice

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Fait à Tunis, le 23 Avril 2024.

Le commissaire aux comptes

Ahmed Ben Rayana

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

La Société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société Manufacture de Panneaux Bois du Sud - MPBS publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 08 Juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Monsieur Sleheddine ZAHAF et Madame Aida CHARFI LOULOU.

BILAN
(Exprimés en dinars)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	2023 <i>Au 31/12/2023</i>	2022 <i>Au 31/12/2022</i>
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles		458 148,455	417 654,955
- Moins: Amortissements		-414 914,847	-395 717,776
S/Total	B-1	43 233,608	21 937,179
Immobilisations corporelles		35 451 577,914	34 522 024,716
- Moins: Amortissements		-23 051 045,286	-20 415 951,802
S/Total	B-2	12 400 532,628	14 106 072,914
Immobilisations financières		18 378 089,734	17 308 553,121
-Moins: Provisions		0,000	0,000
S/Total	B-3	18 378 089,734	17 308 553,121
Total Actifs Immobilisés		30 821 855,970	31 436 563,214
Autres actifs non courants	B-4	32 916,701	59 380,433
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		30 854 772,671	31 495 943,647
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 328 174,473	18 831 598,640
-Moins: Provisions		-261 141,793	-261 141,793
S/Total	B-5	10 067 032,680	18 570 456,847
Clients et comptes rattachés		20 762 929,267	14 351 142,046
-Moins: Provisions		-2 418 911,640	-2 395 293,940
S/Total	B-6	18 344 017,627	11 955 848,106
Autres actifs courants	B-7	2 367 174,702	2 814 596,174
Placements et autres actifs financiers	B-8	1 546 873,364	2 038 911,599
Liquidités et équivalents de liquidités	B-9	1 094 122,773	443 437,819
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 419 221,146	35 823 250,545
TOTAL DES ACTIFS		64 273 993,817	67 319 194,192

--

BILAN

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	2023 <i>Au 31/12/2023</i>	2022 <i>Au 31/12/2022</i>
Capital social		20 668 860,000	20 668 860,000
Réserves		14 172 414,000	14 172 414,000
Autres capitaux propres		397 231,157	321 577,000
Réserve spéciale de réinvestissement		1 745 400,000	1 163 600,000
Résultats reportés		7 822 788,175	6 331 278,240
Total des Cap. Propres avant Résultat de l'exercice		44 806 693,332	42 657 729,240
Résultat de l'Exercice		2 012 940,350	4 346 884,535
Total des Capitaux Propres avant affectation	B-10	46 819 633,682	47 004 613,775
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	B-11	3 543 726,749	5 271 445,319
Autres Passifs Financiers	B-12	19 000,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 562 726,749	5 271 445,319
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-13	2 787 725,495	3 025 610,621
Autres passifs courants	B-14	1 599 532,360	1 208 230,413
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-15	9 504 375,531	10 809 294,064
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		13 891 633,386	15 043 135,098
TOTAL DES PASSIFS		17 454 360,135	20 314 580,417
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 273 993,817	67 319 194,192

ETAT DE RESULTAT

(Exprimés en dinars)

	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
Produits d'exploitation			
Revenus	R-1	56 063 321,300	50 002 383,429
Autres produits d'exploitation	R-2	356 286,618	362 616,856
Production immobilisée	R-3	1 622,000	3 257,669
Total des Produits d'Exploitation		56 421 229,918	50 368 257,954
Charges d'Exploitation			
Variation des Stocks des produits finis et des en cours (en + ou -)		1 004 836,815	-1 587 123,932
Achat de marchandises consommés	R-4	44 394 472,562	37 831 037,325
Charges de personnel	R-5	4 917 418,663	5 400 916,418
Dotations aux amortissements et provisions	R-6	2 716 428,462	3 088 782,905
Autres charges d'exploitation	R-7	2 353 369,144	2 094 045,184
Total des Charges d'exploitation		55 386 525,646	46 827 657,900
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 034 704,272	3 540 600,054
Charges financières nettes	R-8	1 749 151,248	1 964 211,577
Produit financiers	R-9	2 807 059,859	2 821 497,908
Autres gains ordinaires	R-10	91 474,309	213 682,930
Autres pertes ordinaires	R-11	39 775,478	235,435
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		2 144 311,714	4 611 333,880
Impôt sur les bénéfices	R-12	131 371,364	264 449,345
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		2 012 940,350	4 346 884,535
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 012 940,350	4 346 884,535

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	2023 <i>Au 31/12/2023</i>	2022 <i>Au 31/12/2022</i>
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 012 940,350	4 346 884,535
AJUSTEMENT POUR			
Amortissement et provision		2 716 428,462	3 088 782,905
Intérêts sur emprunt		586 197,714	630 756,579
VARIATION DES:			
- Stocks	F-1	8 503 424,167	-1 225 304,488
- Créances	F-2	-6 411 787,221	3 078 987,547
- Autres actifs	F-3	512 409,707	-64 156,712
- Fournisseurs	F-4	-237 885,126	-1 118 917,331
- Autres passifs	F-5	391 193,707	-160 465,190
- Moins-values		0,000	47,420
- Plus-values		-11 400,000	-129 000,000
- Reprise sur provision		0,000	-92 498,189
- Quote-part Subventions d'investissement		-204 129,286	-118 761,286
Flux de Trésorerie provenant de (affecté à) l'Exploitation		7 857 392,474	8 236 355,790
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et Incorporelles	F-6	-982 103,173	-2 562 006,483
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et Incorporelles	F-7	11 400,000	129 000,000
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F-8	-1 074 336,613	-842 585,518
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		4 800,000	6 000,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités d'Investissement		-2 040 239,786	-3 269 592,001
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
- Subvention d'investissement	F-9	206 833,443	0,000
- Caution reçu	F-10	19 000,000	-17 448,375
- Dividendes et autres distributions	F-11	-2 273 466,360	-2 066 786,200
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	1 634 481,160
- Intérêts sur emprunts	F-12	-586 197,714	-630 756,579
- Remboursement d'emprunts (Principal)	F-13	-3 263 535,466	-2 027 378,501
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de Financement		-5 897 366,097	-3 107 888,495
Variation de Trésorerie		-80 213,409	1 858 875,294
Trésorerie au début de l'exercice	F-14	-341 492,810	-2 200 368,104
Trésorerie à la fin de l'exercice	F-15	-421 706,219	-341 492,810

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD en abrégée « MPBS » est une société anonyme constituée en 1980 avec un capital initial de 100 000 TND divisé en 10 000 actions de 10 TND chacune.

Suite aux diverses augmentations de capital, le capital de la société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD s'élève au 31 décembre 2023 à Vingt Millions Six cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND) divisé en 10 334 430 actions de 2 dinars chacune.

La société « MPBS » a principalement pour objet la fabrication et la commercialisation des panneaux de bois.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ont été arrêtés au 31 décembre 2023 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

L'activité de la société MPBS au cours de l'exercice 2023 n'a enregistré aucun fait marquant.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société « MPBS » n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	33,33% et 20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel foires	20%
- Matériel et outillage industriel	15%
- Installations, agencements et aménagements	10% et 5%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

2. Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût moyen pondéré des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks des encours de production et des produits finis sont valorisés au coût de production standard. Cette valeur est estimée selon la fiche technique relative à chaque produit (consommation matière, main d'œuvre directe, heure machine...)

Le stock final des produits finis est valorisé au coût de production moyen pondéré. A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

3. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

5. Liquidités et équivalents de liquidités / concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

6. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatif au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES**NOTES RELATIVES AU BILAN****B-1 Immobilisations incorporelles**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Logiciels	450 468,455	409 974,955
Site web	5 760,000	5 760,000
Immobilisations incorporelles encours	1 920,000	1 920,000
Sous total	458 148,455	417 654,955
Amortissements (-)	-414 914,847	-395 717,776
Total	43 233,608	21 937,179

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Terrain	1 379 422,006	1 379 422,006
Construction	7 040 353,760	6 715 857,836
Matériel et outillage industriel	18 423 908,061	18 112 429,402
Agencements aménagements et installations	5 536 798,034	5 285 300,011
Matériel de transport	2 312 621,250	2 308 311,922
Matériel informatique	501 372,141	479 007,141
Equipement bureau	176 925,639	172 990,420
Matériel de foire	25 108,808	25 108,808
Immobilisations en cours	55 068,215	43 597,170
Sous total	35 451 577,914	34 522 024,716
Amortissements (-)	-23 051 045,286	-20 415 951,802
Total	12 400 532,628	14 106 072,914

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Société MPBS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V.C.N.	
	AU 31/12/2022	ACQUISTIONS	CESSIONS	RECLASSEMENT	AU 31/12/2023	ANTERIEUR	DOTATION	REG BIEN CEDE	CUMUL	AU 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	409 974,955	40 493,500	0,000	0,000	450 468,455	393 797,795	17 277,090	0,000	411 074,885	39 393,570
Site Web	5 760,000	0,000	0,000	0,000	5 760,000	1 919,981	1 919,981	0,000	3 839,962	1 920,038
Immobilisations encours	1 920,000	0,000	0,000	0,000	1 920,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1 920,000
TOTAL	417 654,955	40 493,500	0,000	0,000	458 148,455	395 717,776	19 197,071	0,000	414 914,847	43 233,608
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrain	1 379 422,006	0,000	0,000	0,000	1 379 422,006	0,000	0,000	0,000	0,000	1 379 422,006
Construction	6 715 857,836	324 495,924	0,000	0,000	7 040 353,760	1 912 458,907	279 419,243	0,000	2 191 878,150	4 848 475,610
Matériel et outillage industriel	18 112 429,402	308 731,459	0,000	2 747,200	18 423 908,061	14 482 192,241	1 632 393,164	0,000	16 114 585,405	2 309 322,656
Agenc.Aménag. et installations	5 285 300,011	260 254,498	-8 756,475	0,000	5 536 798,034	2 212 033,605	368 696,071	-8 756,475	2 571 973,201	2 964 824,833
Matériel de transport	1 717 563,194	4 309,328	0,000	0,000	1 721 872,522	1 201 385,460	156 068,472	0,000	1 357 453,932	364 418,590
Matériel de transport en leasing	590 748,728	0,000	0,000	0,000	590 748,728	76 189,654	118 149,746	0,000	194 339,400	396 409,328
Matériel informatique	479 007,141	24 565,000	-2 200,000	0,000	501 372,141	359 234,620	78 474,254	-2 200,000	435 508,874	65 863,267
Equipement bureau	172 990,420	3 935,219	0,000	0,000	176 925,639	147 348,507	12 849,009	0,000	160 197,516	16 728,123
Matériel de foire	25 108,808	0,000	0,000	0,000	25 108,808	25 108,808	0,000	0,000	25 108,808	0,000
Immobilisations en cours	43 597,170	14 218,245	0,000	-2 747,200	55 068,215	0,000	0,000	0,000	0,000	55 068,215
TOTAL	34 522 024,716	940 509,673	-10 956,475	0,000	35 451 577,914	20 415 951,802	2 646 049,959	-10 956,475	23 051 045,286	12 400 532,628
TOTAL GENERAL	34 939 679,671	981 003,173	-10 956,475	0,000	35 931 639,319	20 811 669,578	2 665 247,030	-10 956,475	23 465 960,133	12 443 766,236

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Titres de participation	18 260 741,260	17 178 941,260
Cautionnement	64 898,474	69 396,861
Emprunt national	30 000,000	30 000,000
Prêts au personnel	22 450,000	30 215,000
TOTAL	18 378 089,734	17 308 553,121

Le portefeuille des titres de participation se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Société « HABITAT »	2 054 504,828	2 054 504,828
Société « SPECTRA »	2 210 455,172	1 710 455,172
Société « ENERGIKA »	399 800,000	399 800,000
Société « SCIAF »	310 583,020	310 583,020
Société « ARIJE ELMEDINA »	20 000,000	20 000,000
Société « MOBITEK »	249 800,000	249 800,000
Société « CBM »	5 568 886,000	5 568 886,000
Société « MBS »	5 119 512,240	5 119 512,240
Société « SMVDA DOMAINE OLIVA »	2 327 200,000	2 327 200,000
Versements restants sur participation « SMVDA DOMAINE OLIVA »	0,000	-581 800,000
Total	18 260 741,260	17 178 941,260

B-4 Autres actifs non courants

Désignation	VCN au 31/12/2022	Variation	Résorption 2023	VCN au 31/12/2023
Charges à répartir	59 380,433	1 100,000	27 563,732	32 916,701
Total	59 380,433	1 100,000	27 563,732	32 916,701

B-5 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Stocks matières premières et accessoires	5 271 196,703	12 841 103,910
Stocks pièces de rechange	1 704 577,611	1 642 607,038
Stocks matières consommables	53 600,756	35 352,440
Stocks emballages	52 628,666	61 527,700
Stocks produits en cours	388 926,248	242 670,750
Stocks produits finis	2 857 244,489	4 008 336,802
Sous Total	10 328 174,473	18 831 598,640
Provisions pour dépréciation des stocks	-261 141,793	-261 141,793
Total	10 067 032,680	18 570 456,847

B-6 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients	10 720 037,752	7 676 483,107
Clients effets à recevoir	2 076 985,949	815 730,525
Clients chèques en caisse	5 460 519,441	3 242 015,558
Clients douteux	2 505 386,125	2 616 912,856
Sous total	20 762 929,267	14 351 142,046
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	-2 418 911,640	-2 395 293,940
Total	18 344 017,627	11 955 848,106

B-7 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel avances et prêts	103 755,000	120 520,000
Etat, crédit d'impôt	1 062 286,382	2 105 156,037
Charges constatées d'avance	133 755,506	111 549,231
Crédit de TVA à reporter	0,000	320 856,800
Produits à recevoir	150 054,234	3 003,231
Débiteurs divers	917 323,580	153 510,875
Total	2 367 174,702	2 814 596,174

B-8 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Bons de Trésor	1 500 000,000	2 000 000,000
Titres « BT »	25 807,860	24 848,460
Titres « SICAV ENTREPRISE »	6 151,264	2 275,539
Titres « ONE TECH HOLDING »	14 914,240	11 787,600
Total	1 546 873,364	2 038 911,599

B-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Effets à l'encaissement	8 900,000	0,000
Banques	1 071 269,384	436 462,515
UCBI Factoring	860,972	2 923,108
Carte visa entreprise	1 923,330	381,120
Carte technologique	7 013,409	3 198,151
Caisse	4 155,678	472,925
Total	1 094 122,773	443 437,819

B-10 Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserve légale	2 066 886,000	2 066 886,000
Réserves facultative	5 000 000,000	5 000 000,000
Prime d'émission	7 105 528,000	7 105 528,000
Réserve de réinvestissement	1 745 400,000	1 163 600,000
Autres capitaux propres	397 231,157	321 577,000
Résultats reportés	7 822 788,175	6 331 278,240
Résultat de l'exercice	2 012 940,350	4 346 884,535
Total	46 819 633,682	47 004 613,775
Nombre d'actions	10 334 430	10 334 430
Résultat par action	0,195	0,421

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve spéciale de réinvestiss.	Subvention d'investiss.	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
S N C au 31 Décembre 2022	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	6 331 278,240	1 163 600,000	321 577,000	7 105 528,000	4 346 884,535	47 004 613,775
Affectation du résultat de l'exercice 2022				3 765 084,535	581 800,000			-4 346 884,535	0,000
Distribution dividende				-2 273 574,600					-2 273 574,600
Subvention reçus						279 783,443			279 783,443
Subv. inscrite au Résultat						-204 129,286			-204 129,286
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2023								2 012 940,350	2 012 940,350
S N C au 31 Décembre 2023	20 668 860,000	2 066 886,000	5 000 000,000	7 822 788,175	1 745 400,000	397 231,157	7 105 528,000	2 012 940,350	46 819 633,682

B-11 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunt « BT »	2 109 546,483	3 049 175,938
Emprunt « UBCI »	500 000,000	750 000,000
Emprunt « BIAT »	857 142,848	1 142 857,136
Emprunt leasing	77 037,418	285 679,813
Dettes sociales	0,000	43 732,432
TOTAL	3 543 726,749	5 271 445,319

B-12 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cautionnements reçus	19 000,000	0,000
Total	19 000,000	0,000

B-13 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	2 617 043,626	2 591 989,071
Fournisseurs effets à payer	150 138,245	375 395,974
Fournisseurs factures non parvenues	20 543,624	58 225,576
Total	2 787 725,495	3 025 610,621

B-14 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Personnel rémunérations dues	0,000	1 649,081
Provision pour congés à payer	285 962,000	269 155,000
Etat impôts et taxes	811 789,317	75 885,727
Dividende à payer	433,640	325,400
Organismes sociaux	361 641,002	346 849,668
Charges à payer	119 752,861	456 516,759
Produits constatés d'avance	16 045,735	10 494,849
Créditeurs divers	3 507,805	3 279,034
Contribution sociale	400,000	44 074,895
Total	1 599 532,360	1 208 230,413

B-15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Crédits de financement de stocks	3 600 000,000	4 600 000,0000
Crédits préfinancement export	1 150 000,000	1 150 000,0000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 529 904,144	2 084 292,2840
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	208 642,395	190 071,1510
Autres concours bancaires	2 948 793,136	1 835 540,4890
Intérêts courus	51 524,644	74 736,7260
Banques	15 511,212	874 653,4140
Total	9 504 375,531	10 809 294,064

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ventes locales	51 671 071,110	40 990 686,666
Ventes exports	6 138 229,106	10 221 384,071
Ventes en suspension	340 390,518	1 037 201,080
Remises escomptes accordés	-2 086 369,434	-2 246 888,388
Total	56 063 321,300	50 002 383,429

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits de location	126 279,363	129 339,688
Quote-part subvention d'investissement	204 129,286	118 761,286
Subventions d'exploitation	25 877,969	22 017,693
Reprise sur provision	0,000	92 498,189
Total	356 286,618	362 616,856

R-3 Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Production immobilisée	1 622,000	3 257,669
Total	1 622,000	3 257,669

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats matières premières	31 615 727,089	32 705 517,941
Achats de produits divers	524 755,243	660 646,832
Achats matières consommables	116 522,869	128 794,354
Achats fourniture consommables	1 741,759	1 733,252
Achats emballages	348 054,909	309 662,021
Variations des stocks	7 498 587,352	361 819,444
Sous-traitances	3 465 064,145	2 639 598,491
Achats pièces de rechange	317 681,866	539 736,722
Achats non stockés	619 945,612	562 775,268
Remises et escomptes obtenus	-113 608,282	-79 247,000
Total	44 394 472,562	37 831 037,325

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	3 795 248,021	4 207 455,879
Charges sociales légales	889 042,849	1 024 942,605
Autres charges de personnel	233 127,793	168 517,934
Total	4 917 418,663	5 400 916,418

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	19 197,071	17 268,919
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	2 646 049,959	2 586 193,931
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	23 617,700	432 578,360
Dotations aux résorptions charges à répartir	27 563,732	52 741,695
Total	2 716 428,462	3 088 782,905

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance	79 413,137	75 698,059
Loyer	39 086,123	114 809,105
Entretien et réparation	436 958,885	329 940,522
Primes d'assurance	136 631,284	127 499,431
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	145 164,140	87 509,570
Etudes, recherches et divers services extérieurs	143 062,739	220 011,982
Publicités publications et relations publiques	87 106,106	233 471,923
Dons	300 701,781	95 045,700
Commissions sur vente	158,000	0,000
Transports et déplacements	696 708,925	398 323,878
Missions et réceptions	65 228,074	21 021,273
Frais postaux et de télécommunication	52 229,593	54 855,926
Frais bancaires	121 639,833	119 447,337
Jetons de présence	80 000,000	72 000,000
Impôts et taxes divers	264 280,524	229 410,478
Transfert de charge	-295 000,000	-85 000,000
Total	2 353 369,144	2 094 045,184

R-8 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur emprunt moyen terme	586 197,714	634 949,196
Intérêts liés au cycle d'exploitation	633 943,224	620 160,889
Pertes de change	17 244,779	56 613,667
Autres charges financières	528 436,875	683 139,823
Gains de change	-16 671,344	-30 651,998
Total	1 749 151,248	1 964 211,577

R-9 Produits financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits des bons de trésor et autres produits financiers	181 414,234	155 778,885
Revenus des titres de participation	2 625 645,625	2 665 719,023
Total	2 807 059,859	2 821 497,908

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits exceptionnels	52 871,854	4 529,883
Produits sur cession d'immobilisations et autres produits	11 400,000	129 000,000
Autres produits	27 202,455	80 153,047
Total	91 474,309	213 682,930

R-11 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Pertes sur cession d'immobilisation	0,000	47,420
Pertes sur éléments non récurrents	39 775,478	188,015
Total	39 775,478	235,435

R-12 Impôts sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôts sur les sociétés	130 971,364	220 374,450
Contribution sociale	400,000	44 074,895
Total	131 371,364	264 449,345

NOTES RELATIVES L'ETAT DES FLUX**F-1 Variation des stocks**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Stocks matières premières	12 841 103,910	5 271 196,703	7 569 907,207
Stocks pièces de rechange	1 642 607,038	1 704 577,611	-61 970,573
Stocks matières consommables	35 352,440	53 600,756	-18 248,316
Stocks emballages	61 527,700	52 628,666	8 899,034
Stocks produits en cours	242 670,750	388 926,248	-146 255,498
Stocks produits finis	4 008 336,802	2 857 244,489	1 151 092,313
Total Stock	18 831 598,640	10 328 174,473	8 503 424,167

F-2 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients	7 676 483,107	10 720 037,752	-3 043 554,645
Clients effets à recevoir	815 730,525	2 076 985,949	-1 261 255,424
Clients chèques en caisse	3 242 015,558	5 460 519,441	-2 218 503,883
Clients douteux	2 616 912,856	2 505 386,125	111 526,731
Total	14 351 142,046	20 762 929,267	-6 411 787,221

F-3 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Personnel avances et prêts	120 520,000	103 755,000	16 765,000
Etat, crédit d'impôt	2 105 156,037	1 062 286,382	1 042 869,655
Charges constatées d'avance	111 549,231	133 755,506	-22 206,275
Crédit de TVA à reporter	320 856,800	0,000	320 856,800
Produits à recevoir	3 003,231	150 054,234	-147 051,003
Débiteurs divers	153 510,875	844 373,580	-690 862,705
Placements et autres actifs financiers	38 911,599	46 873,364	-7 961,765
TOTAL	2 853 507,773	2 341 098,066	512 409,707

F-4 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 617 043,626	2 591 989,071	25 054,555
Fournisseurs effets à payer	150 138,245	375 395,974	-225 257,729
Fournisseur factures non parvenues	20 543,624	58 225,576	-37 681,952
TOTAL	2 787 725,495	3 025 610,621	-237 885,126

F-5 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Personnel rémunérations dues	0,000	1 649,081	-1 649,081
Provision pour congés à payer	285 962,000	269 155,000	16 807,000
Etat impôts et taxes	811 789,317	75 885,727	735 903,590
Organismes sociaux	361 641,002	346 849,668	14 791,334
Charges à payer	119 752,861	456 516,759	-336 763,898
Produits constatés d'avance	16 045,735	10 494,849	5 550,886
Créditeurs divers	3 507,805	3 279,034	228,771
Contribution sociale	400,000	44 074,895	-43 674,895
TOTAL	1 599 098,720	1 207 905,013	391 193,707

F-6 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Logiciels informatiques	-40 493,500
Construction	-324 495,924
Matériel et outillage industriel	-308 731,459
Agenc.Aménag. et installations	-260 254,498
Matériel de transport	-4 309,328
Matériel informatique	-24 565,000
Equipement bureau	-3 935,219
Immobilisations en cours	-14 218,245
Charges à répartir	-1 100,000
TOTAL	-982 103,173

F-7 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Cession immobilisations incorporelles et corporelles	11 400,000
Total	11 400,000

F-8 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Libération capital « SMVDA Domaine OLIVA »	-581 800,000
Participation « SPECTRA »	-500 000,000
Prêts personnel	7 765,000
Cautionnements	-301,613
TOTAL	-1 074 336,613

F-9 Encaissement provenant des subventions

Désignation	Montant
Encaissement subvention	206 833,443
Total	206 833,443

F-10 Cautions reçues

Désignation	Montant
Cautionnements reçus	19 000,000
Total	19 000,000

F-11 Dividendes et autres distributions

Désignation	Montant
Distributions de dividendes	-2 273 466,360
Total	-2 273 466,360

F-12 Intérêts sur emprunts

Désignation	Montant
Intérêts sur emprunts	-586 197,714
Total	-586 197,714

F-13 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
Remboursement d'emprunts	-3 263 535,466
Total	-3 263 535,466

F-14 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
UCBI Factoring	2 923,108
Carte visa entreprise	381,120
Carte technologique	3 198,151
Caisse	472,925
Autres concours bancaires	-1 835 540,489
Intérêts courus	-74 736,726
Banques	-438 190,899
Bons de trésor	2 000 000,000
Total	-341 492,810

F-15 Trésorerie à la clôture de l'exercice :

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	8 900,000
UCBI Factoring	860,972
Carte visa entreprise	1 923,330
Banques	1 055 758,172
Carte technologique	7 013,409
Caisse	4 155,678
Autres concours Bancaires	-2 948 793,136
Intérêt courus	-51 524,644
Bon de trésor	1 500 000,000
Total	-421 706,219

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nantissements, Garanties et suretés :

Engagements donnés	Valeur totale au 31/12/2023	Banque	Entreprises liées
Engagements donnés			
Garanties réelles (Hypothèques)	29 175 000	29 175 000	
Effets escomptés et non échus	3 261 701	3 261 701	
Cautions	14 164 350		
ENERGIKA			3 250 000
SPECTRA			6 100 000
HABITAT			1 340 000
SMVDA OLIVA			2 474 350
MOBITECH			1 000 000
Total	46 601 051	32 436 701	14 164 350
Engagements reçus			
Engagements par signature	10 719 000	10 719 000	
Effets escomptés et non échus	3 261 701	3 261 701	
Total	13 980 701	13 980 701	

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Désignation	Description de la transaction	Solde au 31/12/2022	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2023
			Débit	Crédit	
HABITAT	Opérations de vente conclues à des conditions normales	0,000	122 230,877	84 098,548	38 132,329
HABITAT	Loyers, frais généraux et autres	36 924,000	163 953,935	116 383,935	84 494,000
SPECTRA	Opération d'achat conclues à des conditions normales	-332 484,313	332 484,313	0,000	0,000
SPECTRA	Loyers, frais généraux et autres	47 566,425	788 955,580	413 448,425	423 073,580
SPECTRA	Opérations de vente conclues à des conditions normales	0,000	8 410,540	3 125,940	5 284,600
ENERGIKA	Opérations d'achat conclues avec des conditions normales	-1 913,481	1 913,481	0,000	0,000
ENERGIKA	Loyers, frais généraux et autres	37 558,950	86 884,212	41 053,162	83 390,000
ENERGIKA	Opérations de vente conclues à des conditions normales	0,000	2 845,100	2 845,100	0,000
MBS	Opération d'achat conclues à des conditions normales	0,000	2 883,255	2 883,255	0,000
MBS	Loyers, frais généraux et autres	0,000	52 147,898	8 117,898	44 030,000
MOBITECH	Opération de vente conclues à des conditions normales	0,000	778,070	778,070	0,000
MOBITECH	Opération d'achat conclues à des conditions normales	0,000	365,154	365,154	0,000
MOBITECH	Loyers, frais généraux et autres	11 461,500	217 173,475	14 138,975	214 496,000
SMVDA DOMAINE OLIVA	Frais généraux et autres	0,000	33 390,450	70,450	33 320,000
CBM	Frais généraux et autres	0,000	12 564,212	3 044,212	9 520,000
	TOTAL	-200 886,919	1 826 980,552	690 353,124	935 740,509

X. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2 023	2 022
Revenus et autres produits d'exploitation	56 393 729,949	(Déstockages de Production)				
Production stockée	-1 004 836,815					
Production immobilisée	1 622,000					
TOTAL	55 390 515,134	TOTAL	0,000	PRODUCTION	55 390 515,134	51 933 364,193
PRODUCTION	55 390 515,134	Achats consommés	44 394 472,562	MARGE/COUT MATIERE	10 996 042,572	14 102 326,868
Marge commerciale						
Marge / cout matière	10 996 042,572	Autres charges externes	2 384 088,620			
Subvention d'exploitation	25 877,969					
TOTAL	11 021 920,541	TOTAL	2 384 088,620	VALEUR AJOUTEE BRUTE	8 637 831,921	12 174 709,855
Valeur ajoutée brute	8 637 831,921	Impôts & taxes	264 280,524	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 456 132,734	6 544 382,959
		Charge de personnel	4 917 418,663			
		TOTAL	5 181 699,187			
Excédent brut d'exploitation	3 456 132,734					
Autres produits ordinaires	91 474,309	Autres ch. Ordinaires	39 775,478			
Produits financiers	2 807 059,859	Charges financières	1 749 151,248	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 012 940,350	4 346 884,535
Transfert & reprise de charges	295 000,000	Dotation aux amortissements & aux provisions ordinaires	2 716 428,462			
		Impôt sur les sociétés	131 371,364			
TOTAL	6 649 666,902	TOTAL	4 636 726,552			
Résultat positif des activités ordinaires	2 012 940,350					
Gains extraordinaires	0,000	Eléments extraordinaires	0,000	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS	2 012 940,350	4 346 884,535
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptable	0,000			
TOTAL	2 012 940,350	TOTAL	0,000			

**RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023**

*Messieurs les actionnaires
de la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS »
Route de Gabès Km 1,5 – SFAX*

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	64 273 993,817 TND
Un chiffre d'affaires de	56 063 321,300 TND
Un résultat bénéficiaire net de	2 012 940,350 TND

A notre avis, les états financiers de la Société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS », sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

-La note aux états financiers VII : B-3: « Titres de Participation » : Une évaluation financière des titres de participations détenues par la société MPBS au capital de la société SCIAF mérite d'être effectuée.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax, le 29 avril 2024

Sleheddine ZAHAF

Les Co-Commissaires aux Comptes

Aida Charfi Ep Ioulou

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2023**

*Messieurs les actionnaires
de la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS »
Route de Gabès Km 1,5 – SFAX*

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023

La direction de votre société nous a informés de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- La société MPBS a participé à la libération du dernier quart du capital de la société SMVDA DOMAINE OLIVA pour un montant de 581 800 TND ;
- La société MPBS a participé à l'augmentation du capital de la société SPECTRA pour un montant de 500 000 TND ;
- Le conseil d'administration de la société MPBS en date du 27 avril 2023 a autorisé d'augmenter le montant de la caution accordée aux établissements bancaires au profit de la filiale MOBITECH à 1 000 000 TND ;
- Le conseil d'administration de la société MPBS en date du 28 août 2023 a autorisé d'augmenter le montant de la caution accordée aux établissements bancaires au profit de la filiale ENERGIKA à 3 000 000 TND ;
- La société MPBS a facturé au titre de l'exercice 2023 des frais généraux de gestion, à ses filiales SPECTRA, HABITAT et ENERGIKA pour un montant annuel de 70 000 TND chacune. Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration en date du 28 août 2023 ;
- Le conseil d'administration en date du 28 août 2023 a autorisé de conclure une convention de frais généraux avec la société SMVDA Domaine OLIVA pour un montant HT de 28 000 TND ;
- Le conseil d'administration en date du 28 août 2023 a autorisé de conclure des conventions de frais généraux avec les filiales MBS, CBM et MOBITECH pour respectivement des montants HT de 37 000 TND, 8 000 TND et 12 000 TND ;
- Le conseil d'administration en date du 20 décembre 2023 a autorisé d'augmenter le montant des cautions accordées aux établissements bancaires au profit des filiales SMVDA DOMAINE OLIVA et SPECTRA respectivement à 3 000 000 TND et 9 000 000 TND.
- La société MPBS a réalisé, au cours de l'exercice 2023, avec les sociétés ci-après énumérées, les opérations suivantes qui se détaillent comme suit :

Désignation	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2023
	Débit	Crédit	
MBS	52 147,898	8 117,898	44 030,000

CBM

12 564,212

3 044,212

9 520,000

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023

L'exécution des conventions et opérations suivantes conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles sont présentées ci-après :

- La société MPBS a facturé la quote-part relative au frais de location d'une salle d'exposition conjointement utilisée avec la société HABITAT pour un montant TTC de 70 326,880 TND.
- Le conseil d'administration en date du 12 Mars 2015 a autorisé de donner une caution bancaire à la société HABITAT à concurrence de 500 000 TND ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Avril 2016 a autorisé de donner une caution bancaire en couverture des crédits de gestion qui seront contractés par la société HABITAT, à concurrence de 1 000 000 TND ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Mars 2015 a autorisé toute opération financière intra-groupe entre la société MPBS et l'une de ses filiales ;
- Le conseil d'administration de la société MPBS en date du 28 août 2020 a autorisé de donner une caution bancaire aux profits des banques et à concurrence de 300 000 TND pour chacune des filiales « ENERGIKA », « SPECTRA » et « HABITAT » en couverture de 30% des crédits exceptionnels COVID 19 ;
- La société MPBS donne en location un local à usage professionnel à la société MOBITECH pour un loyer annuel HT de 16 672,500 Dinars ;
- La société MPBS a réalisé, au cours de l'exercice 2023, avec les sociétés ci-après énumérées, les opérations suivantes :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2023
		Débit	Crédit	
Ventes-Clients				
ENERGIKA	0,000	2 845,100	2 845,100	0,000
HABITAT	0,000	122 230,877	84 098,548	38 132,329
MOBITECH	0,000	778,070	778,070	0,000
SPECTRA	0,000	8 410,540	3 125,940	5 284,600
Achats-Fournisseurs				
ENERGIKA	-1 913,481	1 913,481	0,000	0,000
MBS	0,000	2 883,255	2 883,255	0,000
MOBITECH	0,000	365,154	365,154	0,000
SPECTRA	-332 484,313	332 484,313	0,000	0,000
Débiteurs Divers				
SPECTRA	47 566,425	788 955,580	413 448,425	423 073,580
HABITAT	36 924,000	163 953,935	116 383,935	84 494,000
ENERGIKA	37 558,950	86 884,212	41 053,162	83 390,000
MOBITECH	11 461,500	217 173,475	14 138,975	214 496,000
SMVDA DOMAINE OLIVA	0,000	33 390,450	70,450	33 320,000

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, concernant leurs rémunérations, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du président du conseil d'administration servie par la société MPBS et ses filiales HABITAT, ENERGIKA, CBM et MBS totalise un montant brut de 347 722,290 TND courant l'exercice 2023. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 14 031,220 TND. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction ;
- La rémunération du directeur général servie par la société MPBS et ses filiales SPECTRA et ENERGIKA en qualité de gérant totalise un montant brut de 382 442,403 TND courant l'exercice 2023. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 71 122,799 TND. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction ;
- Un administrateur de la société MPBS est rémunéré par la filiale HABITAT au titre de sa fonction de cogérant. La rémunération annuelle servie en 2023 totalise un montant brut de 148 063,827 TND. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction ;
- Un administrateur de la société MPBS est rémunéré par les filiales CBM et MBS au titre de ses fonctions de Directeur Général et Directeur Général Adjoint. La rémunération annuelle servie en 2023 totalise un montant brut de 327 779,558 TND. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 14 031,216 TND ;
- Un administrateur de la société MPBS est rémunéré par les filiales MBS et CBM au titre de ses fonctions de Directeur Général et Directeur Général Adjoint. La rémunération annuelle servie en 2023 totalise un montant brut de 295 410,543 TND. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 72 075,049 TND ;
- Au titre de l'année 2023, la rémunération nette servie à l'administrateur délégué totalise un montant de 60 000 TND.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax, le 29 avril 2024

Les Co-Commissaires aux Comptes

Sleheddine Zahaf

Aida Charfi Ep Loulou

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 08 Juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Monsieur Sleheddine ZAHAF et Madame Aida Charfi Ep loulou.

BILAN CONSOLIDE 2023

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2023	2022
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/23	Au 31/12/22
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition	1	4 199 341,529	4 502 798,107
Immobilisations incorporelles		784 494,671	678 303,479
Moins : amortissements		-652 300,260	-586 055,929
<i>S/Total</i>	2	132 194,411	92 247,550
Immobilisations corporelles		56 017 359,283	53 436 010,433
Moins : amortissements		-31 419 804,231	-28 833 662,169
<i>S/Total</i>	3	24 597 555,052	24 602 348,264
Immobilisations financières		1 115 812,643	770 030,613
Moins : Provisions		-75 000,000	-75 000,000
<i>S/Total</i>	4	1 040 812,643	695 030,613
Total des actifs immobilisés		29 969 903,635	29 892 424,534
Autres Actifs non courants	5	356 975,422	391 464,881
Total des actifs non courants		30 326 879,057	30 283 889,415
ACTIFS COURANTS			
Stocks		29 951 417,065	35 869 172,053
Moins : Provisions		-330 106,044	-320 046,170
<i>S/Total</i>	6	29 621 311,021	35 549 125,883
Clients et comptes rattachés		43 324 626,768	33 775 206,211
Moins : Provisions		-4 353 593,047	-4 403 708,949
<i>S/Total</i>	7	38 971 033,721	29 371 497,262
Autres actifs courants	8	4 740 833,303	6 111 023,225
Placements et actifs financiers	9	1 594 758,073	2 581 122,057
Liquidités et équivalents de liquidités	10	1 653 764,728	1 627 920,462
Total des actifs courants		76 581 700,846	75 240 688,889
Total des actifs		106 908 579,903	105 524 578,304

BILAN CONSOLIDE 2023

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2023 Au 31/12/23	2022 Au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 668 860,000	20 668 860,000
Primes d'emission		7 105 528,000	7 105 528,000
Subvention d'investissement		397 231,157	321 577,000
Réserve spéciale de réinvestissement		1 970 100,000	1 388 300,000
Réserves consolidés		24 382 100,576	21 606 805,537
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		54 523 819,733	51 091 070,537
Résultat de l'exercice consolidé		2 975 079,759	5 715 195,339
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	11	57 498 899,492	56 806 265,876
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		884 104,628	668 215,987
Résultat des minoritaires		-14 973,615	-3 154,986
Total des intérêts minoritaires	12	869 131,013	665 061,002
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	13	8 433 931,989	10 760 974,289
Autres passifs non courants	14	19 000,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
Total des passifs non courants		8 452 931,989	10 760 974,289
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	19 710 247,731	17 798 262,839
Autres passifs courants	16	4 248 529,079	3 465 391,849
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	16 128 840,599	16 028 622,450
Total des passifs courants		40 087 617,409	37 292 277,138
Total des passifs		48 540 549,398	48 053 251,427
Total des capitaux propres et des passifs		106 908 579,903	105 524 578,304

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2023

(Exprimé en dinars)

	Note	2023 Au 31/12/23	2022 Au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	124 230 171,551	114 844 503,770
Production immobilisée	2	11 729,816	766 066,894
Autres produits d'exploitation	3	467 270,398	574 947,871
Total des produits d'exploitation		124 709 171,765	116 185 518,535
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	4	732 344,820	-181 013,097
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	5	96 084 047,766	85 393 215,805
Charges de personnel	6	9 808 801,450	10 829 625,183
Dotations aux amortissements et aux provisions	7	3 770 802,795	4 197 772,617
Autres charges d'exploitation	8	6 756 646,929	6 035 760,653
Total des charges d'exploitation		117 152 643,760	106 275 361,161
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 556 528,004	9 910 157,374
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Produits des placements	9	184 545,666	207 461,960
Charges financières nettes	10	3 952 641,209	3 332 599,192
Autres gains ordinaires	11	706 324,832	721 310,981
Autres pertes ordinaires		158 776,890	50 824,924
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 335 980,403	7 455 506,199
Impôt sur les bénéfices	12	1 072 417,680	1 440 009,267
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 263 562,723	6 015 496,932
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13	303 456,579	303 456,579
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 960 106,145	5 712 040,353
Quote-part des intérêts minoritaires		-14 973,615	-3 154,986
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		2 975 079,759	5 715 195,339

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2023

(Exprimé en dinars)

	Note	2023 Au 31/12/23	2022 Au 31/12/22
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		2 975 079,759	5 715 195,339
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions	1	3 770 802,795	4 197 772,617
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	303 456,579	303 456,579
. Variation des stocks	3	5 917 754,988	-2 549 325,805
. Variation des créances	4	-9 549 420,557	3 414 504,775
. Variation des autres actifs	5	1 922 295,676	-903 948,811
. Variation des fournisseurs	6	1 911 984,892	-664 893,486
. Variation des autres passifs	7	782 628,990	-254 626,432
. Plus-value et moins value de cession d'immobilisations		-74 445,066	-398 821,113
. Reprise sur provisions antérieures		102 561,447	-280 669,717
. Regularisation sur amort antérieurs		0,000	-2 351,911
. Quote-part subvention d'investissement		-204 129,286	-118 761,286
. Modification comptable		-84 758,474	0,000
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		-14 973,615	-3 154,986
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		7 758 838,129	8 454 375,763
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-4 049 100,150	-6 970 296,398
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	400 600,000	463 600,000
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	10	-358 453,280	-170 071,734
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	12 671,250	6 000,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-3 994 282,180	-6 670 768,132
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'émission d'actions	12	222 500,000	222 500,000
- Cautions reçues		19 000,000	-17 448,375
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13	-2 273 466,360	-2 066 786,200
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	14	-5 609,100	-3 363,200
- Encaissement provenant des subventions d'investissement		206 833,443	0,000
- Encaissements provenant des emprunts	15	1 749 557,495	4 706 405,344
- Remboursement d'emprunts	16	-5 686 634,894	-3 776 103,900
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-5 767 819,416	-934 796,331
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice	17	-2 839 264,943	-3 688 076,244
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18	-4 842 528,410	-2 839 264,943

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

I- PRESENTATION

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

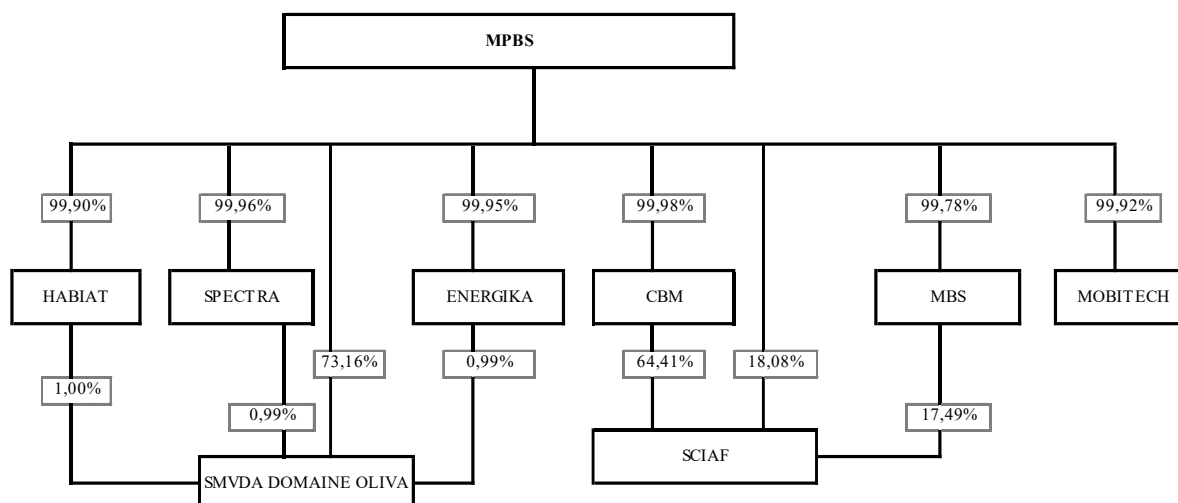
Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société « **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD** », qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe « MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD » est composé des sociétés suivantes :

- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD S.A. « MPBS » : société mère ;
- SPECTRA SARL : société filiale ;
- HABITAT SARL : société filiale ;
- ENERGIKA SARL : société filiale ;
- CBM SA : société filiale ;
- MBS SA : société filiale ;
- SCIAF SA : société filiale ;
- SMVDA DONAINE OLIVA SA : société filiale ;
- MOBITECH SARL : société filiale ;

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2023 :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
MPBS	-	-	-	100%	Société mère	Intégration globale
HABITAT	99,90%	-	99,90%	99,90%	Exclusif	Intégration globale
SPECTRA	99,96%	-	99,96%	99,96%	Exclusif	Intégration globale
ENERGIKA	99,95%	-	99,95%	99,95%	Exclusif	Intégration globale
CBM	99,98%	-	99,98%	99,98%	Exclusif	Intégration globale
MBS	99,78%	-	99,78%	99,78%	Exclusif	Intégration globale
SCIAF	18,08%	81,91%	100,00%	99,95%	Exclusif	Intégration globale
SMVDA DOMAINE OLIVA	70,18%	2,98%	73,16%	73,16%	Exclusif	Intégration globale
MOBITECH	99,92%		99,92%	99,92%	Exclusif	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinars Tunisiens. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

3) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupes.

4) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions

significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

5) Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « **MPBS** » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Groupe « MPBS » n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Good Will - SPECTRA	307 455,175	307 455,175
Good Will - HABITAT	1 110 471,159	1 110 471,159
Good Will - CBM	2 191 136,796	2 191 136,796
Good Will - MBS	2 572 177,288	2 572 177,288
BAD Will - SCIAF	-39 238,096	-39 238,096
Sous total	6 142 002,322	6 142 002,322
Moins : amortissements	-1 942 660,793	-1 639 204,215
Total	4 199 341,529	4 502 798,107

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Site Web encours	1 920,000	5 420,000
Concession brevet et marque	1 829,000	1 829,000
Site Web	27 134,080	23 634,080
Logiciels	753 611,591	647 420,399
Sous total	784 494,671	678 303,479
Moins Amortissements	-652 300,260	-586 055,929
	132 194,411	92 247,550

3) Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Terrain	5 361 770,296	5 357 221,296
Bâtiments	10 003 736,043	9 432 178,200
Agencement, aménagement et installation	8 376 902,435	7 559 569,107
Matériels industriels et outillages	18 887 590,917	19 360 150,526
Equipements de bureau	1 149 753,011	1 067 705,892
Matériels de transport	7 682 996,858	7 026 080,810
Matériels informatique	760 143,731	703 904,383
Matériel de foire	27 414,797	27 414,797
Autres immobilisations	3 630 704,266	2 518 470,614
Immobilisation en cours	136 346,928	383 314,808
Sous total	56 017 359,283	53 436 010,433
Moins : amortissements	-31 419 804,231	-28 833 662,169
Total	24 597 555,052	24 602 348,264

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;

- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

GROUPE - MANUFACTURE PANNEAUX BOIS DU SUD "MPBS"
Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE 2023

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements			VCN
	31/12/2022	Variation	31/12/2023	31/12/2022	Variation	31/12/2023	
<u>Immobilisations Incorporelles</u>							
Logiciels	647 420,399	106 191,192	753 611,591	573 943,952	58 427,856	632 371,808	121 239,783
Concessions et Brevets	1 829,000	0,000	1 829,000	1 829,000	0,000	1 829,000	0,000
Site web	23 634,080	3 500,000	27 134,080	10 282,977	7 816,475	18 099,452	9 034,628
Immobilisations incorporelles en cours	5 420,000	-3 500,000	1 920,000	0,000		0,000	1 920,000
Sous Total	678 303,479	106 191,192	784 494,671	586 055,929	66 244,331	652 300,260	132 194,411
<u>Immobilisations Corporelles</u>							
Terrain	5 357 221,296	4 549,000	5 361 770,296	0,000	0,000	0,000	5 361 770,296
Construction	9 432 178,200	571 557,843	10 003 736,043	3 830 046,222	338 793,227	4 168 839,449	5 834 896,594
Matériel et outillage Industriel	19 360 150,526	-472 559,609	18 887 590,917	15 307 071,381	1 013 512,720	16 320 584,101	2 567 006,816
Agencets Aménagts et Installations	7 559 569,107	817 333,329	8 376 902,436	3 914 000,769	425 478,817	4 339 479,586	4 037 422,849
Matériel de transport	7 026 080,811	656 916,047	7 682 996,858	4 290 826,544	641 275,540	4 932 102,084	2 750 894,773
Matériel Informatique	703 904,383	56 239,348	760 143,731	546 412,489	103 047,547	649 460,036	110 683,695
Equipement Bureau	1 067 705,891	82 047,120	1 149 753,011	917 977,634	60 761,815	978 739,449	171 013,562
Matériel de foire	27 414,797	0,000	27 414,797	25 057,126	-28,848	25 028,278	2 386,519
Immobilisations en cours	383 314,808	-246 967,880	136 346,928	0,000	0,000	0,000	136 346,928
Autres immobilisations corp	2 518 470,614	1 112 233,652	3 630 704,266	2 270,004	3 301,244	5 571,248	3 625 133,018
Sous Total	53 436 010,433	2 581 348,850	56 017 359,282	28 833 662,169	2 586 142,062	31 419 804,231	24 597 555,052
TOTAL	54 114 313,912	2 687 540,042	56 801 853,953	29 419 718,098	2 652 386,393	32 072 104,491	24 729 749,463

4) Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cautionnements	154 874,843	153 172,813
Prêts au personnel	36 150,000	42 070,000
Titres de participation B T S	16 000,000	16 000,000
Titres de participation C N T	1 287,800	1 287,800
Titres de participation POLYMERE	187 500,000	187 500,000
Titres de participation « ARIJE ELMEDINA »	50 000,000	50 000,000
Titres de participation « HEALTH TECHFUND »	50 000,000	50 000,000
Titres de participation « MCS »	550 000,000	200 000,000
Obligations	70 000,000	70 000,000
Total	1 115 812,643	770 030,613
Moins : Provisions	-75 000,000	-75 000,000
Total	1 040 812,643	695 030,613

5) Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Frais préliminaire	319 322,610	324 765,004
Charges à répartir	37 652,812	66 699,877
Total	356 975,422	391 464,881

6) Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Stocks des produits en cours	388 926,248	242 670,750
Stocks des produits finis	3 187 581,514	4 066 181,832
Stocks emballage	52 628,666	61 527,700
Stocks marchandises	12 107 398,853	16 849 151,807
Stocks matière consommable	53 600,756	35 352,440
Autres stocks	117 752,117	211 608,825
Stocks matière première	12 230 869,337	12 732 023,200
Stocks pièces de rechange	1 812 659,574	1 670 655,499
Total	29 951 417,065	35 869 172,053
Moins : Provisions	-330 106,044	-320 046,170
Total	29 621 311,021	35 549 125,883

7) Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires	17 642 783,399	11 909 026,410
Clients chèque en caisse	7 706 393,902	5 993 876,147
Clients effet à recevoir	8 464 482,141	8 825 270,036
Client facture à établir	5 142 556,270	2 758 567,487
Clients douteux	4 368 411,056	4 288 466,131
Sous total	43 324 626,768	33 775 206,211
Moins : Provisions	-4 353 593,047	-4 403 708,949
Total	38 971 033,721	29 371 497,262

8) Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	143 519,814	38 115,294
Avance et prêt au personnel	236 386,600	223 171,600
Charges constatées d'avance	278 298,836	220 933,905
Crédit d'impôt sur les sociétés	3 245 200,296	4 664 213,878
Retenues à la source	203,773	23 041,925
Débiteurs divers	223 601,859	65 601,318
Factoring	8 259,785	2 710,291
Produits à recevoir	21 054,735	3 003,231
Crédit de TVA	518 421,797	854 428,143
TVA récupérable	65 885,808	15 803,640
Total	4 740 833,303	6 111 023,225

9) Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Titres de placement	94 758,073	81 122,057
Bons de caisse	0,000	500 000,000
Bons de trésor	1 500 000,000	2 000 000,000
Total	1 594 758,073	2 581 122,057

10) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques	1 580 882,371	1 310 148,805
Caisse	30 891,357	28 283,719
Effet à l'encaissement	41 991,000	289 487,938
Total	1 653 764,728	1 627 920,462

11) Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital social	20 668 860,000	20 668 860,000
Réserves et primes consolidés	31 487 628,576	28 712 333,537
Réserve de réinvestissement	1 970 100,000	1 388 300,000
Subvention d'investissement	397 231,157	321 577,000
Résultat consolidé	2 975 079,759	5 715 195,339
Total	57 498 899,492	56 806 265,876

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidés	Primes d'émission	Subvention d'investissement	Réserve de réinvestissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31/12/2022	20 668 860	21 606 806	7 105 528	321 577	1 388 300	5 715 195	56 806 266
Affectation de résultat 2022		5 715 195				-5 715 195	0
Distribution de dividende		-2 273 575					-2 273 575
Ajustement de consolidation		-581 800			581 800		0
Subvention d'investissement				279 783			279 783
Modification comptable part du groupe		-84 742					-84 742
Ajustement de consolidation		216					216
Quote-part subvention inscrite au Résultat				-204 129			-204 129
Résultat de l'exercice 2023						2 975 080	2 975 080
Situation nette au 31/12/2023	20 668 860	24 382 101	7 105 528	397 231	1 970 100	2 975 080	57 498 899

12) Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Réserves des minoritaires	884 104,628	668 215,987
Résultat des minoritaires	-14 973,615	-3 154,986
Total	869 131,013	665 061,002

13) Emprunts et dettes assimilées

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunt bancaire	7 914 494,657	10 256 315,258
Emprunts Leasing	519 437,332	504 659,031
Total	8 433 931,989	10 760 974,289

14) Cautions reçues

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Caution reçu	19 000,000	0,000
Total	19 000,000	0,000

15) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	18 081 920,768	14 983 248,356
Fournisseurs d'immobilisation	22 094,763	39 172,671
Fournisseurs effet à payer	1 571 632,624	2 715 315,969
Fournisseurs facture non parvenue	34 599,576	60 525,843
Total	19 710 247,731	17 798 262,839

16) Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Assurance Groupe	16 776,000	2 061,290
Clients créditeurs	65 793,655	168 907,650
Caisse nationale de sécurité sociale	601 071,629	661 232,583
Charges à payer	977 656,239	1 537 491,253
Créditeurs divers	74 791,263	32 857,034
Etat, impôt et taxe	1 580 537,208	796 904,091
Actionnaire dividende à payer	433,640	12 710,900
Personnel rémunération dues	137 371,493	151 577,443
Produits constatés d'avance	794 097,952	101 649,605
Total	4 248 529,079	3 465 391,849

17) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques (découvert)	2 320 502,353	2 972 804,784
Crédit de gestion	10 352 940,608	9 141 609,471
Intérêt courus	60 070,800	99 985,503
Échéance à moins d'un an sur crédit bancaire	2 589 338,288	3 344 000,822
Échéance à moins d'un an sur crédit leasing	614 849,305	470 221,870
Effets escomptés non échues intergroupe	191 139,245	0,000
Total	16 128 840,599	16 028 622,450

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ventes marché local	111 945 112,329	103 714 580,217
Ventes export	11 070 401,376	10 489 618,006
Ventes suspension	3 915 427,000	3 495 603,024
Remise et escomptes accordés	-2 700 769,154	-2 855 297,477
Total	124 230 171,551	114 844 503,770

2) Productions immobilisées

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Production immobilisée	11 729,816	766 066,894
Total	11 729,816	766 066,894

3) Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produit de location	175 457,149	119 889,688
Subvention d'exploitation	64 956,451	55 627,180
Quote-part subvention	204 129,000	118 761,286
Reprise provision	22 727,798	280 669,717
Total	467 270,398	574 947,871

4) Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation de stocks de produits finis et encours de production	732 344,820	-181 013,097
Total	732 344,820	-181 013,097

5) Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats d'approvisionnements consommés	48 629 662,589	39 668 992,508
Achats de marchandises consommés	47 454 385,177	45 724 223,297
Total	96 084 047,766	85 393 215,805

6) Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaire	7 796 314,027	8 890 890,202
Charges sociales légales	1 563 727,878	1 594 725,299
Cotisation assurance groupe	90 978,958	119 317,739
Autres charges de personnel	357 780,587	224 691,943
Total	9 808 801,450	10 829 625,183

7) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotation aux amortissements - Immobilisations corporelles	3 605 447,235	3 452 442,457
Dotation aux amortissements - Immobilisations incorporelles	66 244,331	42 108,567
Dotation aux résorptions - Charges à répartir et frais préliminaires	50 589,459	56 579,316
Sous total - dotation aux amortissements	3 722 281,025	3 551 130,340
Dotation aux provisions – stock	10 059,874	0,000
Dotation aux provisions – clients douteux	38 461,896	646 642,277
Sous total – dotation aux provisions	48 521,770	646 642,277
Total	3 770 802,795	4 197 772,617

8) Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Services extérieurs	2 538 564,318	2 461 656,450
Impôts et taxes	733 580,631	569 412,912
Frais bancaires	331 781,780	340 659,975
Frais de mission, réception et déplacement	417 178,967	499 720,938
Frais de transport sur achat et vente	1 029 334,284	506 782,292
Frais postaux et télécommunication	148 933,356	145 584,393
Honoraires et commissions	313 669,077	449 007,490
Publicité et relations publique	1 003 604,516	950 936,203
Jetons de présence	240 000,000	112 000,000
Total	6 756 646,929	6 035 760,653

9) Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits des bons de trésors	111 897,607	180 119,348
Revenus titres de placement et intérêt sur créances	72 648,059	27 342,612
Total	184 545,666	207 461,960

10) Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur emprunt et intérêts sur crédits de gestion	3 322 975,349	3 220 746,203
Autres charges financières	267 103,037	364 171,710
Pénalités de retard	403 965,544	18 066,713
Perte de change	132 086,609	135 202,613
Gain de change	-173 489,330	-405 588,047
Total	3 952 641,209	3 332 599,192

11) Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits sur cession d'immobilisation	174 190,992	398 868,633
Autres profits (Remboursements assurance et autres)	532 133,840	322 442,348
Total	706 324,832	721 310,981

12) Impôts sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôt sur les sociétés	1 072 417,680	1 440 009,267
Total	1 072 417,680	1 440 009,267

13) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotation aux amortissements - Ecart d'acquisition SPECTRA	15 372,759	15 372,759
Dotation aux amortissements - Ecart d'acquisition HABITAT	55 523,558	55 523,558
Dotation aux amortissements - Ecart d'acquisition CBM	109 556,840	109 556,840
Dotation aux amortissements - Ecart d'acquisition MBS	128 608,864	128 608,864
Dotation aux amortissements - Ecart d'acquisition SCIAF	-5 605,442	-5 605,442
Total	303 456,579	303 456,579

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1) Dotations aux amortissements et provisions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	3 724 177,310	4 174 666,401
Ajustement de consolidation	46 625,485	23 106,216
Total	3 770 802,795	4 197 772,617

2) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ajustement de consolidation	303 456,579	303 456,579
Total	303 456,579	303 456,579

3) Variations des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	5 917 754,988	-2 549 325,805
Total	5 917 754,988	-2 549 325,805

4) Variations des créances

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-9 280 251,509	3 121 111,962
Ajustement de consolidation	-269 169,048	293 392,813
Total	-9 549 420,557	3 414 504,775

5) Variations des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	335 299,957	-817 326,168
Ajustement de consolidation	1 586 995,719	-86 622,643
Total	1 922 295,676	-903 948,811

6) Variations des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1 990 014,695	-372 954,476
Ajustement de consolidation	-78 029,803	-291 939,010
Total	1 911 984,892	-664 893,486

7) Variations des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	2 369 624,709	-339 795,272
Ajustement de consolidation	-1 586 995,719	85 168,840
Total	782 628,990	-254 626,432

8) Décaissements affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-3 703 882,970	-7 329 197,585
Ajustement de consolidation	-345 217,180	358 901,187
Total	-4 049 100,150	-6 970 296,398

9) Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	469 200,000	526 126,648
Ajustement de consolidation	-68 600,000	-62 526,648
Total	400 600,000	463 600,000

10) Décaissements affectés aux acquisitions d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-1 464 953,280	-976 571,734
Ajustement de consolidation	1 106 500,000	806 500,000
Total	-358 453,280	-170 071,734

11) Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	12 671,250	6 000,000
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	12 671,250	6 000,000

12) Encaissements suite à l'émission d'action

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	222 500,000	222 500,000
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	222 500,000	222 500,000

13) Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Distribution de dividendes	-2 273 466,360	-2 066 786,200
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	-2 273 466,360	-2 066 786,200

14) Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Distribution de dividendes HABITAT	-500,000	-425,000
Distribution de dividendes SPECTRA	-83,200	-437,500
Distribution de dividendes ENERGIKA	-425,000	-115,200
Distribution de dividendes CBM	-53,500	-22,700
Distribution de dividendes MBS	-4 547,400	-2 362,800
Total	-5 609,100	-3 363,200

15) Encaissements provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1 749 557,495	4 706 405,344
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	1 749 557,495	4 706 405,344

16) Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-5 686 634,894	-3 776 103,900
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	-5 686 634,894	-3 776 103,900

17) Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Trésorerie début d'exercice	-2 839 264,943
Total	-2 839 264,943

18) Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Trésorerie fine d'exercice	-4 842 528,410
Total	-4 842 528,410

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2023**

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS » et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	106 908 579,903 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	2 975 079,759 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS » et ses filiales, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société Manufacture De Panneaux Bois du Sud « MPBS ». Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la

base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Sfax, le 29 Avril 2024

Les Co-Commissaires aux Comptes

Sleheddine ZAHAF

Aida Charfi Ep Ioulou

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Salah MEZIOU (Expert-Partners).

<i>ACTIFS</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		795 275	793 925
Amortissement immobilisations incorporelles		-780 874	-762 392
	1	14 401	31 533
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		36 175 946	31 722 165
Amortissement des immobilisations corporelles		-15 321 270	-12 898 295
	1	20 854 676	18 823 870
<i>Immobilisations financières</i>			
Titres de participation et fonds gérés		550 569 548	597 424 814
Autres Immobilisations financières		10 658 641	10 569 873
Provisions		0	0
	2	561 228 189	607 994 687
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		582 097 265	626 850 090
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		582 097 265	626 850 090
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		6 823 203	9 499 410
Provision pour dépréciation des clients		0	0
	3	6 823 203	9 499 410
Autres actifs courants		7 081 134	5 200 276
Provisions AAC		0	0
	4	7 081 134	5 200 276
Placements et autres actifs financiers		103 069 960	27 985 898
Provision		0	0
	5	103 069 960	27 985 898
Liquidités et équivalents de liquidités	6	1 656 613	8 639 639
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		118 630 911	51 325 223
TOTAL DES ACTIFS		700 728 176	678 175 313

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserve légale		18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		554	125
Autres capitaux propres		321 610 057	295 755 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		519 614 571	493 759 142
Résultat de l'exercice		70 962 545	68 156 275
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	590 577 116	561 915 417
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		78 306 086	42 332 916
Autres passifs non courants		120 299	120 299
Total des passifs non courants	8	78 426 385	42 453 215
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	2 595 817	2 647 188
Autres passifs courants	10	8 162 268	6 068 470
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	20 966 590	65 091 023
Total des passifs courants		31 724 675	73 806 681
TOTAL DES PASSIFS		110 151 060	116 259 896
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		700 728 176	678 175 313

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers

<i>Désignation</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	92 198 640	81 450 793
Autres produits d'exploitation		0	0
Total des produits d'exploitation		92 198 640	81 450 793
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés		0	0
Achats d'approvisionnements consommés		0	0
Charges de personnel	13	-7 356 015	-3 847 026
Dotations aux amortissements et aux provisions	14	-1 166 384	-612 890
Autres charges d'exploitation	15	-5 857 142	-2 657 641
Total des charges d'exploitation		-14 379 541	-7 117 557
RESULTAT D'EXPLOITATION		77 819 099	74 333 236
Charges financières nettes	16	-6 784 567	-5 973 686
Autres gains ordinaires	17	157 683	293 107
Autres pertes ordinaires	18	-36 036	-8 870
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		71 156 179	68 643 787
Impôt sur les sociétés		-191 184	-406 260
Contribution sociale de solidarité		-2 451	-81 252
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		70 962 545	68 156 275
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		70 962 545	68 156 275

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

Désignation	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice	7	70 962 545	68 156 275
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	14	3 397 005	3 097 815
* Reprises sur provisions		0	-21 288
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	18	36 001	8 867
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	17	-157 679	-291 118
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2	-13 669 050	18 697 254
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2	13 695 879	-18 807 028
* Plus-values sur cessions de placements		-770	0
* Variation du BFR		2 830 776	-4 738 175
* Produits des fonds gérés TDS	12	-216 764	-299 149
* Charges des fonds gérés TDS		0	61 652
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		76 877 942	65 865 105
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-5 530 600	-4 672 255
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		248 600	421 261
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	2	-74 994 839	-149 835 168
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2	126 359 808	109 545 524
Décaissement provenant de l'acquisition des Titres Participatifs		0	-10 000 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		46 082 969	-54 540 637
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes	7	-42 300 846	-54 001 080
Variation trésorerie provenant des emprunts	8 & 11	43 215 681	-13 363 865
Encaissements & Décaissements Crédits relais	11	-49 000 000	49 000 000
Variation de trésorerie provenant placement courants	5	-79 403 060	26 024
Variation de trésorerie provenant des prêts	2	-88 767	-2 969
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-127 576 992	-18 341 890
Variation de la trésorerie	6 & 11	-4 616 081	-7 017 422
Trésorerie au début de l'exercice	6 & 11	6 267 020	13 284 442
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6 & 11	1 650 939	6 267 020

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers



POULINA GROUP HOLDING S.A.

**PRESENTATION DE LA SOCIETE
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES
D'EVALUATION**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations... ;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres... ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action. Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

1- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.

Les présents états financiers individuels sont arrêtés au 31 décembre 2022.

b. Immobilisations corporelles et contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

<i>Immobilisations</i>	Taux
<i>Licences</i>	33 %
<i>Constructions</i>	5 %
<i>Matériels de transport</i>	20 %
<i>Agencements, Aménagements et Installations</i>	10 %
<i>Equipements de bureaux</i>	10 %
<i>Matériels Informatiques</i>	15 %
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	33 %

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

2- Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :

Les revenus de la société PGH sont constitués essentiellement par des dividendes, des intérêts de placements, de prestations de services d'assistance et de revenus de location facturés aux sociétés du groupe et à des sociétés hors groupe.

Les charges communes encourues par la société PGH sont réparties sur les sociétés du groupe par le biais de l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires. Des copies des factures et autres pièces justificatives correspondant aux charges réparties sont annexées aux notes de débit, le tout conformément à la **Note commune de la DGI n° 22 / 2013**.

Ces notes de débit, correspondant à des remboursements de frais, sont portées au compte transfert de charges et par la suite déduites au niveau de l'état de résultat des rubriques des charges d'exploitation correspondantes, étant précisé que la TVA figurant sur la note de débit est déduite de la TVA récupérable comptabilisée.

Il est à préciser que les services relatifs à des interventions spécifiques font l'objet d'une facturation et sont comptabilisés parmi les revenus de la société **PGH**.

3- Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme un décaissement ou un encaissement.



POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur nette globale figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2023, représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

POULINA GROUP HOLDING S.A.
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 Décembre 2023
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS						V.C.N.	
	Cumul au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Reclassements 2023	Cessions 2023	Cumul au 31/12/2023	Cumul au 31/12/2022	Dotations de l'exercice	Transfert de charges	Dotations nettes de transfert	Régul Amt. sur cessions	Cumul au 31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations Incorporelles													
<i>Logiciels</i>	247 771	1 350	0	0	249 121	226 332	16 515	-10 845	5 671	0	242 847	6 274	21 439
<i>Licences</i>	546 154	0	0	0	546 154	536 060	1 967	-1 292	675	0	538 027	8 127	10 094
Total des immobilisations incorporelles	793 925	1 350	0	0	795 275	762 392	18 482	-12 136	6 346	0	780 874	14 401	31 533
Immobilisations Corporelles													
<i>Terrains</i>	3 589 816	37 809	630 000	0	4 257 625	0	0	0	0	0	0	4 257 625	3 589 816
<i>Constructions</i>	6 103 755	42 011	700 000	0	6 845 766	2 358 051	342 288	-224 761	117 527	0	2 700 339	4 145 426	3 745 704
<i>Matériel de Transport</i>	12 673 302	4 346 128	0	-1 131 983	15 887 447	6 546 662	2 274 316	-1 493 415	780 901	-943 791	7 877 187	8 010 259	6 126 640
<i>Installations générales Ag & Amé. Divers</i>	3 122 224	307 647	387 633	0	3 817 504	979 616	324 439	-213 041	111 398	0	1 304 055	2 513 449	2 142 608
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	4 285 006	469 327	2 539	-12 094	4 744 778	2 807 703	400 406	-262 924	137 482	-11 757	3 196 351	1 548 426	1 477 303
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	376 817	26 009	0	0	402 826	206 263	37 074	-24 344	12 729	0	243 337	159 489	170 554
<i>Immobilisations corporelles en cours et avances</i>	1 571 245	368 927	-1 720 172	0	220 000	0	0	0	0	0	0	220 000	1 571 245
Total des immobilisations corporelles	31 722 165	5 597 858	0	-1 144 078	36 175 945	12 898 295	3 378 522	-2 218 485	1 160 038	-955 548	15 321 270	20 854 676	18 823 870
Totaux	32 516 090	5 599 208	0	-1 144 078	36 971 220	13 660 687	3 397 005	-2 230 621	1 166 384	-955 548	16 102 144	20 869 076	18 855 403

1.1 – Acquisitions de l'exercice

Les acquisitions de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
Logiciels	1 350
Terrains	37 809
Constructions	42 011
Matériel de transport	4 346 128
Installations générales, agencements et aménagements divers	307 647
Equipements de bureaux et matériel informatique	469 327
Petit matériel d'exploitation	26 009
Immobilisations corporelles encours et avances	368 927
Total des acquisitions	5 599 208

1.2 – Reclassements de l'exercice

Les reclassements de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
Terrains	630 000
Constructions	700 000
Installations générales, agencements et aménagements divers	387 633
Equipements de bureaux et matériel informatique	2 539
Immobilisations corporelles encours et avances	-1 720 172
Total des reclassements	0

1.3 – Cessions de l'exercice

Les cessions de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
Matériel de transport	1 131 983
Equipements de bureaux et matériel informatique	12 094
Total des cessions	1 144 078

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2023 à 561 228 189 DT contre 607 994 687 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de -46 766 498 DT. Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
<i>Titres de participation</i>	543 953 635	591 025 665	-47 072 030
<i>Dépôts en fonds gérés chez TDS</i>	6 100 000	6 100 000	0
<i>Créances rattachées aux fonds gérés déposés chez TDS</i>	515 913	299 149	216 764
<i>Titres de participation et fonds gérés</i>	550 569 548	597 424 814	-46 855 266
<i>Prêts au personnel</i>	586 466	568 523	17 943
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	72 174	1 350	70 824
<i>Titres participatif EL MAZRAA</i>	10 000 000	10 000 000	0
<i>Total immobilisations financières</i>	561 228 189	607 994 687	-46 766 498

2.1 – Titres de participations

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2023, se présente comme suit :

Titres	Au 31/12/2023		Au 31/12/2022		Mouvement 2023		
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Reclassements	Cessions
CARTHAGO	935 018	108 530 104	1 493 769	173 385 865	0	0	64 855 761
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	3 718 394	43 340 821	5 058 394	58 959 580	0	0	15 618 759
PREMIX SEBRI	62 903	15 635 304	0	0	15 635 304	0	0
M.B.G	251 934	51 795 720	251 934	51 795 720	0	0	0
POULINA	636 220	32 418 458	636 220	32 418 458	0	0	0
EL MAZRAA	2 862 479	32 157 964	2 862 479	32 157 964	0	0	0
Société Promot ^o Immob Ettaamir	1 015 147	31 311 743	1 005 904	30 563 060	748 683	0	0
MEDFACTOR	249 985	26 918 887	249 985	26 918 887	0	0	0
STE EL MAZRAA MARKET	1	21	1 247 360	25 757 750	0	0	25 757 730
LE PASSAGE	5 337	22 406 827	5 337	22 406 827	0	0	0
YASMINE	1 090 591	19 630 638	1 090 591	19 630 638	0	0	0
STE DE NUTRITION ANIMALE	750 411	9 830 564	1 359 784	17 748 979	72 732	0	7 991 146
SABA	743 295	14 108 118	694 295	13 536 400	571 718	0	0
STE AGR DICK	2 900 000	18 400 000	2 100 000	13 440 000	4 960 000	0	0
PAYVAGO	899 994	8 999 940	899 994	8 999 940	0	0	0
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	143 511	1 641 138	781 031	8 931 576	0	0	7 290 438
ENNAKL AUTOMOBILES	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232	0	0	0

Titres	Au 31/12/2023		Au 31/12/2022		Mouvement 2023		
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Reclassements	Cessions
CEDRIA	34 875	7 881 902	34 875	7 881 902	0	0	0
ALMES SA	693 500	6 735 722	693 369	6 720 526	15 196	0	0
ASTER TRAINING	199 499	6 224 319	199 499	6 224 319	0	0	0
STE AGRICOLE EL JENENE	1 453 912	21 459 970	458 767	5 567 504	15 892 466	0	0
CHIFCO	341 227	4 216 396	341 227	4 216 396	0	0	0
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	29 994	3 449 379	29 994	3 449 379	0	0	0
ZAHRET MORNAG	0	0	73 466	2 803 475	0	0	2 803 475
OASIS	101 449	2 677 306	101 449	2 677 306	0	0	0
ENNAJEH	87 453	1 908 848	87 453	1 908 848	0	0	0
SELMA	84	1 179	74 384	1 043 658	0	0	1 042 479
Poulina de Produits Métalliques "PPM"	0	0	4 206	1 026 848	0	0	1 026 848
Société BRIQUETERIE JBEL OUEST	10 050	1 005 000	10 050	1 005 000	0	0	0
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306	0	0	0
SAT	2 099	201 318	2 099	201 318	0	0	0
BIM IN TOUCH	12 000	180 000	12 000	180 000	0	0	0
STE SIGA	50	115 000	50	115 000	0	0	0
PPM Plus	80	78 595	80	78 595	0	0	0
DATAZION	7 500	75 000	7 500	75 000	0	0	0
STARMAT	100	55 000	100	55 000	0	0	0
GREEN VOLT	510	51 000	510	51 000	0	0	0
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681	0	0	0
MED OIL COMPANY	2 375	25 726	2 375	25 726	0	0	0
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	500	21 803	500	21 803	0	0	0
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000	0	0	0
INTRINSEC AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0	0
SOCIETE TAZOGRANE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0	0
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370	0	0	0
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000	0	0	0
EDC	1	10 000	1	10 000	0	0	0
POLYPHOS	959	9 590	959	9 590	0	0	0
CARTHAGO SANITAIRE	50	5 000	50	5 000	0	0	0
INTERNATIONAL TRADING COMPANY	479	4 583	479	4 583	0	0	0
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690	0	0	0
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057	0	0	0
SOCIETE MARITIME AMIRA	8	800	8	800	0	0	0
JAWHARA TELECOM	1	500	1	500	0	0	0
LARIA INT	1	100	1	100	0	0	0
STLV	1	100	1	100	0	0	0
Poulina de Batiments et Travaux Publics	10	100	10	100	0	0	0
TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	10	98	10	98	0	0	0
AGRO BUSINESS	1	58	1	58	0	0	0
TECHNOFLEX	5	50	5	50	0	0	0
GIPA	1	49	1	49	0	0	0

Titres	Au 31/12/2023		Au 31/12/2022		Mouvement 2023		
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Reclassements	Cessions
P.A.F.	10	30	10	30	0	0	0
ESSANA OUBAR	1	12	1	12	0	0	0
LINPACK	1	10	1	10	0	0	0
NUTRIMIX	2 392 436	37 098 740	0	0	37 098 740	0	0
BH ASSURANCES (i)	90 520	4 318 376	0	0	0	4 318 376	0
SITS (i)	598	1 392	0	0	0	1 392	0
Total		543 953 635		591 025 665	74 994 839	4 319 768	126 386 637

(i) Les participations de la société PGH dans les sociétés BH Assurances et SITS qui étaient présentées parmi les placements au 31 Décembre 2022 ont été reclassées au niveau des titres de participation en 2023 parmi les immobilisations financières s'agissant de participations stratégiques pour le groupe PGH.

2.1.1 – Acquisitions titres de participations

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2023 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	Nature	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
PREMIX SEBRI	Acquisitions	62 903	15 635 304
Société Promot° Immob Ettaamir	Acquisitions	9 243	748 683
STE DE NUTRITION ANIMALE	Acquisitions	627	72 732
SABA	Acquisitions	49 000	571 718
STE AGR DICK	Acquisitions	800 000	4 960 000
ALMES SA	Acquisitions	131	15 196
STE AGRICOLE EL JENENE	Acquisitions	995 145	15 892 466
NUTRIMIX	Acquisitions	2 392 436	37 098 740
Total			74 994 839

2.1.2 – Cessions titres de participations

Les cessions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2023 : Cessions			
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Prix Cession
CARTHAGO	Cession	558 751	78 057 515
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	Cession	1 340 000	15 410 000
STE EL MAZRAA MARKET	Cession	1 247 359	17 712 498
STE DE NUTRITION ANIMALE	Cession	610 000	5 125 830
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	Cession	637 520	6 999 970
ZAHRET MORNAG	Cession	73 466	812 754
SELMA	Cession	74 300	1 509 776
Poulina de Produits Métalliques "PPM"	Cession	4 206	731 465
Total			126 359 808

NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2023 à 6 823 203 DT contre 9 499 410 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de -2 676 207 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
<i>Créances clients (i)</i>	6 820 722	9 499 410	-2 678 688
<i>Clients, effets à recevoir</i>	2 481	0	2 481
Total	6 823 203	9 499 410	-2 676 207

(i) : Il s'agit principalement de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques et à la répartition des charges communes.

NOTE 4 – AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2023 à 7 081 134 DT contre 5 200 276 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 1 880 858 DT. Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Etat, report d'impôt sur le résultat</i>	5 124 241	4 265 931	858 310
<i>Créances sur cession d'immobilisations</i>	14 739	21 739	-7 000
<i>Charges constatées d'avance</i>	61 555	905 470	-843 915
<i>Personnel avances et acomptes</i>	6 820	6 502	318
<i>Produits à recevoir</i>	1 873 779	634	1 873 145
<i>Total</i>	7 081 134	5 200 276	1 880 858

NOTE 5 – PLACEMENTS COURANT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 103 069 960 DT contre 27 985 898 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 75 084 062 DT. Ces placements se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>
PARTNER INVESTMENT	7 950 367	98 039 984	1 659 421	21 240 115
BH ASSURANCE (i)	0	0	90 520	4 318 376
FCPR AFRICAMEN	2 400	2 399 700	2 400	2 399 700
SITS (i)	0	0	598	1 392
Fidelity SICAV +	947	128 729	0	0
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11	1 163	10	1 163
Placements en billets de trésorerie		2 500 000		0
Liquidités chez intermédiaires en bourse		383		25 158
Autres placements non libérés		0		-7
<i>Total</i>		103 069 960		27 985 898

(i) Les participations de la société PGH dans les sociétés BH Assurances et SITS qui étaient présentées parmi les placements au 31/12/2022 ont été reclassées au niveau des titres de participation en 2023 parmi les immobilisations financières s'agissant de participations stratégiques pour le groupe PGH.

5.1. – Acquisitions de placements groupe :

Les acquisitions de titres de placements groupe auprès des sociétés du groupe réalisées en 2023 se détaillent comme suit :

Mouvements sur placements 2023 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	Nature	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
PARTNER INVESTMENT	Acquisitions	6 290 946	76 799 869
Total			76 799 869

NOTE 6 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 1 656 613 DT contre 8 639 639 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de -6 983 026 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
<i>Avoirs en comptes courants bancaires</i>	1 611 515	8 603 388	-6 991 873
<i>Avoirs en caisses</i>	45 098	36 251	8 847
Total	1 656 613	8 639 639	-6 983 026

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES


Les capitaux propres sont arrêtés au 31 Décembre 2023 à une valeur de 590 577 116 DT contre 561 915 417 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 28 661 699 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600	0
<i>Réserve légale</i>	18 000 360	18 000 360	0
<i>Autres réserves (y compris les primes d'émission)</i>	321 610 057	295 755 057	25 855 000
<i>Résultats reportés</i>	554	125	429
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	519 614 571	493 759 142	25 855 429
<i>Résultat de l'exercice</i>	70 962 545	68 156 275	2 806 270
Total des capitaux propres avant affectation	590 577 116	561 915 417	28 661 699

7.1 – Tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres aux 31 décembre 2023, se présente comme suit :

	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES						
	arrêté au 31 Décembre 2023						
	(Exprimé en TND)						
	Capital social	Autres Réserves	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2022	180 003 600	295 755 057	18 000 360	125	68 156 275	0	561 915 417
Affectation du résultat de l'exercice 2022		25 855 000		429	-68 156 275	42 300 846	0
Dividendes distribués						-42 300 846	-42 300 846
Résultat au 31/12/2023					70 962 545		70 962 545
Total Capitaux propres au 31/12/2023	180 003 600	321 610 057	18 000 360	554	70 962 545	0	590 577 116

(1) : L'affectation du résultat 2022 a été comptabilisée conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 14 Juin 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

(2) : L'évolution du résultat par action se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Résultat net	70 962 545	68 156 275
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	0,394	0,379

NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à une valeur de 78 426 385 DT contre 42 453 215 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 35 973 170 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
Echéances à + 1 an Contrat Mourabha Zitouna Bank	11 436 438	16 364 099	-4 927 661
Echéances à + 1 an Contrat Ijara Zitouna Bank	0	60 527	-60 527
Echéances à + 1 an Crédits Attijari Bank	24 439 133	10 278 286	14 160 847
Echéances à + 1 an Crédits ATB	4 285 714	5 714 286	-1 428 572
Echéances à + 1 an Crédits BIAT	35 870 558	6 234 409	29 636 149
Echéances à + 1 an Crédits Leasing	559 957	1 109 879	-549 922
Echéances à + 1 an Crédits BNA	1 714 286	2 571 429	-857 143
Dettes rattachées au fonds gérés déposés chez TDS	61 652	61 652	0
Dépôts et cautionnements reçus	58 648	58 648	0
Total	78 426 385	42 453 215	35 973 170

NOTE 9 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 2 595 817 DT contre 2 647 188 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 51 371 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Fournisseurs locaux</i>	1 309 192	1 327 573	-18 381
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	1 102 290	1 304 547	-202 257
<i>Fournisseurs étrangers</i>	42 535	10 728	31 807
<i>Fournisseurs, retenues de garantie</i>	4 340	4 340	0
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	137 461	0	137 461
Total	2 595 817	2 647 188	-51 371

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant 8 162 268 DT contre 6 068 470 DT à la clôture de l'exercice précédent qui se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	267 225	395 773	-128 548
<i>Cotisations de sécurité sociale à payer à la CNSS</i>	1 276 636	1 102 265	174 371
<i>Etat, impôts et taxes à payer</i>	1 111 277	1 197 741	-86 464
<i>Associés, dividendes à payer</i>	25 947	23 273	2 674
<i>Charges à payer</i>	5 259 192	3 073 315	2 185 877
<i>Créditeurs divers</i>	73 101	136 140	-63 039
<i>Produits constatés d'avance</i>	98 890	89 963	8 927
<i>Provisions courantes pour risques et charges</i>	50 000	50 000	0
Total	8 162 268	6 068 470	2 093 798

NOTE 11 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant 20 966 590 DT contre 65 091 023 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de -44 124 433 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Bancaires</i>	20 416 379	13 236 182	7 180 197
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing</i>	544 537	482 222	62 315
<i>Découverts bancaires</i>	5 674	2 372 619	-2 366 945
<i>Crédits relais</i>	0	49 000 000	-49 000 000
Total	20 966 590	65 091 023	-44 124 433

NOTE 12 – REVENUS :

12-1 Revenus

Les revenus totalisant au 31 Décembre 2023 la somme de 92 198 640 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
Dividendes	71 074 479	65 914 100	5 160 379
Prestations de Services	20 767 554	15 219 544	5 548 010
Produits de location	356 606	317 149	39 457
Total	92 198 640	81 450 793	10 747 847

12.1 Dividendes :

Les dividendes reçus par la société au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	2023
POULINA	12 088 180
STE EQUIPEMENT	2 250
ASTER TRAINING	1 496 243
EL MAZRAA	10 018 677
DICK	8 700 000
YASMINE	7 375 667
SABA	5 396 783
EL JENENE	4 361 736
PARTNER INVESTMENT	3 318 842
OASIS	791 302
ZAHRET MORNAG	1 124 030
GAN	4 046 715
MBG	6 802 218
ETTAMIR	3 045 441
ENNAJEH	961 983
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	781 031
ENNAKL Automobiles	433 399
Dividendes rattachés au fonds gérés déposés chez TDS (PARTNER INVESTMENT)	216 764
BH ASSURANCES	113 150
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	61
ESSANA OUBAR	9
Total	71 074 479

NOTE 13 – CHARGES DE PERSONNEL :

Au 31 Décembre 2023, les charges de personnel présentent un solde de 3 847 026 DT contre 3 847 026 DT au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
Salaires et compléments de salaires	6 316 016	3 319 418	2 996 598
Charges sociales légales	1 039 999	527 608	512 391
Total	7 356 015	3 847 026	3 508 989

NOTE 14 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant de 1 166 384 DT contre 612 890 DT à la clôture de l'exercice précédent, se présentant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1 166 384	634 178	532 206
<i>Reprises provisions sur dépréciation des éléments financiers</i>	0	-21 288	21 288
Total	1 166 384	612 890	553 494

NOTE 15 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Au décembre 2023, les autres charges d'exploitation présentent un solde de 5 857 142 DT contre un solde 2 657 641 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Achats de fournitures et consommables</i>	359 157	193 223	165 934
<i>Sous-traitance</i>	226 825	107 944	118 881
<i>Locations</i>	1 074 994	238 499	836 495
<i>Entretien et réparations</i>	265 667	177 971	87 696
<i>Primes d'assurance</i>	71 235	22 191	49 044
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	2 257 682	1 269 893	987 789
<i>Publicités, publications et relations publiques</i>	66 443	48 604	17 839
<i>Transport, déplacements et missions</i>	276 305	130 113	146 192
<i>Cadeaux et réceptions</i>	53 161	31 854	21 307
<i>Abonnements et documentations</i>	76 124	23 106	53 018
<i>Subventions et dons</i>	27 126	3 896	23 230
<i>Frais postaux et de télécommunications</i>	61 713	46 487	15 226
<i>Impôts et taxes</i>	374 422	105 450	268 972
<i>Jetons de présence</i>	87 500	17 913	69 587
<i>Rémunérations du comité permanent d'audit</i>	25 000	5 118	19 882
<i>Charges diverses ordinaires</i>	553 787	235 379	318 408
Total	5 857 142	2 657 641	3 199 501

NOTE 16 – CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 31 Décembre 2023, les charges financières nettes ont totalisé 6 784 568 DT contre une charge nette de 5 973 686 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges d'intérêt</i>	-9 643 422	-6 245 948	-3 397 474
<i>Pertes de change</i>	-1 194	-1 361	167
<i>Gains de change</i>	9 036	2 151	6 885
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation (i)</i>	-13 695 879	-18 758 906	5 063 027
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation (i)</i>	13 669 050	19 018 471	-5 349 421
<i>Produits nets sur cessions des titres de placements (i)</i>	763	0	763
<i>Produits des titres participatifs (i)</i>	1 670 047	0	1 670 047
<i>Autres charges financières</i>	-130 985	-98 396	-32 589
<i>Intérêts des placements à court terme (i)</i>	1 097 388	0	1 097 388
<i>Produits financiers</i>	240 627	126 045	114 582
<i>Escomptes accordés</i>	0	-15 742	15 742
Total	-6 784 568	-5 973 686	-810 882

(i) : A notre avis, ces montants devraient être présentés au niveau des « Produits de placements ».

NOTE 17 – AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Au 31 Décembre 2023, les autres gains ordinaires présentent un solde de 157 683 DT contre un solde de 293 107 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Solde au 31/12/2022</i>	<i>Variations</i>
<i>Produits nets sur cessions d'immobilisations</i>	157 679	291 118	-133 439
<i>Autres produits exceptionnels</i>	5	1 989	-1 984
Total	157 683	293 107	-135 424

NOTE 18 – AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Au 31 Décembre 2023, les autres pertes ordinaires présentent un solde de 36 036 DT contre un solde de 8 870 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	36 001	8 867	27 134
Autre pertes exceptionnelles	35	3	32
Total	36 036	8 870	27 166

NOTE 19 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées durant l'exercice 2023 se détaillent comme suit :

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :

Sociétés du groupe	Au 31/12/2023	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
EL MAZRAA	202 858	3 914 412
NUTRIMIX	0	3 556 698
MED OIL COMPANY	39 358	3 175 321
SNA	0	2 858 884
DICK	120 991	2 636 011
PARTNER INVESTEMENT	0	2 344 690
GIPA	1 700	2 255 951
ALMES	15 228	1 984 198
S.I.D	0	1 854 296
ASTER TRAINING	1 462 995	716 336
GREEN LABEL OIL	0	1 317 720
CARTHAGO	51 279	1 256 577
PROINJECT	32 000	1 175 443
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	61 000	1 161 069
ELIOS	0	1 080 076
MBG	8 503	952 722
GLOBAL TRADING	38 381	914 780
ZAHRET MORNAG	0	911 870
GAN	74 253	876 291
YASMINE	0	651 099
UNIPACK	0	539 807
ENNAKL AUTOMOBILES	509 038	0
SIDI OTHMANE	0	495 301
MED FACTOR	0	487 180
SAOUEF	0	479 192
SOKAPO	45 267	477 955
T'PAP	0	455 991

Sociétés du groupe	Au 31/12/2023	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
CEDRIA	0	449 968
POULINA	0	448 281
EL MAZRAA MARKET	429 227	264 347
PAF	0	418 860
PAYVAGO	0	416 824
PPM	0	322 083
EL JENENE	0	318 400
PREMIX SEBRI	0	253 466
LA PATISSERIE CHAHRAZED	0	252 832
ASTER INFORMATIQUE	250 713	89 052
SABA	0	250 315
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	0	247 970
LINPACK	0	240 380
TECHNOFLEX	0	219 668
BJO	0	216 939
SUD PACK	0	206 056
GAN DISTRIBUTION	5 418	196 733
AGROBUSINESS	90 811	186 129
BBM	0	180 045
OASIS	3 530	176 393
SGTM	0	147 450
LE PASSAGE	0	136 361
TAZOGHRANE	0	126 960
PROVITAL	0	126 186
TRANSPPOOL	0	121 298
GPL	0	119 690
ENNAJEH	0	110 862
I.T.C	0	100 833
MAGHREB INDUSTRIE	0	95 061
SIDI DAOUAD	0	90 862
SIGA	0	84 321
ESSANA OUBAR	58 376	73 256
ROMULUS VOYAGES	72 904	4 847
ETTAAMIR	0	70 937
DAKHLA	0	57 110
DATA XION	51 068	300
EL BORAQ	0	47 329
PROMETAL PLUS	0	45 689
MED INDUSTRIES	0	44 373
TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	0	43 885
COTIM	1 646	39 747
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	60	24 728
S.A.T.	0	17 271

Sociétés du groupe	Au 31/12/2023	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
SCI	0	16 462
GREEN VOLT	0	13 154
CHIFCO	0	12 000
FMA	0	8 023
SELMA	0	5 302
BITUMEX	0	2 049
POULINA TRADING	0	1 930
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	0	1 200
CARTHAGO BRIQUES	0	1 200
BORCHENA	0	1 194
EL FERDAOUS	0	570
ETTAAMIR NEGOCE	0	233
T.M.T.	0	105
Total	3 626 604	45 677 389

2- Fonds gérés déposés chez TDS :

- La société POULINA GROUP HOLDING a placé chez la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR un fonds géré pour un montant de 6 100 000 dinars. Ce placement a fait l'objet d'une convention de gestion en date du 23 Mars 2020.

- La société POULINA GROUP HOLDING a porté au niveau des charges et produits de l'exercice 2023 les montants suivants se rattachant au fonds géré déposé chez de la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR :

Désignation	Montant en DT
- Dividendes PARTNER INVESTEMENT	211 764
- Commission de gestion fonds gérés (en Hors taxes)	(61 000)

3- Revenus des titres participatifs :

- La société POULINA GROUP HOLDING détenant 200 titres participatifs chez la société EL MAZRAA pour un montant total de 10 000 000 dinars, a porté au niveau des produits de l'exercice des intérêts sur titres participatifs au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 1 670 047 dinars, et ce conformément à la notice d'émission en date du 24 Décembre 2019 tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration de la société EL MAZRAA en date du 24 Décembre 2019. Ces intérêts inscrits parmi les produits à recevoir ne sont pas servis au 31 Décembre 2023.

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan de la société PGH arrêtés au 31 décembre 2023 :

1- Cautions et garanties données :

Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de ses parties liées sont analysées comme suit :

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
AL BARAKA BANK	Cautions solidaire	ALMES	8 315 012
AL BARAKA BANK	Cautions solidaire	ALMES	7 200 656
AMEN BANK	Cautions solidaire	ALMES	17 600 000
ATB	Cautions solidaire	ALMES	9 100 000
ATB	Cautions solidaire	ALMES	4 500 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	ALMES	7 350 000
BANQUE ZITOUNA	Cautions solidaire	ALMES	7 000 000
BH	Cautions solidaire	ALMES	4 000 000
BNA	Cautions solidaire	ALMES	8 000 000
BNA	Cautions solidaire	ALMES	5 000 000
BT	Cautions solidaire	ALMES	8 600 000
QNB	Cautions solidaire	ALMES	6 000 000
STB	Cautions solidaire	ALMES	20 000 000
STB	Cautions solidaire	ALMES	10 000 000
ABC Tunisie	Cautions solidaire	ALMES	7 000 000
UIB	Cautions solidaire	ALMES	8 150 000
BIAT	Cautions solidaire	OASIS	1 050 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	BJO	3 400 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	CARTHAGO	5 320 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	CARTHAGO	300 000
BNA	Cautions solidaire	CARTHAGO	6 960 000
BNA	Cautions solidaire	CARTHAGO	2 340 000
BT	Cautions solidaire	CARTHAGO	2 715 000
BT	Cautions solidaire	CARTHAGO	3 980 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	CARTHAGO	6 000 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	CARTHAGO	10 000 000
STB	Cautions solidaire	CARTHAGO	6 800 000
STB	Cautions solidaire	CARTHAGO	5 000 000
BH	Cautions solidaire	CARTHAGO	3 000 000
BH	Cautions solidaire	CARTHAGO	18 000 000
ATB	Cautions solidaire	CEDRIA	3 780 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	CEDRIA	3 350 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	CEDRIA	4 000 000
BNA	Cautions solidaire	CEDRIA	3 350 000
BNA	Cautions solidaire	CEDRIA	2 500 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BH	Caution solidaire	CEDRIA	4 080 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	CEDRIA	5 143 325
QNB	Caution solidaire	CEDRIA	4 000 000
QNB	Caution solidaire	CEDRIA	3 800 000
STB	Caution solidaire	CEDRIA	5 000 000
UIB	Caution solidaire	CEDRIA	4 940 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	CEDRIA	5 000 000
UBCI	Caution solidaire	CEDRIA	760 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	CEDRIA	2 000 000
STB	Caution solidaire	CEDRIA	1 030 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CHAHRAZED	1 750 000
BNA	Caution solidaire	CHAHRAZED	1 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	1 250 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	7 000 000
BIAT	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	10 000 000
BIAT	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	7 500 000
BTK	Caution solidaire	EL JENENE	5 000 000
UIB	Caution solidaire	EL JENENE	2 250 000
ATB	Caution solidaire	EL JENENE	3 250 000
BTK	Caution solidaire	EL JENENE	1 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	1 710 000
AMEN BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 060 000
BNA	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 100 000
UBCI	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
UBCI	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
BTK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
UBCI	Caution solidaire	EL MAZRAA	6 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	1 050 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	2 880 000
BT	Caution solidaire	EL MAZRAA	4 800 000
BH	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	6 000 000
BTK	Caution solidaire	EL MAZRAA	500 000
ATB	Caution solidaire	EL MAZRAA	5 000 000
UBCI	Caution solidaire	EL MAZRAA	4 950 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	4 630 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 000 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	2 270 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	10 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	ESSANA OUBER	510 000
BIAT	Caution solidaire	ESSANA OUBER	560 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	ESSANA OUBER	800 000
BNA	Caution solidaire	ETTAMIR	4 000 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BNA	Caution solidaire	GAN	9 940 000
BNA	Caution solidaire	GAN	2 710 000
BH	Caution solidaire	GAN	2 000 000
BT	Caution solidaire	GAN	5 000 000
BT	Caution solidaire	GAN	4 640 000
UIB	Caution solidaire	GAN	6 120 000
BTE	Caution solidaire	GAN	4 500 000
UIB	Caution solidaire	GAN	3 000 000
QNB	Caution solidaire	GAN	2 000 000
STB	Caution solidaire	GAN	10 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GAN	1 070 000
STB	Caution solidaire	GAN	8 225 000
BNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	GIPA	5 220 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GIPA	1 420 000
STB	Caution solidaire	GIPA	4 900 000
BT	Caution solidaire	GIPA	3 120 000
BTE	Caution solidaire	GIPA	961 685
BIAT	Caution solidaire	GIPA	8 950 000
BT	Caution solidaire	GIPA	440 000
STB	Caution solidaire	GIPA	12 500 000
BH	Caution solidaire	GIPA	4 300 000
BH	Caution solidaire	GIPA	3 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	GLO	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GLO	5 500 000
ATB	Caution solidaire	GLO	6 000 000
BH	Caution solidaire	GLO	12 950 000
BIAT	Caution solidaire	GPL	3 930 000
BNA	Caution solidaire	GPL	1 935 000
UBCI	Caution solidaire	GPL	500 000
BT	Caution solidaire	GPL	2 020 000
BIAT	Caution solidaire	GREEN LABEL OIL	8 000 000
BIAT	Caution solidaire	GREEN LABEL OIL	6 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	INDUSTRIE & TECHNIQUE	1 000 000
BIAT	Caution solidaire	LINPACK	3 520 000
BIAT	Caution solidaire	LINPACK	1 800 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	300 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	4 650 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	5 880 000
BH	Caution solidaire	MBG	6 800 000
BH	Caution solidaire	MBG	500 000
UIB	Caution solidaire	MBG	9 000 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BNA	Caution solidaire	MBG	14 760 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	6 180 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	2 650 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	7 000 000
UIB	Caution solidaire	MBG	14 758 000
BTK	Caution solidaire	MBG	3 000 000
BTK	Caution solidaire	MBG	3 100 000
STB	Caution solidaire	MBG	6 430 000
STB	Caution solidaire	MBG	7 270 000
STB	Caution solidaire	MBG	8 000 000
STB	Caution solidaire	MBG	1 200 000
STB	Caution solidaire	MBG	15 000 000
STB	Caution solidaire	MBG	10 000 000
BNA	Caution solidaire	MED INDUSTRIES	1 260 000
BNA	Caution solidaire	MED INDUSTRIES	1 960 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	14 125 000
BT	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	4 870 000
BNA	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 850 000
BNA	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	12 150 000
BIAT	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 100 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	3 105 677
UIB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	19 200 000
UIB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	4 000 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 143 325
BNA	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	1 450 000
QNB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
QNB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
QNB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	12 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	8 600 000
BTK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
BTK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	8 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 400 000
UBCI	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	14 000 000
UBCI	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 600 000
STB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	15 000 000
BH	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	11 600 000
BIAT	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	10 770 000
AMEN BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	20 500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
BIAT	Caution solidaire	NUTRIMIX	10 000 000
BIAT	Caution solidaire	NUTRIMIX	16 625 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	11 375 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 250 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 000 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	10 375 000
QNB	Caution solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
QNB	Caution solidaire	NUTRIMIX	3 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	9 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	9 500 000
BH	Caution solidaire	NUTRIMIX	2 000 000
BH	Caution solidaire	NUTRIMIX	21 025 000
UBCI	Caution solidaire	PAF	3 100 000
BT	Caution solidaire	PAF	1 780 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PAF	300 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PAF	5 660 000
BNA	Caution solidaire	PAF	11 550 000
BH	Caution solidaire	PAF	2 200 000
BIAT	Caution solidaire	PAF	5 440 000
BIAT	Caution solidaire	PAF	4 000 000
UIB	Caution solidaire	PAF	3 650 000
BTK	Caution solidaire	PAF	3 000 000
BTK	Caution solidaire	PAF	5 000 000
STB	Caution solidaire	PAF	10 000 000
STB	Caution solidaire	PAF	3 275 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE POULINA	4 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE POULINA	300 000
BNA	Caution solidaire	SOCIETE POULINA	4 950 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	SOCIETE POULINA	3 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PPM	11 000 000
UIB	Caution solidaire	PPM	1 600 000
UIB	Caution solidaire	PPM	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	PREMIX	2 800 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	PROINJECT	4 530 000
UBCI	Caution solidaire	PROINJECT	3 200 000
BT	Caution solidaire	SABA	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	SABA	7 500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SABA	690 000
BNA	Caution solidaire	SABA	2 800 000
BIAT	Caution solidaire	SABA	1 170 000
UBCI	Caution solidaire	SABA	220 000
UIB	Caution solidaire	STE AGRICOLE SAOUEF	10 000 000
BIAT	Caution solidaire	STE AGRICOLE SAOUEF	3 700 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	1 200 000
BNA	Caution solidaire	SGTM	640 000
BTK	Caution solidaire	SGTM	700 000
BIAT	Caution solidaire	SGTM	5 280 000
BIAT	Caution solidaire	SGTM	3 000 000
UBCI	Caution solidaire	SIDI OTHMEN	360 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BNA	Caution solidaire	SIGA	2 460 000
BIAT	Caution solidaire	SNA	10 000 000
BNA	Caution solidaire	SNA	5 000 000
BNA	Caution solidaire	SNA	13 250 000
BT	Caution solidaire	SNA	9 750 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SNA	5 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SNA	17 450 000
STB	Caution solidaire	SNA	12 500 000
STB	Caution solidaire	SNA	20 000 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	SNA	8 229 321
UIB	Caution solidaire	SNA	10 240 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	SNA	7 000 000
QNB	Caution solidaire	SNA	7 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	SNA	9 750 000
UBCI	Caution solidaire	SNA	3 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	SNA	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	SNA	4 536 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	SNA	4 700 000
BH	Caution solidaire	SNA	4 000 000
BH	Caution solidaire	SNA	15 750 000
STB	Caution solidaire	SOCIETE POULINA	5 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOKAPO	1 300 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOKAPO	720 000
BT	Caution solidaire	SOZAM	1 000 000
UBCI	Caution solidaire	SOZAM	250 000
STB	Caution solidaire	SOZAM	1 500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SPI	4 000 000
UIB	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	3 500 000
BT	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	2 625 000
UIB	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	13 500 000
BNA	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	4 000 000
BNA	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	4 100 000
BNA	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	10 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	1 600 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	5 150 000
BT	Caution solidaire	STE AGRICOLE DICK	2 025 000
ATB	Caution solidaire	STE AGRICOLE SAOUF	7 500 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	ALMES	7 000 000
BIAT	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	5 100 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	240 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	2 640 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	400 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	1 880 000
BIAT	Caution solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	2 680 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STE LINPACK	950 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	TAZOGHRANE	3 500 000
BIAT	Caution solidaire	TECHNOFLEX	2 340 000
BNA	Caution solidaire	T'PAP	3 000 000
BIAT	Caution solidaire	T'PAP	1 960 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	T'PAP	1 530 000
UBCI	Caution solidaire	T'PAP	50 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	T'PAP	2 510 000
BT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	300 000
BIAT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	2 000 000
BIAT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	3 000 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	TRIANON	4 000 000
BIAT	Caution solidaire	TRIANON	15 000 000
STB	Caution solidaire	UNIPACK	10 000 000
BT	Caution solidaire	UNIPACK	2 005 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	UNIPACK	1 745 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	UNIPACK	4 500 000
ATB	Caution solidaire	UNIPACK	2 505 000
UBCI	Caution solidaire	UNIPACK	1 110 000
UIB	Caution solidaire	YASMINE	6 000 000
uib	Caution solidaire	YASMINE	2 000 000
BH	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	1 500 000
UIB	Caution solidaire	ENNAJEH	2 500 000
UBCI	Caution solidaire	CEDRIA	2 850 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CEDRIA	100 000
UBCI	Caution solidaire	MED OIL	8 490 000
BT	Caution solidaire	MED OIL	6 900 000
UBCI	Caution solidaire	SNA	7 700 000
BT	Caution solidaire	SNA	7 500 000
UBCI	Caution solidaire	CARTHAGO	7 200 000
BH	Caution solidaire	CARTHAGO SANITAIRE	18 000 000
UBCI	Caution solidaire	DICK	2 600 000
BIAT	Caution solidaire	GAN	5 450 000
BNA	Caution solidaire	GIPA	10 000 000
UBCI	Caution solidaire	GLO	15 500 000
UBCI	Caution solidaire	NUTRIMIX	4 600 000
AMEN BANK	Caution solidaire	BJO	12 200 000
ATB	Caution solidaire	SNA	10 050 000
ATB	Caution solidaire	DICK	8 700 000
ATB	Caution solidaire	CEDRIA	3 780 000
ATB	Caution solidaire	GAN	4 885 000
ATB	Caution solidaire	MED OIL	9 380 000
ATB	Caution solidaire	NUTRIMIX	15 500 000
Total			1 688 903 001

2- Nantissements des titres de participation donnés et garanties reçues sous la forme de nantissements de titres de participations :

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres	Nature de l'engagement
ATTIJARI BANK	PGH	10 000 000	PGH	SNA	Nantissement
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	ALMES	Nantissement
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	EL MAZRAA	Nantissement
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH	15 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	MED FACTOR	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH	7 771 072	SPI	ENNAKL	Garantie reçue
BANQUE ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	SNA	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	ALMES	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	GAN	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	MBG	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	SNA	Nantissement
BNA	PGH	6 000 000	SPI	BNA	Garantie reçue
BNA	PGH		SPI	SFBT	Garantie reçue
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH	20 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	ENNAKL	Garantie reçue
Total		174 649 772			

RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2023

A Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A.,

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

1. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, font apparaître un total net de bilan de **700 728 176** dinars, des capitaux propres positifs de **590 577 116** dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **70 962 545** dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société **POULINA GROUP HOLDING au 31 Décembre 2023**, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui

s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation :

Au 31 décembre 2023, le portefeuille des titres de participation détenus directement par la société PGH s'élève à **543 953 635** dinars. En raison de l'importance de cette rubrique du bilan (voir la **Note 2** en annexe aux états financiers), nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la date de clôture, cette valeur est rapprochée de la valeur d'usage des dits titres, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

En réponse, nous avons mis en place des procédures permettant d'apprécier la valorisation de ces participations à la date de clôture. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- Apprécier la valeur d'usage des participations en se basant sur les différents facteurs retenus par la norme comptable 7 relative aux placements ;
- Rapprocher les valeurs calculées par nos soins avec celle retenues par la direction et vérifier l'existence d'éventuelles provisions sur les titres de participation.

4. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers individuels ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers individuels :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers individuels conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers individuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers individuels, c'est au conseil d'administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers individuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit,

réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers individuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que

nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'Article 3 de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'Article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Avril 2024,

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners
Salah MEZIOU

RAPPORT SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2023

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation et de placements dans les sociétés du groupe sont présentées aux **Notes 2 et 5** annexées aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions de titres de participation des sociétés du groupe réalisées en 2023 s'élève à **74 994 839** dinars. Le montant total des titres de participations des sociétés du groupe cédés en 2023 s'élève à **126 386 637** dinars pour un prix de cession de **126 359 808** dinars. Le montant total des acquisitions de titres de placements auprès des sociétés du groupe réalisées en 2023 s'élève à **76 799 869** dinars.

2- Engagements de la société envers les dirigeants :

- La rémunération brute annuelle servie au Directeur Général de la société PGH au titre de l'exercice 2023 s'élève à 250 000 dinars.
- Les jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration en 2023 au titre de l'exercice 2022 conformément à la décision de l'AGO du 14 Juin 2023 s'élèvent à 87 500 dinars en brut.
- La rémunération brute allouée au comité permanent en 2023 au titre de l'exercice 2022 conformément à la décision de l'AGO du 14 Juin 2023 s'élèvent à 25 000 dinars.

3- Crédits bancaires :

Au cours de l'exercice 2023, la société PGH a contracté deux crédits bancaires suivants :

- À la suite de l'autorisation du conseil d'administration de la société en date du 12 Décembre 2022 la société PGH a contracté en 2023 auprès de la BIAT un crédit à MLT aux modalités suivantes :

- Montant : 37 000 000 dinars ;
- Durée : 7 ans.

L'encours relatif à ce crédit s'élève au 31 Décembre 2023 à 37 000 000 dinars. Les intérêts supportés sur ce crédit, inscrits parmi les charges à payer au 31 Décembre 2023 s'élèvent à 2 396 758 Dinars.

- À la suite de l'autorisation du conseil d'administration de la société en date du 08 Décembre 2022 la société PGH a contracté en 2023 auprès d'Attijari Bank un crédit à MLT aux modalités suivantes :

- Montant : 20 000 000 dinars ;
- Durée : 7 ans.

L'encours relatif à ce crédit s'élève au 31 Décembre 2023 à 20 000 000 dinars. Les intérêts supportés sur ce crédit, inscrits parmi les charges à payer au 31 Décembre 2023 s'élèvent à 511 406 dinars.

4- Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées :

Les opérations d'achats et de ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées par la société PGH avec ses parties liées sont présentées dans la **Note 19** du présent rapport, relative aux informations sur les parties liées. Le montant total des ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées en 2023 s'élèvent à **45 677 389 dinars (H.TVA)**. Celui des achats réalisés auprès des parties liées de la société est de **3 626 604 dinars (H.TVA)**.

5- Fonds gérés déposés chez de TDS :

- La société POULINA GROUP HOLDING a placé chez la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR un fonds géré pour un montant de 6 100 000 dinars. Ce placement a fait l'objet d'une convention de gestion en date du 23 Mars 2020.

- La société POULINA GROUP HOLDING a porté au niveau des charges et produits de l'exercice 2023 les montants suivants se rattachant au fonds géré déposé chez de la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR :

Désignation	Montant en DT
- Dividendes PARTNER INVESTEMENT	211 764
- Commission de gestion fonds gérés (en Hors taxes)	(61 000)

6- Revenus des titres participatifs :

- La société POULINA GROUP HOLDING détenant 200 titres participatifs chez la société EL MAZRAA pour un montant total de 10 000 000 dinars, a porté au niveau des produits de l'exercice des intérêts sur titres participatifs au titre de l'exercice 2023 un montant de 1 670 047 dinars, et ce conformément à la notice d'émission en date du 24 Décembre 2019 tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration de la société EL MAZRAA en date du 24 Décembre 2019. Ces intérêts inscrits parmi les produits à recevoir ne sont pas encaissés au 31 Décembre 2023.

7- Cautions et garanties données et reçues au profit ou par des parties liées :

- Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de ses parties liées s'élèvent à **1 688 903 001** dinars. Le détail de ces cautions est présenté à la **Note 20** annexée aux états financiers.

- Les nantissements de titres de participation donnés par la société PGH en garantie de ses crédits bancaires ainsi que les garanties reçues sous la forme de nantissements sur titres auprès de ses parties liées s'élèvent à **174 649 772** dinars. Le détail de ces nantissements est présenté à la **Note 20** annexée aux états financiers.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 26 Avril 2024,

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners
Salah MEZIOU

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Salah MEZIOU (Expert-Partners).

<i>ACTIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		47 171 419	45 448 009
Amortissements des immobilisations incorporelles		-22 807 103	-20 090 023
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	<i>1</i>	<i>24 364 316</i>	<i>25 357 986</i>
Immobilisations corporelles		3 016 796 085	2 769 776 088
Amortissements des immobilisations corporelles		-1 681 213 961	-1 518 726 349
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	<i>2</i>	<i>1 335 582 124</i>	<i>1 251 049 739</i>
Immobilisations financières		361 788 218	367 459 274
Provisions pour dépréciation		-57 366 465	-57 154 008
<i>Immobilisations financières nettes</i>	<i>3</i>	<i>304 421 754</i>	<i>310 305 266</i>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<i>1 664 368 194</i>	<i>1 586 712 991</i>
Autres actifs non courants	<i>4</i>	8 279 890	3 704 603
<i>Total des autres actifs non courants</i>		<i>8 279 890</i>	<i>3 704 603</i>
<i>Total des actifs non courants</i>		<i>1 672 648 083</i>	<i>1 590 417 594</i>
<i>ACTIFS COURANTS</i>			
Stocks		1 081 377 348	1 031 179 108
Provisions sur stocks		-31 033 174	-28 991 313
<i>Stocks nets</i>	<i>5</i>	<i>1 050 344 174</i>	<i>1 002 187 795</i>
Clients et comptes rattachés		736 280 707	653 503 525
Provisions sur comptes clients		-85 131 919	-58 636 711
<i>Clients nets</i>	<i>6</i>	<i>651 148 788</i>	<i>594 866 814</i>
Autres actifs courants	<i>7</i>	255 597 031	396 728 845
Placements et autres actifs financiers	<i>8</i>	624 613 554	545 498 878
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>9</i>	176 207 418	140 827 050
<i>Total des actifs courants</i>		<i>2 757 910 965</i>	<i>2 680 109 383</i>
<i>TOTAL DES ACTIFS</i>		<i>4 430 559 049</i>	<i>4 270 526 977</i>

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		-25 640 626	-25 642 444
Réserves consolidées		768 847 546	747 192 314
Résultat consolidé		129 654 069	65 769 556
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>10</i>	<i>1 052 864 590</i>	<i>967 323 026</i>
<i>INTERETS DES MINORITAIRES</i>			
Part des minoritaires dans les réserves		11 997 229	13 054 323
Part des minoritaires dans le résultat		-2 298 413	-2 083 404
<i>Total des intérêts des minoritaires</i>	<i>11</i>	<i>9 698 816</i>	<i>10 970 919</i>
<i>Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires</i>		<i>1 062 563 406</i>	<i>978 293 945</i>
<i>PASSIFS</i>			
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>			
Emprunts		1 428 061 984	1 369 026 049
Autres passifs financiers		9 165 794	8 940 917
Provisions pour risques et charges		48 643 245	50 352 373
<i>Total des passifs non courants</i>	<i>12</i>	<i>1 485 871 024</i>	<i>1 428 319 339</i>
<i>PASSIFS COURANTS</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>13</i>	829 347 095	863 217 691
Autres passifs courants	<i>14</i>	122 805 688	96 428 046
Concours bancaires et autres passifs financiers	<i>15</i>	929 971 836	904 267 956
<i>Total des passifs courants</i>		<i>1 882 124 619</i>	<i>1 863 913 693</i>
<i>Total des passifs</i>		<i>3 367 995 642</i>	<i>3 292 233 032</i>
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		<i>4 430 559 049</i>	<i>4 270 526 977</i>

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	16	3 477 502 364	3 164 460 391
Autres produits d'exploitation	17	14 464 869	14 095 290
Production Immobilisée		349 110	465 064
Total des produits d'exploitation		3 492 316 343	3 179 020 745
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	18	-2 300 824 748	-2 179 374 401
Charges de personnel	19	-241 943 902	-186 772 072
Dotation aux amortissements et aux provisions		-203 669 673	-183 753 821
Autres charges d'exploitation	20	-400 685 695	-363 956 616
Total des charges d'exploitation		-3 147 124 017	-2 913 856 910
Résultat d'exploitation		345 192 326	265 163 835
Charges financières nettes	21	-219 439 405	-202 948 848
Produits des placements	22	27 522 974	24 257 801
Autres gains ordinaires		6 990 514	10 067 464
Autres pertes ordinaires		-8 408 917	-8 736 995
Dotations aux Amortissements sur écarts d'acquisition positifs		-3 390 699	-3 238 585
Quote-part des titres mis en équivalence	3.2	12 211 896	11 723 332
Résultat des activités ordinaires avant impôt		160 678 689	96 288 004
Impôts sur les bénéfices		-27 541 085	-26 877 530
Contribution sociale de solidarité		-5 781 948	-5 724 322
Résultat des activités ordinaires après impôt		127 355 656	63 686 152
Eléments extraordinaires		0	0
Résultat des activités ordinaires après impôt		127 355 656	63 686 152
Part des minoritaires dans le résultat		-2 298 413	-2 083 404
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		129 654 069	65 769 556

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION</i>		
<i>Résultat Net consolidé de l'exercice</i>	<i>129 654 069</i>	<i>65 769 556</i>
<i>Ajustements pour :</i>		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	203 669 673	183 753 821
• Variation du BFR	-61 444 864	-231 622 600
• Plus ou moins-values de cessions	-14 905 692	-12 123 326
• Transfert de charges	-1 154 601	-50 259
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	2 298 413	2 083 404
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-2 226 023	-2 307 726
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-12 211 896	-11 723 332
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	<i>243 679 079</i>	<i>-6 220 461</i>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-250 810 382	-59 173 671
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	1 095 769	-543 474
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	<i>-249 714 612</i>	<i>-59 717 145</i>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
- Rachat des titres d'autocontrôles	1 819	-4 050
- Dividendes et autres distributions	-53 406 919	-59 060 111
- Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	89 183 298	118 840 468
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	<i>35 778 197</i>	<i>59 776 307</i>
<i>VARIATION DE TRESORERIE</i>	<i>29 742 664</i>	<i>-6 161 299</i>
<i>- Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>115 368 695</i>	<i>121 529 993</i>
<i>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>145 111 359</i>	<i>115 368 695</i>

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H.)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 Décembre 2023

I – PRESENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activités principales :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations... ;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres... ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
 - L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
 - La céramique ;
 - Le carton ;
 - L'immobilier.
-

II – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

II.1 Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
 - *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

 - Convention de l'entité ;
 - Convention de l'unité monétaire ;
 - Convention de la périodicité ;
 - Convention du coût historique ;
 - Convention de réalisation du revenu ;
 - Convention de rattachement des charges aux produits ;
 - Convention de l'objectivité ;
 - Convention de l'information complète ;
 - Convention de l'importance relative ;
 - Convention de prudence ;
 - Convention de permanence des méthodes.
-

II.2 Principes de consolidation :

II. 2 .1 Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;
 - Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
 - Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.
-

II.2 .2 Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 31 Décembre 2023, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **119** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **2** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2023, figure à la Note **III.1**.

II.2.2.1 Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs en fin d'exercice tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.2.2 Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, des écarts d'acquisition positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe.

Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PPM PLUS ;
- S.C.I ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- T.M.T ;
- C.G.B.

Au cours de l'exercice 2017, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.G.T.M ;
 - STARMAT (Ex. I.F.F.) ;
 - S.I.G.A ;
-

Au cours de l'exercice 2020, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.I.T.S
- I.C.C
- ARETA 3000
- COTIM
- S.A.T

Au cours de l'exercice 2021, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- EL FERDAOUS
- SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice 2022, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite à l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- BIM IN TOUCH

Au cours de l'exercice 2023, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite à l'acquisition par le groupe des sociétés suivantes :

- CHIFCO
- E.D.C
- JAWHRA TELECOM
- AYMAX CONSULTING
- AYMAX BENELUX
- AYMAX SERVICES
- AYMAX TECHNOLOGIES

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

Le « Goodwill négatif » qui ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues, est rapporté en produits au fur et à mesure que les avantages économiques futurs des actifs identifiables amortissables acquis sont consommés (Taux annuel estimé à 10 % au niveau du groupe).

II.3 -Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Rubrique	Taux
Frais de recherche et développement	33%
Logiciels et licences	33%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10%
Matériel de transport	20%
Plantations	3,33%, 5%, 6,67%
Installations générales, Agencements et Aménagements	10%
Matériel informatique	15%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel d'emballage	10%
Petit matériel d'exploitation	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II.3.2 Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués.

Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe décrite au § II-2-2.

II.3.3 Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

Au 31/12/2023, deux sociétés ont fait l'objet de mise en équivalence à savoir Ennakl Automobiles et BH Assurances.

Toutefois, la mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du

groupe ENNAKL, plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société ENNAKL, et ce comme le prévoit le paragraphe 10 de la norme comptable tunisienne « NCT 35 ». Par ailleurs, selon la norme internationale **IFRS 11** « Partenariat », toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1^{er} janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition.

II.3.4 Stocks :

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

II.3.5 Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme à la clôture de l'exercice.

II.3.6 Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Elles sont également soumises à la contribution sociale de solidarité.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéfices.

Il est à noter que le groupe ne tient pas compte de l'impôt différé pour les besoins de l'établissement de ses états financiers consolidés.

II.3.7 Revenus :

D'après la NCT 3, les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres

opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II.3.8 Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

1. Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2023 :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22		
1	POULINA GROUP HOLDING	98,24%	98,24%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	DICK	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	NUTRIMIX	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	EL MAZRAA	98,71%	98,71%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	MED OIL COMPANY	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	S.N.A	99,94%	99,94%	99,99%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	ALMES	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	GREEN LABEL OIL	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	ZAHRET MORNAG	99,93%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	G.I.P.A	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	YASMINE	99,92%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	GLOBAL TRADING	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	M.B.G	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	PROINJECT	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	SAOUEF	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	SIDI OTHMANE	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	P.A.F	99,91%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	EL JENENE	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	G.A.N	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	B.J.O	99,95%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	TAZOGHRANE	99,82%	99,70%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	CEDRIA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	T'PAP	99,94%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	UNIPACK	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	SABA	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	STE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	99,90%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	PREMIX SEBRI	99,97%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	AGRO BUSINESS	99,95%	99,96%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	PARTNER INVESTMENT	99,78%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	EL MAZRAA MARKET	99,56%	99,77%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22		
33	OASIS	99,93%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	B.B.M	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	P.P.M	99,92%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	LINPACK	99,93%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	G.P.L	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	SOKAPO	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	TECHNOFLEX	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,96%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	CHAHRAZED	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE	99,56%	74,82%	100,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	S.G.T.M	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TRANSPPOOL	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	ENNAJAH	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	SUD PACK	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	ETTAAMIR	97,52%	96,64%	97,52%	96,64%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	GAN DISTRIBUTION	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	S.I.G.A	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	LE PASSAGE	99,90%	99,91%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	ESSANA OUBAR	99,98%	98,70%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	S.T.A.S	79,98%	79,98%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	ASTER TRAINING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	ELIOS	99,92%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	MED FACTOR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	99,87%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	ASTER INFORMATIQUE	99,92%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	EL BORAQ	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	S.I.T.S	78,72%	78,30%	78,89%	78,47%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	MED INDUSTRIE	99,95%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	GREEN VOLT	99,75%	99,76%	99,90%	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	I.T.C	99,92%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	DATA XION	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	EL FERDAOUS	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	MAGHREB INDUSTRIE	99,87%	99,88%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	S.A.T	99,43%	99,44%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	P.P.M PLUS	99,94%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	99,94%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	F.M.A	99,91%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	I.C.C	81,31%	81,01%	96,25%	96,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
72	SELMA	99,12%	99,45%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	COTIM	99,93%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22		
74	T.M.T	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	BIM IN TOUCH	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	POULINA TRADING	99,90%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	LARIA INT	99,94%	99,94%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	ROMULUS VOYAGES	99,49%	99,49%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	ETTAAMIR NEGOCE	99,48%	99,45%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	S.C.I	99,90%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	STARMAT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	CARTHAGO SANITAIRE	99,96%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	CARTHAGO BRIQUES	99,91%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	99,93%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	C.G.B	99,91%	99,92%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	ORCADE NEGOCE	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	POLYPHOS	99,90%	99,98%	100,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	PAYVAGO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	CONCORDE TRADE COMPANY	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	LES FRUITS DE CARTHAGE	99,96%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	UNITED PASTRY	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	BITUMEX	80,21%	80,21%	80,24%	80,24%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	SOVIT	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	AVIPACK	99,93%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	POULINA DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	99,89%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	A.C.M	99,98%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	POOLSIDER	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	I.B.P	99,92%	99,93%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	SOCIETE MARITIME AMIRA	99,96%	99,96%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	ORCADE CORPORATION	19,19%	19,19%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	IDEAL CERAMIQUE	59,93%	59,93%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
102	HERMES INT BUSINESS LTD	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	POULINA COTE D'IVOIRE	99,85%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	CARVEN	76,91%	76,90%	77,23%	77,23%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	SICMA	99,94%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	MED FOOD	99,95%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	SOCIETE GENERALE NOUHOUD	99,92%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	IDEAL INDUSTRIE DE L'EST ALGERIE	99,90%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	ESMERALDA	99,88%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
110	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,85%	99,78%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
111	GIPAM	96,55%	96,56%	99,98%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
112	ARETA 3000	79,38%	79,38%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
113	CHIFCO (i)	70,15%	70,15%	70,15%	70,15%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
114	JAWHARA TELECOM (i)	70,18%	70,18%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/23	31/12/22	31/12/23	31/12/22		
115	E.D.C (i)	70,45%	70,45%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
116	AYMAX CONSULTING	74,96%	49,97%	75,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
117	AYMAX BENELUX (ii)	74,96%	49,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
118	AYMAX TECHNOLOGIES (ii)	74,78%	49,86%	99,76%	99,76%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
119	AYMAX SERVICES (ii)	38,23%	25,49%	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	ENNAKL AUTOMOBILES	31,16%	30,74%	31,22%	30,80%	Influence notable	Mise en équivalence
2	BH ASSURANCE	37,57%	37,44%	37,65%	37,55%	Influence notable	Mise en équivalence

(i) Ces sociétés contrôlés par le groupe, au cours de l'exercice 2022, ont été incluses dans le périmètre de consolidation à partir de 2023, et ce en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant en 2022.

(ii) Ces sociétés qui sont contrôlées par la société Aymax Consulting ont été incluses dans le périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2023. En effet, la société Aymax Consulting qui était sous influence notable en 2022 et qui faisait l'objet de mise en équivalence est devenue sous contrôle exclusif en 2023.

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31/12/2023 :

a) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 54 751 646 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant au 31/12/2023. Ces participations sont totalement provisionnées. Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts rattachés à ces participations se présentent comme suit :

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022		
1	Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,26%	92,34%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	99,95%	99,89%	100%	100%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel LebdaLissinaatMawed El Binaa	91,96%	91,97%	92,00%	92,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika AfriquiaLissina al Elajor	70,26%	70,27%	70,33%	70,33%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	SeljaLisinaat Elmothalajat	69,97%	69,15%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,70%	59,52%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	LebdaLissinaat El Plastiquia El Moussahama	51,97%	52,01%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarabols Li IntajAlafHayawania	50,96%	50,99%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	EttatouirEttanmiaa El Omrania El Mochtaraka (iii)	59,94%	59,88%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	AchghalEzzaouia Poulina Bouzguendalilinjaet	32,84%	32,77%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

(iii) Participation détenue par la société « Poulina Libye de constructions et travaux publics », exclue du périmètre de consolidation.

b) La participation indirecte de la société PGH dans la société AYMAX Egypte, comptabilisée au niveau des états financiers de sa filiale AYMAX CONSULTING pour un montant de 70 751 DT, n'a pas été intégrée lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 et reste inscrite parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant au 31/12/2023 :

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022		
1 AYMAX Egypte	59,97%	39,98%	80,00%	80,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

c) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés MECAWAYS et KELY DISTRIBUTION, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales respectivement pour 885 016 DT et 32 048 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 et restent inscrites parmi les titres de participation, puisqu'il s'agit de sociétés en cours de dissolution :

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022		
1 MECAWAYS	97,39 %	97,33 %	97,43 %	97,43 %	Exclue du périmètre	Non consolidée
2 KELY Distribution	99,71 %	99,72 %	99,75 %	99,75 %	Exclue du périmètre	Non consolidée

IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV.1-ACTIFS

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2023 à 24 364 316 DT contre 25 357 986 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	1 016 245	70 047
<i>Concessions de marques, brevets et licences</i>	5 208 362	3 953 847
<i>Logiciels</i>	19 990 357	18 390 429
<i>Fonds commerciaux</i>	2 710 242	2 720 498
<i>Droits au bail</i>	88 835	88 835
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	7 811
<i>Goodwill net d'amortissements (i)</i>	18 149 567	20 216 542
Sous-Total	47 171 419	45 448 009
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-22 807 103	-20 090 023
Total net	24 364 316	25 357 986

(i) : Au 31/12/2023, ce montant correspond à la valeur brute des écarts sur acquisitions de titres totalisant un montant de 38 464 340 DT diminuée des amortissements cumulés totalisant un montant de -20 314 773 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 335 582 124 DT contre 1 251 049 739 DT au 31 Décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Terrains</i>	180 183 620	172 456 732
<i>Constructions</i>	604 745 830	598 611 993
<i>Plantations et cheptel</i>	11 005 203	11 974 547
<i>Installations Techniques Matériel et outillages industriels</i>	1 283 336 615	1 238 956 412
<i>Matériel de Transport</i>	187 122 025	170 363 734
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	378 889 454	348 104 377
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	48 968 114	43 783 894
<i>Matériel d'emballage</i>	93 215 106	93 540 129
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	23 169 831	22 503 218
<i>Immobilisations en cours</i>	206 160 286	69 481 052

Total Brut	3 016 796 085	2 769 776 088
<i>Moins Amortissements</i>	-1 681 213 961	-1 518 726 349
Total net	1 335 582 124	1 251 049 739

Note 3 : Immobilisations financières :

Au 31 Décembre 2023, la valeur nette des immobilisations financières s'élève à 304 421 754 DT contre 310 305 266 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Titres de participation</i>	140 993 127	148 393 965
<i>Titres mis en équivalence</i>	163 664 550	158 617 508
<i>Obligations</i>	34 400 000	43 740 000
<i>Prêts</i>	7 673 094	3 110 528
<i>Dépôts et cautionnements</i>	14 255 573	12 799 928
<i>Autres immobilisations financières</i>	801 874	797 345
Total Brut	361 788 218	367 459 274
<i>Moins Provisions</i>	-57 366 465	-57 154 008
Total net	304 421 754	310 305 266

3-1 Titres de participation :

Le solde brut des titres de participation au 31 Décembre 2023 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
ATTIJARI BANK	56 222 345	58 044 709	-1 822 365
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR (i)	17 725 339	17 725 339	0
TUNISIE LEASING & FACTORING	11 840 108	13 262 435	-1 422 327
AFRICAINNE DE TRANSFORMATION DE METAUX (i)	9 984 378	9 984 378	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINAA (i)	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE (i)	7 264 398	7 264 398	0
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC (i)	6 341 449	6 341 449	0
BNA	5 380 829	5 380 829	0
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
CHIFCO	0	4 216 396	-4 216 396
GIPA LYBIE (i)	2 958 611	2 958 611	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
CLOUD TEMPLE AFRICA	1 591 408	1 591 408	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA (i)	1 171 201	1 171 201	0
TRABOLS LIINTEJ ALAF (i)	970 125	970 125	0
MECAWAYS (iii)	885 016	885 016	0
EZZAOUIA (i)	744 703	744 703	0
BTP France	567 815	567 815	0
AGROMED	415 306	415 306	0

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
OXYMETAL France	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
DAOUAJINE BOUZNIKA	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
ESSOUKNA	119 221	119 221	0
BITUMEN	99 300	99 300	0
CM LASER	90 000	90 000	0
ANTICAFE CARTHAGE LAND	90 000	90 000	0
AYMAX EGYPTE (ii)	70 751	0	70 751
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	66 500	66 500	0
STE AL MADINA NABEUL CENTRE	62 460	62 460	0
SICAB	50 000	50 000	0
Société de gestion du technopôle de Sfax (SGTS)	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
KELY DISTRIBUTION (iii)	32 048	32 048	0
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
E.D.C	0	10 000	-10 000
O'CLAIRE	7 500	7 500	0
STE AL MADINA AROUIKA	5 233	5 233	0
JAWHARA TELECOM	0	500	-500
STLV	100	100	0
DEALER	40	40	0
Total	140 993 127	148 393 965	-7 400 837

(i) : Ces sociétés contrôlées par le groupe, et établies en Lybie ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant.

(ii) : Cette société contrôlée par le groupe, au cours de l'exercice 2023, n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation, et ce en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant au 31 Décembre 2023.

(iii) : Ces sociétés en cours de liquidation, ont été exclues à partir de 2022 du périmètre de consolidation.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31 Décembre 2023, les titres mis en équivalence totalisant la somme de 163 664 550 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
ENNAKL AUTOMOBILES	107 482 373	104 198 924	-20 434 055	-21 928 991	8 305 048	7 976 135
BH ASSURANCE	56 182 177	53 434 960	4 645 830	1 997 025	3 906 848	3 942 634
AYMAX CONSULTING	0	983 625	0	-574 970	0	-195 437
Total	163 664 550	158 617 508	-15 788 226	-20 506 936	12 211 896	11 723 332

Note 4 : Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 8 279 890 DT contre 3 704 603 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Frais préliminaires</i>	6 108 693	2 361 271
<i>Charges à répartir</i>	2 171 197	1 343 333
Total	8 279 890	3 704 603

Note 5 : Stocks :

Au 31 Décembre 2023, la valeur nette des stocks s'élève à 1 050 344 174 DT contre 1 002 187 795 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Matières premières</i>	632 757 224	623 842 819
<i>Fournitures et consommables</i>	57 987 950	48 785 593
<i>Travaux en cours</i>	84 470 614	67 355 953
<i>Produits finis</i>	297 381 225	271 357 903
<i>Marchandises</i>	8 780 335	19 836 840
Total Brut	1 081 377 348	1 031 179 108
<i>Provisions sur stocks</i>	-31 033 174	-28 991 313
Total net	1 050 344 174	1 002 187 795

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2023, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 651 148 788 DT contre 594 866 814 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Clients</i>	355 622 849	304 408 299
<i>Clients, effets à recevoir</i>	175 398 264	128 132 418
<i>Clients étrangers</i>	196 899 263	214 694 760
<i>Clients, factures à établir</i>	8 360 331	6 268 048
Total Brut	736 280 707	653 503 525
<i>Provisions clients</i>	-85 131 919	-58 636 711
Total net	651 148 788	594 866 814

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 31 Décembre 2023, les autres actifs courants s'élèvent à 255 597 031 DT contre 396 728 845 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Reports d'impôts sur les sociétés</i>	86 588 742	60 108 797
<i>Reports de TVA</i>	77 617 262	92 228 857
<i>Associé opérations sur capital</i>	0	2 799 856
<i>Fournisseurs, avances et acomptes</i>	3 112 867	236 319
<i>Créances sur cession de valeur mobilière</i>	2 327 838	27 620 816
<i>Débiteurs divers</i>	20 419 307	7 093 403
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	546 874	137 407
<i>Comptes de régularisation actif</i>	64 984 141	206 503 389
Total	255 597 031	396 728 845

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 31 Décembre 2023, les placements et autres actifs financiers totalisent un montant de 624 613 554 DT contre 545 498 878 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Titres de Placements courants</i>	605 858 309	374 945 633
<i>Certificats de dépôt</i>	1 500 000	152 000 000
<i>Billets de trésorerie</i>	1 750 000	1 700 000
<i>Obligations</i>	13 100 000	13 580 000
<i>Intérêts sur obligations</i>	2 405 245	3 273 246
Total	624 613 554	545 498 878

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Au 31 Décembre 2023, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 176 207 418 DT contre un montant de 140 827 050 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Valeurs à l'encaissement</i>	10 081 187	5 940 294
<i>Avoirs en Banques</i>	164 685 732	132 712 202
<i>Avoirs Caisses</i>	1 440 499	2 174 554
Total	176 207 418	140 827 050

IV.2-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

Note 10 : Capitaux propres :

Au 31 Décembre 2023, les capitaux propres consolidés du groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600
<i>Titres en autocontrôle (i)</i>	-25 640 626	-25 642 444
<i>Réserves consolidées</i>	768 847 546	747 192 314
<i>Résultat consolidé</i>	129 654 069	65 769 556
Total	1 052 864 590	967 323 026

(i) Les titres en autocontrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

Note 11 : Intérêts des minoritaires :

Au 31 Décembre 2023, les intérêts des minoritaires totalisent un montant de 9 698 816 DT contre un montant de 10 970 919 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	11 997 229	13 054 323
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	-2 298 413	-2 083 404
Total	9 698 816	10 970 919

Note 12 : Passifs non courants :

Au 31 Décembre 2023, les passifs non courants totalisent un montant de 1 428 319 339 DT contre un montant de 1 428 319 339 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Emprunts et autres passifs financiers à long terme</i>	1 428 061 984	1 369 026 049
<i>Autres passifs financiers à long terme</i>	9 165 794	8 940 917
<i>Provisions pour risques et charges</i>	48 643 245	50 352 373
Total	1 485 871 024	1 428 319 339

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 829 347 095 DT contre un montant de 863 217 691 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Fournisseurs locaux</i>	161 491 647	137 004 064
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	474 001 709	488 829 762
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	877 693	355 056
<i>Fournisseurs étrangers</i>	158 352 607	212 683 607
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	34 623 439	24 345 202
Total	829 347 095	863 217 691

Note 14 : Autres passifs courants :

Au 31 Décembre 2023, les autres passifs courants totalisent un montant de 122 805 688 DT contre un montant de 96 428 046 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Clients, avances et acomptes</i>	25 946 417	16 811 146
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	6 936 376	4 842 335
<i>Impôts et taxes</i>	9 771 425	22 825 391
<i>Comptes d'associés hors groupe</i>	9 892 417	9 266 378
<i>Créditeurs divers</i>	54 529 675	23 361 797
<i>Comptes de régularisation passif</i>	10 601 131	14 443 907
<i>Provisions courantes</i>	5 128 246	4 877 092
Total	122 805 688	96 428 046

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent un montant de 929 971 836 DT au 31 Décembre 2023 contre un montant de 904 267 956 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Échéances à moins d'un an sur emprunts</i>	175 551 017	150 358 773
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	733 405 946	728 450 827
<i>Découverts bancaires</i>	21 014 872	25 458 356
Total	929 971 836	904 267 956

IV.3-ETAT DE RÉSULTAT :**Note 16 : Revenus :**

Les revenus totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 3 477 502 364 DT contre un montant de 3 164 460 391 DT au 31 Décembre 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Ventes de biens et prestations de services</i>	3 549 753 307	3 239 605 264
<i>Remises, rabais, ristournes accordés</i>	-72 250 943	-75 144 873

Total**3 477 502 364****3 164 460 391****Note 17 : Autres produits d'exploitation :**

Au 31 Décembre 2023, les autres produits d'exploitation totalisent un montant de 14 464 869 DT contre un montant de 14 095 290 DT au 31 Décembre 2022 Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Subventions d'exploitation</i>	11 059 495	11 617 631
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	2 226 023	2 307 726
<i>Transferts de charges</i>	1 154 601	50 259
<i>Autres produits d'exploitation</i>	24 750	119 674
Total	14 464 869	14 095 290

Note 18 : Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés :

Au 31 Décembre 2023, les achats de marchandises et d'approvisionnements ont totalisé la somme de 2 300 824 748 DT contre un solde au 31 Décembre 2022 de 2 179 374 401 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Achats de matières premières</i>	1 709 881 548	1 797 215 065
<i>Achats de fournitures consommables</i>	191 959 773	183 955 949
<i>Achats matériels d'emballages</i>	86 452 748	83 432 077
<i>Achats de marchandises</i>	273 298 124	239 611 418
<i>Frais sur achats</i>	57 438 502	65 590 098
<i>Variations des stocks</i>	-15 452 523	-188 870 987
<i>Remises, rabais, ristournes obtenus</i>	-2 753 424	-1 559 219
Total	2 300 824 748	2 179 374 401

Note 19 : Charges de personnel :

Au 31 Décembre 2023, les charges de personnel totalisent un montant de 241 943 902 DT contre un solde au 31 Décembre 2022 de 186 772 072 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	201 457 644	158 385 181
<i>Charges sociales légales</i>	35 857 983	24 758 607
<i>Autres charges de personnel</i>	4 628 275	3 628 284
Total	241 943 902	186 772 072

Note 20 : Autres charges d'exploitation :

Au 31 Décembre 2023, les autres charges d'exploitation ont totalisé la somme de 400 685 695 DT contre un solde au 31 Décembre 2022 de 363 956 616 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Achats d'études et de prestations de services</i>	6 950 459	175 524
<i>Achats de matériel, équipements et travaux</i>	27 802	109 941
<i>Achats non stockés de fournitures</i>	92 759 106	89 931 423
<i>Services extérieurs</i>	107 673 756	94 852 807
<i>Autres services extérieurs</i>	175 624 452	166 651 939
<i>Charges divers ordinaires</i>	3 071 235	2 602 872
<i>Impôts et taxes</i>	14 578 885	9 632 110
Total	400 685 695	363 956 616

Note 21 : Charges financières nettes :

Au 31 Décembre 2023, les charges financières nettes ont totalisé la somme de 219 439 405 DT contre une somme de 202 948 848 DT au 31 Décembre 2022, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Charges d'intérêt</i>	-252 977 349	-204 490 266
<i>Produits financiers nets</i>	22 593 997	10 239 887
<i>Charge sur cession de valeurs mobilières</i>	-5 443 049	-1 546 403
<i>Produits sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	20 157 736	12 048 737
<i>Revenus des valeurs mobilières de placement (i)</i>	3 278 452	10 315 519
<i>Perte de change</i>	-22 340 614	-41 287 494
<i>Gain de change</i>	15 291 422	11 771 172
Total	-219 439 405	-202 948 848

(i) A notre avis, ces montants devraient être présentés au niveau de la rubrique « produits des placements ».

Note 22 : Produits des placements :

Au 31 Décembre 2023, les produits des placements totalisent un montant de 27 522 974 DT contre un montant au 31 Décembre 2022 de 24 257 801 DT représentant les dividendes reçus des sociétés hors groupe non consolidées et non contrôlées se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
<i>Dividendes SFBT</i>	19 237 040	18 586 930
<i>Dividendes ATTIJARI BANK</i>	5 720 000	4 505 335
<i>Dividendes TUNISIE LEASING & FACTORING</i>	1 088 738	362 580
<i>Dividendes BNA</i>	357 808	357 808
<i>Dividendes AMEN BANK</i>	0	14 973
<i>Dividendes UNIFACTOR</i>	45 000	45 000
<i>Dividendes ESSOUKNA</i>	3 143	0
<i>Dividendes FCP, SICAV et similaires</i>	1 071 245	385 175
Total	27 522 974	24 257 801

Note 23 : Engagements hors bilan du groupe :

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

1- Nantissements des titres de participation en garantie des crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe :

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
ATTIJARI BANK	PGH	10 000 000	PGH	SNA
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	ALMES
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	EL MAZRAA
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SNA	5 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH	15 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH		PGH	MED FACTOR
ATTIJARI BANK	NUTRIMIX	10 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	NUTRIMIX		NUTRIMIX	SPI
ATTIJARI BANK	STE AGRICOLE DICK	10 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	STE AGRICOLE DICK		STE AGRICOLE DICK	SPI
BIAT	SPI	7 515 000	SPI	TUNISIE LEASING & FACTORING
BANQUE ZITOUNA	PGH	7 771 072	SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	SAOUEF	10 000 000	SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	SNA
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	ALMES
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	GAN
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	MBG
BANQUE ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO
BANQUE ZITOUNA	PGH		PGH	SNA
ATB	MED OIL COMPANY	7 500 000	SPI	SFBT
ATB	NUTRIMIX	7 500 000	SPI	SFBT

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
ATB	SAOUEF	7 500 000	SPI	SFBT
ATB	STE AGRICOLE DICK	7 500 000	SPI	SFBT
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE	10 000 000	SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE		SPI	SITS
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE		SPI	SITS
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE		SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE		SPI	SITS
BANQUE ZITOUNA	SOCIETE YASMINE		SPI	ENNAKL
ATTIJARI BANK	SPI	8 000 000	SPI	SFBT
BANQUE ZITOUNA	EL JENENE	10 000 000	SPI	ENNAKL
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SPI	2 000 000	SPI	ENNAKL
ATTIJARI BANK	SPI	12 000 000	SPI	SFBT
BT	DICK	13 000 000	SPI	SFBT
BNA	PGH	6 000 000	SPI	BNA
BNA	PGH		SPI	SFBT
BT	ENNAJEH	4 700 000	SPI	SFBT
BT	MED OIL COMPANY	7 000 000	SPI	SFBT
BT	SAOUEF	3 000 000	SPI	SFBT
BT	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	3 000 000	SPI	SFBT
BT	SIDI OTHMEN	5 000 000	SPI	SFBT
BT	DICK	10 000 000	SPI	SFBT
BT	EL MAZRAA	10 000 000	SPI	SFBT
BT	CARTHAGO	5 000 000	SPI	SFBT
BT	SNA	2 000 000	SPI	SFBT
BT	T'PAP	2 000 000	SPI	SFBT
BT	UNIPACK	2 000 000	SPI	SFBT
BT	YASMINE	2 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	EL MAZRAA	7 000 000	SPI	SFBT
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT
BT	EL MAZRAA	3 420 000	SPI	SFBT
BT	DICK	2 100 000	SPI	SFBT
BT	CARTHAGO	800 000	SPI	SFBT
AttijarI BANK	SPI	30 000 000	SPI	PGH
AMEN BANK	ALMES	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	ALMES		SPI	SFBT
AMEN BANK	ALMES		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	ALMES		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	ALMES		SPI	SITS
AMEN BANK	DICK	30 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	DICK		SPI	SFBT
AMEN BANK	DICK		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	DICK		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	DICK		SPI	SITS
ATTIJARI BANK	CARTHAGO	25 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SID	20 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	EL JINENE	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
AMEN BANK	EL JINENE		SPI	SFBT
AMEN BANK	EL JINENE		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	EL JINENE		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	EL JINENE		SPI	SITS
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	MED OIL COMPANY		SPI	SFBT
AMEN BANK	MED OIL COMPANY		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	MED OIL COMPANY		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	MED OIL COMPANY		SPI	SITS
AMEN BANK	NUTRIMIX	40 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	NUTRIMIX		SPI	SFBT
AMEN BANK	NUTRIMIX		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	NUTRIMIX		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	NUTRIMIX		SPI	SITS
AMEN BANK	SAOUEF	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	SAOUEF		SPI	SFBT
AMEN BANK	SAOUEF		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	SAOUEF		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	SAOUEF		SPI	SITS
AMEN BANK	SIDI OTHMANE	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	SIDI OTHMANE		SPI	SFBT
AMEN BANK	SIDI OTHMANE		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	SIDI OTHMANE		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	SIDI OTHMANE		SPI	SITS
AMEN BANK	SNA	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	SNA		SPI	SFBT
AMEN BANK	SNA		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	SNA		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	SNA		SPI	SITS
AMEN BANK	TAZOGHRANE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	TAZOGHRANE		SPI	SFBT
AMEN BANK	TAZOGHRANE		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	TAZOGHRANE		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	TAZOGHRANE		SPI	SITS
AMEN BANK	YASSMINE	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	YASSMINE		SPI	SFBT
AMEN BANK	YASSMINE		SPI	BH ASSURANCE
AMEN BANK	YASSMINE		SPI	ENNAKL
AMEN BANK	YASSMINE		SPI	SITS
ATTIJARI BANK	ELIOS	20 000 000	SPI	SFBT
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	CARTHAGO	15 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	EL MAZRAA	8 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	GIPA	20 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	PROINJECT	5 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	DICK	25 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	MBG	7 000 000	SPI	SFBT

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
ATTIJARI BANK	PGH	20 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH		SPI	ENNAKL

RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2023

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

1. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **POULINA GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **4 430 559 049** dinars et des capitaux propres consolidés (part du groupe) de **1 052 864 590** dinars y compris un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **129 654 069** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « ***Fondement de l'opinion*** » de notre rapport, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa

performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. *Fondement de l'opinion :*

Nos travaux ont été limités par la non-consolidation par la société PGH des états financiers des sociétés établies en Lybie dans lesquelles elle détient des participations directes et indirectes pour un montant brut de **54 751 646 dinars** et qui sont provisionnées à hauteur de 100%, et ce compte tenu de l'indisponibilité des informations financières relatives à ces sociétés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. *Questions clés de l'audit :*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

➤ *Evaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées :*

Comme indiqué dans le bilan consolidé, l'actif du groupe comprend un Goodwill dont la valeur nette est de **18 149 567 dinars** et des participations dans des entreprises associées d'un montant de **163 664 550 dinars**. Les notes **1 et 3-2** annexées aux états financiers précisent les modalités de calcul des deux éléments précités.

Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises

associées constituent un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers. En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la direction ;
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill ;
- ✓ Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill et l'évaluation des titres mis en équivalence ;
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes 1 et 3-2 annexées aux états financiers avec les calculs effectués ;

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés :

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **PGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer

le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à
-

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1. Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers

consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « POULINA GROUP HOLDING S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 26 Avril 2024,

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting

Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners

Salah MEZIOU

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES

-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Société BDO Tunisie représentée par Mr Khaled Mnif.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS			
<u>Actifs non Courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	8 542 043	7 260 431
- Amortissements		- 3 009 204	- 2 637 196
		5 532 839	4 623 235
Immobilisations corporelles	1.1	30 319 979	29 439 900
- Amortissements		- 25 449 632	- 24 689 750
		4 870 347	4 750 150
Immobilisations financières	1.2	8 437 213	8 243 719
- Provision		- 539 732	- 456 924
		7 897 481	7 786 795
Autres actifs non courants	1.3	22 998	19 395
Total des actifs non courants	1	18 323 665	17 179 575
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	2.1	24 798 753	22 343 364
- Provision		- 1 374 478	- 1 329 728
		23 424 275	21 013 636
Clients et comptes rattachés	2.2	12 267 388	9 752 212
- Provision		- 3 157 121	- 3 022 162
		9 110 267	6 730 050
Autres actifs courants	2.3	5 040 091	4 722 843
- Provision		- 546 949	- 546 949
		4 493 142	4 175 894
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 118	2 118
Liquidités et équivalents de liquidités		1 188 791	1 561 887
		1 190 909	1 564 005
Total des actifs courants	2	38 218 593	33 483 585
Total des actifs		56 542 258	50 663 160

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		15 444 000	15 444 000
Réserves		6 342 403	5 142 403
Autres capitaux propres		281 174	321 796
Résultats reportés		5 924 562	6 406 252
Total des capitaux propres avant résultat		<u>27 992 139</u>	<u>27 314 451</u>
Résultat de l'exercice		<u>2 018 709</u>	<u>1 799 390</u>
Total des capitaux propres	3	<u>30 010 848</u>	<u>29 113 841</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	1 100 000	1 711 873
Total des passifs non courants		<u>1 100 000</u>	<u>1 711 873</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	8 744 381	3 389 676
Autres passifs courants	5.2	1 717 575	1 548 203
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	14 969 454	14 899 567
Total des passifs courants	5	<u>25 431 410</u>	<u>19 837 446</u>
Total des passifs		<u>26 531 410</u>	<u>21 549 319</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>56 542 258</u>	<u>50 663 160</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	6.1	41 050 409	27 419 285
Autres produits d'exploitation	6.2	1 009	2 508
(I) Total des revenus	6	41 051 418	27 421 793
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	-	6 587 522
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-	23 630 522
Charges de personnel	6.4	-	4 682 794
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-	795 105
Autres charges d'exploitation	6.6	-	1 261 876
(II) Total des charges d'exploitation		-	23 782 775
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</u>		4 454 837	3 639 018
Charges financières nettes	6.7	-	1 439 029
Produits des Placements	6.8	90 101	516 157
Autres gains ordinaires	6.9	131 986	138 346
Autres pertes ordinaires	6.10	-	841 296
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		2 411 352	2 013 196
Impôt sur les bénéfices		-	213 806
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		2 018 709	1 799 390
Eléments exceptionnels		-	-
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		2 018 709	1 799 390

État des Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		2 018 709	1 799 390
-			
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 419 617	1 620 701
- Variation des stocks	7.1.2	- 2 455 389	- 6 379 135
- Variation des créances clients	7.1.3	- 2 332 745	4 072 184
- Variation des autres actifs	7.1.4	- 317 248	- 443 221
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	5 519 871	- 5 704 092
- Plus-value sur cessions d'immobilisations	-	61	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	3 852 754	- 5 034 173
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	- 2 182 270	- 1 057 682
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	18 999	-
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	- 133 000	- 1 200 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	25 160	42 577
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5	- 85 654	- 29 514
- Décaissements sur autres actifs non courants	-	27 171	- 14 640
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	7.2	- 2 383 936	- 2 259 259
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	809 116	9 715 086
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	- 1 080 928	- 2 779 334
- Variations des capitaux propres (Fond social, Subvention, ...)	7.3.3	40 622	- 37 443
- Variations des emprunts	7.3.4	- 726 027	- 834 114
- Encaissements prévenants d'emprunts MT		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7.3	- 1 038 461	6 064 195
<u>Variation de trésorerie</u>		430 357	- 1 229 237
<u>- Trésorerie au début de l'exercice</u>		- 612 350	616 887
<u>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		- 181 993	- 612 350

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « **STEG** » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « **SIAME-SA** » était détenu à concurrence de 72% par la « **STEG** ». Par décision de la « **CAREP** » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « **STEQ** ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « **CAREP** » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « **AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C** » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « **SIAME-SA** » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « **SIAME-SA** » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « **SIAME-SA** » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « **SIAME-SA** » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %
* Dépenses de R&D	20 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 Décembre 2023, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 Décembre 2023, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « **SIAME-SA** » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 de la même manière que la période précédente.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 5 avril 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 47 794 702 TND au 31 Décembre 2023 contre 45 426 986 TND au 31 décembre 2022 et se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 542 043	7 260 431	1 281 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.1	30 319 979	29 439 900	880 079
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	8 437 213	8 243 719	193 494
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	495 467	482 936	12 531
TOTAL		47 794 702	45 426 986	2 367 716

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions s'élèvent à 18 323 665 TND au 31 décembre 2023 contre 17 179 575 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 532 839	4 623 235	909 604
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 870 347	4 750 150	120 197
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 897 481	7 786 795	110 686
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	22 998	19 395	3 603
TOTAL	18 323 665	17 179 575	1 144 090

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

Désignation	Valeur Brute				Amortissement		V C N au 31 décembre 2023		
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/Cession	Total	Début Exercice	Dotation		Régularisations	Cumul Amts
1 - Immobilisations Incorporelles	7 260 431	1 281 612		8 542 043	2 637 196	372 008		3 009 204	5 532 839
Investissement de Recherche & Développement	4 106 387			4 106 387	1 223 740	358 938		1 582 678	2 523 709
Concession Marque, Brevet & Licence	1 033 606			1 033 606	1 025 828	2 922		1 028 750	4 856
Logiciel	401 162	7 750		408 912	387 628	10 148		397 776	11 136
Projets de développement encourus	1 719 276	1 273 862		2 993 138	-	-			2 993 138
2 - Immobilisations Corporelles	29 439 900	900 658	- 20 579	30 319 979	24 689 750	761 524	- 1 641	25 449 632	4 870 347
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	6 550 162	5 455	13 333	6 568 950	4 154 586	200 168	-	4 354 754	2 214 196
Bâtiments Industriels	4 338 887			4 338 887	3 358 811	112 936		3 471 747	867 140
Bâtiments Administratifs	2 072 795	5 455	13 333	2 091 583	666 334	79 485		745 819	1 345 764
Aménagement construction	138 480			138 480	129 441	7 747		137 188	1 292
2.3 Matériels & Outillages	18 366 965	224 317	- 20 579	18 570 703	17 013 261	371 873	- 1 641	17 383 492	1 187 211
Matériels Industriels	9 729 073	93 877	- 20 579	9 802 371	8 825 379	225 383	- 1 641	9 049 121	753 250
Outillages industriels	6 019 134	43 773		6 062 907	5 809 310	60 721		5 870 031	192 876
Pces. Rechange & Outil. Immobilisés	2 618 758	86 667		2 705 425	2 378 572	85 769		2 464 340	241 085
Pièces de rechange immobilisées	2 346 937	86 342		2 433 279	2 112 127	81 164		2 193 291	239 988
Petits outillages immobilisés	271 821	325		272 146	266 444	4 605		271 049	1 097
Matériels de transport	1 293 601	38 000		1 331 601	1 093 973	71 423		1 165 396	166 205
Matériels Transport De Biens	213 123	-		213 123	160 180	12 364		172 544	40 579
Matériels Transport De Personnes	1 080 478	38 000		1 118 478	933 793	59 059		992 852	125 626
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 665 673	148 250		2 813 923	2 417 265	108 865		2 526 130	287 793
Agencement, Aménagement & installations	1 330 052	111 630		1 441 682	1 192 039	72 226		1 264 265	177 417
Matériels de bureaux	1 335 621	36 620		1 372 241	1 225 226	36 639		1 261 865	110 376
Immobilisation Chez Tiers	61 890			61 890	10 665	9 195		19 860	42 030
Projet réseau anti-incendie en cours	324 397			324 397					-
Immobilisation Corporelles en cours	61 887	495 282	- 13 333	543 836					543 836
Avances / Immobilisations Corporelles en cours	64 046	- 10 646		53 400					53 400
TOTAL GENERAL	36 700 331	2 182 270	- 20 579	38 862 022	27 326 946	1 133 532	- 1 641	28 458 836	10 403 186

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8 437 213 TND contre 8 243 719 TND au 31 décembre 2022. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	8 115 083	7 982 083	133 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	37 444	47 104	- 9 660
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	284 686	214 532	70 154
TOTAL		8 437 213	8 243 719	193 494

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2023 à 8 115 083 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250	-
SERPAC	750	750	-	- 750	-
CONTACT	3 029 850	3 029 850	-	-	3 029 850
EPICORPS	36 263	36 263	-	- 36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000	-
SITEL	119 530	119 530	-	-	119 530
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	533 000	400 000	133 000	-	533 000
FONDS GERE SICAR	1 600 000	1 600 000	-	-	1 600 000
TOUTALU	2 466 450	2 466 450	-	- 250 000	2 216 450
TOTAL	8 115 083	7 982 083	133 000	- 466 263	7 648 820

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

DESIGNATION	En TND			
	31/12/2022	OCTROI	REMBOURSEMENT	31/12/2023
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	47 104	15 500	25 160	37 444
TOTAL NET DE PROVISION	47 104	15 500	25 160	37 444

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2023 un solde de 284 686 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	147 778	97 624	50 154
CONSIGNATION CONTENEURS	54 100	34 100	20 000
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	82 808	-
TOTAL	284 686	214 532	70 154

Au 31 décembre 2023, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2023 un solde net de 22 998 TND se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	494 872	471 874	22 998
TOTAL	494 872	471 874	22 998

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 38 218 593 TND au 31 décembre 2023 contre 33 483 585 TND au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
STOCKS	2.1	23 424 275	21 013 636	2 410 639
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	9 110 267	6 730 050	2 380 217
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 493 142	4 175 894	317 248
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 190 909	1 564 005	- 373 096
TOTAL		38 218 593	33 483 585	4 735 008

2.1- STOCK

La valeur nette du stock s'élève à 23 424 275 TND au 31 décembre 2023 contre 21 013 636 TND au 31 décembre 2022 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 479 008	- 39 289	1 439 719
PIÈCES COMPOSANTES	13 283 913	- 479 507	12 804 406
PIÈCES FABRIQUÉES	1 131 039	- 40 757	1 090 282
PRODUITS CONSOMMABLES	451 555	- 88 165	363 390
PRODUITS FINIS	8 453 238	- 726 760	7 726 478
TOTAL	24 798 753	- 1 374 478	23 424 275

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 9 110 267 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
STEG	3 214 544	413 535	2 801 009
CLIENTS LOCAUX	2 277 600	1 934 222	343 378
CLIENTS ÉTRANGERS	3 065 247	2 987 701	77 546
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	94 564	609 254	- 514 690
CLIENTS DOUTEUX	3 615 433	3 807 500	- 192 067
TOTAL	12 267 388	9 752 212	2 515 176
PROVISIONS	- 3 157 121	- 3 022 162	- 134 959
ENCOURS CLIENTS NETS	9 110 267	6 730 050	2 380 217

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions, s'élèvent au 31 décembre 2023 à 4 493 142 TND contre 4 175 894 TND au 31 décembre 2022. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	165 533	127 032	38 501
AVANCE FOURNISSEUR	517 043	456 984	60 059
ACOMPTES AU PERSONNEL	94 917	65 524	29 393
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 104 964	1 426 306	678 658
DEBITEURS DIVERS	1 530 660	2 229 565	- 698 905
PRODUITS A RECEVOIR	95 431	139 884	- 44 453
COMPTES D'ATTENTE	36 788	36 788	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	494 755	240 760	253 995
TOTAL BRUT	5 040 091	4 722 843	317 248
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 8 089	-
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
TOTAL PROVISION	- 546 949	- 546 949	-
TOTAL NET	4 493 142	4 175 894	317 248

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1 190 909 TND contre 1 564 005 TND au 31 décembre 2022 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
PLACEMENTS	2 118	2 118	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 151 336	1 333 767	- 182 431
BANQUES ET CAISSES	37 455	228 120	- 190 665
TOTAL	1 190 909	1 564 005	- 373 096

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2023 à 30 010 848 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2022	MVTS	31/12/2023
CAPITAL SOCIAL	14 518 762	-	14 518 762
CAPITAL SOCIAL INCORP RESERVES DE REEV	925 238	-	925 238
S/TOTAL 1	15 444 000	-	15 444 000
RESERVE LEGALE	1 544 400	-	1 544 400
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	3 276 462	1 200 000	4 476 462
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	21 541	-	21 541
S/TOTAL 2	5 142 403	1 200 000	6 342 403
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	321 340	- 35 498	285 842
RESERVE POUR FONDS PERDUS	456	- 5 124	4 668
S/TOTAL 3	321 796	- 40 622	281 174
RESULTATS REPORTEES	6 406 252	- 481 690	5 924 562
S/TOTAL 4	6 406 252	- 481 690	5 924 562
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	27 314 451	677 688	27 992 139
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 799 390	219 319	2 018 709
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	29 113 841	897 007	30 010 848

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

RUBRIQUE	CAPITAL	RESERVE LEGALE	RESULTATS REPORTEES	RESERVE STATUTAIRE	AUTRES COMPL. D'APPORT	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2021	15 444 000	1 404 000	5 814 518	300 000	21 541	353 426	5 813	3 176 462	3 612 054	30 131 814
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2021			3 512 054						- 3 512 054	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL						- 32 086				- 32 086
RESERVE LEGALE		140 400	- 140 400							-
RESERVE POUR FONDS PERDUS							- 5 357			- 5 357
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT								100 000	- 100 000	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES			- 2 779 920							- 2 779 920
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022									1 799 390	1 799 390
Solde au 31/12/2022	15 444 000	1 544 400	6 406 252	300 000	21 541	321 340	456	3 276 462	1 799 390	29 113 841
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2022			599 390						- 599 390	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL						- 35 498				- 35 498
RESERVE POUR FONDS PERDUS							- 5 124			- 5 124
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT								1 200 000	- 1 200 000	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES			- 1 081 080							- 1 081 080
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023									2 018 709	2 018 709
Solde au 31/12/2023	15 444 000	1 544 400	5 924 562	300 000	21 541	285 842	- 4 668	4 476 462	2 018 709	30 010 848

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2023 un solde de 1 100 000 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	1 100 000	1 700 000	- 600 000
CRÉDIT ZITOUNA	-	11 873	- 11 873
TOTAL	1 100 000	1 711 873	- 611 873

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 25 431 410 TND contre 19 837 446 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	8 744 381	3 389 676	5 354 705
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 717 575	1 548 203	169 372
PASSIFS FINANCIERS	5.3	14 969 454	14 899 567	69 887
TOTAL		25 431 410	19 837 446	5 593 964

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2023, ce poste s'élève à 8 744 381 TND contre 3 389 676 TND au 31 décembre 2022 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
FOURNISSEURS	6 479 303	2 889 874	3 589 429
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	2 177 748	449 821	1 727 927
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	87 330	49 981	37 349
TOTAL	8 744 381	3 389 676	5 354 705

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à 1 717 575 TND contre 1 548 203 TND au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	41 384	29 866	11 518
PERSONNEL	619 235	436 255	182 980
ETAT, IMPOTS ET TAXES	333 456	500 301	- 166 845
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	910	758	152
CREDITEURS DIVERS	67 291	28 540	38 751
AUTRES CHARGES A PAYER	231 134	189 456	41 678
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	424 165	363 027	61 138
TOTAL	1 717 575	1 548 203	169 372

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2023, le solde de cette rubrique s'élève à 14 969 454 TND et se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2023	31/12/2022
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	14 750 006	14 059 098
CONCOURS BANCAIRES		219 448	840 469
TOTAL		14 969 454	14 899 567

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2023 à 14 750 006 TND, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2023	31/12/2022
<u>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</u>	<u>14 124 202</u>	<u>13 315 086</u>
FINANCEMENTS DE STOCKS	2 200 000	2 200 000
FINANCEMENTS EN DEVISES ET EN TND	8 445 149	8 215 742
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 850 000	2 850 000
FINANCEMENTS DOUANES	629 053	49 344
<u>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</u>	<u>625 804</u>	<u>744 012</u>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	611 872	726 026
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	13 932	17 986
TOTAL	14 750 006	14 059 098

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2023 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 2 018 709 TND s'analysant comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
REVENUS	6.1	41 050 409	27 419 285	13 631 124
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	- 2 315 238	6 587 522	- 8 902 760
PRODUCTION		38 735 171	34 006 807	4 728 364
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 25 797 079	- 23 630 522	- 2 166 557
MARGE / COUT MATIÈRES		12 938 092	10 376 285	2 561 807
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	1 009	2 508	- 1 499
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 5 117 131	- 4 682 794	- 434 337
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 1 419 617	- 795 105	- 624 512
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 947 516	- 1 261 876	- 685 640
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 454 837	3 639 018	815 819
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 2 265 572	- 1 439 029	- 826 543
PRODUITS FINANCIERS	6.8	90 101	516 157	- 426 056
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	131 986	138 346	- 6 360
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-	- 841 296	841 296
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		2 411 352	2 013 196	398 156
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 392 643	- 213 806	- 178 837
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		2 018 709	1 799 390	219 319
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 018 709	1 799 390	219 319

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 34 006 807 TND au 31 décembre 2022 à 38 735 171 TND à la clôture de l'exercice 2023. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	Variation
VENTES LOCALES	20 107 067	17 451 194	2 655 873
VENTES STEG	7 187 766	1 552 031	5 635 735
VENTES EXPORT	13 755 576	8 416 060	5 339 516
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	41 050 409	27 419 285	13 631 124
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	- 2 315 238	6 587 522	- 8 902 760
TOTAL PRODUCTION	38 735 171	34 006 807	4 728 364

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 1 009 TND au titre de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	1 009	2 508	- 1 499
TOTAL	1 009	2 508	- 1 499

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de l'exercice 2023, la somme de 25 797 079 TND contre 23 630 522 TND au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 2 166 557 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	28 557 640	22 258 112	6 299 528
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	773 489	723 152	50 337
VARIATION DE STOCK	- 4 827 065	264 825	- 5 091 890
ACHATS NON STOCKES	732 183	564 832	167 351
ACHATS DE MARCHANDISES	1 075 980	273 601	802 379
RRR/ACHATS	- 515 148	- 454 000	- 61 148
TOTAL	25 797 079	23 630 522	2 166 557

6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2023, la somme de 5 117 131 TND contre 4 682 794 TND au titre de l'exercice 2022. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÈMENTS DE SALAIRES	3 344 435	3 138 348	206 087
AVANTAGES EN NATURE	66 952	18 288	48 664
INDEMNITÉS	572 614	521 242	51 372
CONGÉS	272 754	236 440	36 314
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	860 376	768 476	91 900
TOTAL	5 117 131	4 682 794	434 337

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 1 419 617 TND au titre de l'exercice 2023 ainsi détaillée :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	372 008	381 902	- 9 894
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	761 520	767 356	- 5 836
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	82 807	-	82 807
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	23 573	24 756	- 1 183
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 374 478	1 329 728	44 750
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	134 959	126 615	8 344
TOTAL DOTATIONS	2 749 345	2 630 357	118 988
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 329 728	- 1 285 252	- 44 476
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	-	- 550 000	550 000
TOTAL REPRISES	- 1 329 728	- 1 835 252	505 524
TOTAL	1 419 617	795 105	624 512

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 685 640 TND, en passant de 1 261 876 TND au titre de l'exercice 2022 à 1 947 516 TND au titre de l'exercice 2023. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	12 288	12 411	- 123
LOCATIONS	9 260	9 319	- 59
ENTRETIENS ET REPARTIONS	172 493	136 466	36 027
PRIMES D'ASSURANCE	96 564	79 126	17 438
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	15 912	56 764	- 40 852
HONORAIRES	300 801	264 868	35 933
COMMISSIONS SUR VENTES	65 576	17 318	48 258
SÉMINAIRES ET FORMATION	28 923	970	27 953
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	91 486	45 828	45 658
TRANSPORTS	134 622	106 043	28 579
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	218 217	192 292	25 925
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	71 545	68 377	3 168
COMMISSIONS BANCAIRES	174 038	152 305	21 733
PÉNALITÉS	57 510	167 340	- 109 830
JETONS DE PRÉSENCES	96 250	142 500	- 46 250
IMPÔTS ET TAXES	489 825	227 981	261 844
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	15 864	377	15 487
TRANSFERT DE CHARGES	- 103 658	- 418 409	314 751
TOTAL	1 947 516	1 261 876	685 640

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin de l'exercice 2023, cette rubrique a enregistré une augmentation de 826 543 TND en passant de 1 439 029 TND au 31 décembre 2022 à 2 265 572 TND au 31 décembre 2023. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	272 289	173 912	98 377
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	210 750	160 067	50 683
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	58 617	192	58 425
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS EN DINARS	606 602	183 156	423 446
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	98 566	46 712	51 854
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	727 449	523 134	204 315
PERTE DE CHANGE	348 359	622 011	- 273 652
GAIN DE CHANGE	- 189 236	- 380 561	191 325
INTÉRÊTS SUR CMT	199 530	241 545	- 42 015
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 67 354	- 131 139	63 785
TOTAL	2 265 572	1 439 029	826 543

6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisant 90 101 TND au titre de l'exercice 2023, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	90 101	516 157	- 426 056
TOTAL	90 101	516 157	- 426 056

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisant 131 986 TND au titre de l'exercice 2023, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	61	-	61
AUTRES GAINS ORDINAIRES	131 925	138 346	- 6 421
TOTAL	131 986	138 346	- 6 360

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires présentent un solde nul au titre de l'exercice 2023 contre 841 296 TND au 31 décembre 2022, se détaillant ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	15 701	- 15 701
PERTE SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	-	825 595	- 825 595
TOTAL	-	841 296	- 841 296

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2023, la variation de la trésorerie nette de la société « SIAME-SA » s'est soldée par la somme de 430 357 TND contre - 1 229 237 TND au 31 décembre 2022, détaillée comme suit :

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	3 852 754	- 5 034 173
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 2 383 936	- 2 259 259
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 1 038 461	6 064 195
TOTAL	430 357	- 1 229 237

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 419 617	795 106
APUREMENT DES TITRES DE PARTICIPATIONS	-	275 595
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	-	550 000
TOTAL	1 419 617	1 620 701

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
STOCKS N-1	22 343 364	15 964 229
STOCKS N	- 24 798 753	- 22 343 364
TOTAL	- 2 455 389	- 6 379 135

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	9 752 212	12 852 007
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 12 267 388	- 9 752 212
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 333 767	2 306 156
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 151 336	- 1 333 767
TOTAL	- 2 332 745	4 072 184

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 722 843	4 279 622
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 5 040 091	- 4 722 843
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	2 118	2 118
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 2 118	- 2 118
TOTAL	- 317 248	- 443 221

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 1 548 203	- 2 393 130
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 717 575	1 548 203
DIVIDENDES N-1	758	172
DIVIDENDES N	- 910	- 758
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 3 389 676	- 8 243 478
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	8 744 381	3 389 675
INTERETS COURUS N-1	- 17 986	- 22 762
INTERETS COURUS N	13 932	17 986
TOTAL	5 519 871	- 5 704 092

7.2.1-DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	7 260 431	6 844 561
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 8 542 043	- 7 260 432
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	29 439 900	28 798 089
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 30 319 979	- 29 439 900
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 20 579	-
TOTAL	- 2 182 270	- 1 057 682

7.2.2- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	20 579	-
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 1 641	-
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	61	-
TOTAL	18 999	-

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
ACQUISITION FONDS GERE SICAR	-	- 1 200 000
ACQUISITION TITRES IAT	- 133 000	-
TOTAL	- 133 000	- 1 200 000

7.2.4 - ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	25 160	42 577
TOTAL	25 160	42 577

7.2.5- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	214 532	216 278
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 284 686	- 214 531
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 15 500	- 31 261
TOTAL	- 85 654	- 29 514

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 13 315 086	- 3 600 000
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	14 124 202	13 315 086
TOTAL	809 116	9 715 086

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
DIVIDENDES N-1	- 758	- 172
DIVIDENDES N	910	758
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 1 081 080	- 2 779 920
TOTAL	- 1 080 928	- 2 779 334

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 321 796	- 359 240
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	281 174	321 797
TOTAL	- 40 622	- 37 443

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS

DESIGNATION	31/12/2023	31/12/2022
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	1 288 127	562 102
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	- 1 900 000	- 1 288 127
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 726 026	- 834 114
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	611 872	726 025
TOTAL	- 726 027	- 834 114

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2023

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

A- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2023 ont totalisé 649 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 656 mTND courant le même exercice. Le solde du fournisseur TOUTALU s'élève au 31-12-2023 à 175 mTND.

B- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2023 ont totalisé 33 mTND TTC. La société « TOUTALU » a réglé 26 mTND. Le solde du clients TOUTALU s'élève au 31-12-2023 à 66 mTND.

C- TOUTALU - Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société « TOUTALU » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 61 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2023 à 149 mTND.

8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

La « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 64 mTND et a reçu deux notes de débit de « CONTACT » pour 2 mTND. Le solde du Compte courant « CONTACT » s'élève au 31-12-2023 à 124 mTND.

8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

A- ELECTRICA - CLIENT

Les ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » s'élèvent à 190 mTND. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2023 à 689 mTND dont des effets impayés pour 285 mTND.

B- ELECTRICA - FOURNISSEUR

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2023, s'élèvent à 270 mTND TTC y compris l'acquisition d'un matériel roulant pour 38 TND, et la SIAME a réglé 240 mTND. Le solde du fournisseur ELECTRICA s'élève au 31-12-2023 à 201 mTND.

C- ELECTRICA - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2023 s'élèvent à 64 mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 827 mTND. Le solde du Compte courant « ELECTRICA » s'élève au 31-12-2023 à 666 mTND.

8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

A- SIAME INTERNATIONALE - CLIENT

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2023 s'élève à 86 mTND qui a été réglé par la « SIAME » courant le même exercice.

B- SIAME INTERNATIONALE - AUTRES ACTIFS COURANTS

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus de la « SIAME INTERNATIONALE » pour 90 mTND totalement réglés en 2023. La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour 1 mTND. Aussi, la « SIAME » a également octroyé un prêt à la société « SIAME INTERNATIONALE » pour un montant de 80 mTND remboursé par traite à échéance le 25 décembre 2023 et moyennant un taux d'intérêt annuel de 9% l'an soit une somme de 2 mTND facturée. Le solde du compte courant « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31-12-2023 à 4 mTND.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2023, s'élèvent à 49 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 16 mTND de sa dette en 2023. Le solde du fournisseur PROSID s'élève au 31-12-2023 à 48 mTND.

8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE BEN AYED CONSULTING (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 92 mTND courant 2023 et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 92 mTND dont 23 mTND non encore payés à la clôture de l'exercice.

8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

A- SITEL - Client

La société « SIAME » a vendu courant 2023 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 8 mTND. Le solde du client SITEL s'élève au 31-12-2023 à 11 mTND.

B- SITEL- Autres actifs courants

Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2023 s'élèvent à 17 mTND. Le solde du Compte courant « SITEL » s'élève au 31-12-2023 à 37 mTND.

8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2023, s'élèvent à 14 mTND en TTC.

8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

A -IAT - Fournisseur

Les prestations d'ingénierie et de services facturés par la filiale « IAT », courant 2023, s'élèvent à 620 mTND TTC. La « SIAME » a réglé la somme de 479 mTND en 2023. Le solde du fournisseurs IAT étant créancier au 31-12-2023 de 112 mTND.

B- IAT - Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND. La société « IAT » a procédé au règlement de 90 mTND. Le solde du Compte courant « IAT » s'élève au 31-12-2023 à 6 mTND.

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE MEDIKA-TECH

A- MEDIKA-TECH - Client

Aucun mouvement courant l'exercice 2023. Le solde du client MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2023 à 2 mTND.

B- MEDIKA-TECH - Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2021 des notes de débit pour 5 mTND non encore réglé en 2023.

C- MEDIKA-TECH - Fournisseur

Aucun mouvement courant l'exercice 2023. Le solde du fournisseur MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2023 à 1 mTND.

8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2023, s'élèvent à 43 mTND TTC et la SIAME a réglé 41 mTND. Le solde du fournisseur LE MEUBLE s'élève au 31-12-2023 à 2 mTND.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ROYAL OLIVE OIL (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés auprès de la société « ROYAL OLIVE OIL », courant 2023, s'élevaient à 55 mTND TTC et la SIAME a réglé 29 mTND. Le solde du fournisseur « ROYAL OLIVE OIL », s'élève au 31-12-2023 à 26 mTND.

8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ROBOTIKA

A- ROBOTIKA - Client

La « SIAME » a reçu un chèque courant 2023 totalisant la somme de 12 mTND. Le solde du client s'élève à 72 mTND à la clôture de l'exercice.

B- ROBOTIKA - Fournisseur

Une avance a été accordé à ROBOTIKA courant l'exercice de 2021 totalisant la somme de 10 mTND non encore imputée.

8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SECOMET (FOURNISSEUR)

La société « SECOMET », a payé courant 2023, sa dette de l'exercice antérieur s'élevant à 23 mTND.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « SIAME-SA » se détaillent comme suit :

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2023 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2023 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2023, la totalité des 1,660 MTND débloqués a été remboursée.
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits

de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du crédit à moyen terme Crédit COVID de 3 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 MTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

9-2-1- « CONTACT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 mTND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 mTND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 mTND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 950 mTND autorisée par le conseil n°183 du 27 octobre 2022.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n°172 du 30 novembre 2020.

9-2-2 - « SITEL »

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 mTND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.

9-2-3- « TOUTALU »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 mTND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 août 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 mTND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de l'ATB d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 690 mTND autorisée par le conseil n° 186 du 29 septembre 2023.

9-2-4- « IAT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'ATB d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 Décembre 2023, le total des cautions bancaires s'élève à 5 941 478 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	MARCHE PUBLIQUE	DOUANE	FRS LOCAUX	TOTAL
BIAT	2 078 065	1 270 077		3 348 142
ATTIJARI BANK		1 195 060		1 195 060
AMEN BANK	132 876	122 780	9 000	264 656
ZITOUNA		299 600		299 600
BT		86 350		86 350
STB		128 020		128 020
BNA		96 000		96 000
BH		484 250		484 250
ATB		39 400		39 400
TOTAL	2 210 941	3 721 537	9 000	5 941 478

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 507 331€ et 122 900 \$, soit un total converti de 1 972 042 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEUR	USD	EUR	TND
LS ELECTRIC	501 622		1 537 823
METER TEST		122 900	416 717
CHONGHONG INDUSTRIES	5 709		17 503
TOTAL	507 331	122 900	1 972 042

9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2023 s'élève à 8 132 700 TND.

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **56 542 258 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **2 018 709 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 24 798 753 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total brut de 6 582 518 TND arrêté au 31 décembre 2023. L'amortissement de ces dépenses se fait selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit. Le cumul de ces amortissements s'est élevé à 1 065 674 TND au 31 décembre 2023.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2023 à 41 050 409 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont

exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les

questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2023, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2023 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice se détaillent comme suit :

A- Nouvelles conventions et/ou opérations :

A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »

- ✓ La « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 64 mTND et a reçu deux notes de débit de « CONTACT » pour 2 mTND. Le solde du Compte courant « CONTACT » s'élève au 31-12-2023 à 124 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 5 avril 2024.

A-2- Opérations avec la société « ELECTRICA »

- ✓ Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2023 s'élèvent à 64 mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 827 mTND. Le solde du Compte courant « ELECTRICA » s'élève au 31-12-2023 à 666 mTND. Cette convention a été examinée et autorisée par le conseil d'administration en date du 5 avril 2024.

A-3- Opérations avec la filiale « IAT »

- ✓ La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND. La société « IAT » a procédé au règlement de 90 mTND. Le solde du Compte courant « IAT » s'élève au 31-12-2023 à 6 mTND. Cette convention a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 5 avril 2024.

A-4- Opérations avec la société « SITEL »

- ✓ Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2023 s'élèvent à 17 mTND. Le solde du Compte courant « SITEL » s'élève au 31-12-2023 à 37 mTND. Cette convention a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 5 avril 2024.

A-5- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

- ✓ La « SIAME » a facturé à la société « TOUTALU » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 61 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2023 à 149 mTND. Cette convention a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 5 avril 2024.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de l'ATB d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 690 mTND autorisée par le conseil d'administration n° 186 du 29 septembre 2023.

A-6- Opérations avec la filiale « SIAME INTERNATIONALE »

- ✓ La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour la somme de 1 mTND. Par ailleurs, la « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes pour 90 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 5 avril 2024.
- ✓ La « SIAME » a octroyé un prêt de 80 mTND à la société « SIAME INTERNATIONALE » au taux de 9%. Ce prêt a été totalement remboursé en principal et intérêts courant 2023. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration n° 186 du 29 septembre 2023.

A-7- Opérations avec la société « BEN AYED CONSULTING »

- ✓ La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 92 mTND courant 2023 et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 92 mTND dont 23 mTND non encore payés à la clôture de l'exercice.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2023 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2023 sont les suivantes :

B-1- Garanties données à la filiale « CONTACT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 mTND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 mTND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 950 mTND autorisée par le conseil n° 183 du 27 octobre 2022.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n° 172 du 30 novembre 2020.

B-2- Garanties données à la société « SITEL »

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE TUNISIE, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 mTND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.

B-3- Garanties données à la filiale « TOUTALU »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 mTND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 août 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 mTND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.

B-4- Garanties données à la filiale « IAT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ✓ Le Président du Conseil d'administration :

Le Président de conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2023.

- ✓ Le Directeur Général :

- Votre conseil d'administration du 22 octobre 2021 a fixé la rémunération et avantages du Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 206 000 TND à servir sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
 - Une voiture de fonction ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

Votre conseil d'administration du 5 avril 2024 a décidé de servir au Directeur Général, une prime d'intéressement de 80 000 TND (en Brut).

- ✓ Le Directeur Général Adjoint :

- Votre conseil d'administration du 6 octobre 2022 a désigné un directeur général adjoint avec prise de fonctions le 1^{er} novembre 2022 et a fixé sa rémunération et ses avantages comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 150 000 TND à servir sur 14 mensualités ;

- Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
- Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 5% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
- Une voiture de fonction ;
- Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

Votre conseil d'administration du 5 avril 2024 a décidé de servir au Directeur Général Adjoint, une prime d'intéressement de 40 000 TND (en Brut).

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Directeur Général Adjoint</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2023</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2023</u>
Avantages à court terme				
Salaires	206 000	14 946	150 000	17 095
Prime d'intéressement	80 000	80 000	40 000	40 000
CNSS régime indépendant	14 031	3 508	-	-
Retraite complémentaire	23 210	-	7 220	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-
Total	323 242	98 454	197 220	57 095

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif

Etats financiers annuels de SICAV

BTK SICAV

BTK SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **22 mai 2024**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil-G.A.C représentée par M. Chiheb GHANMI.

BILAN

Arrêté au 31/12/2023

(Unité : En Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4.1	23 198 930,849	14 551 838,262
a - Actions et Valeurs assimilées		0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		23 198 930,849	14 551 838,262
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.3	14 981 761,047	6 904 808,441
a - Placements monétaires		14 466 661,410	6 522 396,159
b - Disponibilités		515 099,637	382 412,282
AC 3 - Créances d'exploitation		131,110	52,360
Autres débiteurs		131,110	52,360
TOTAL ACTIF		38 180 823,006	21 456 699,063
<u>PASSIF</u>			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	4.5	52 050,555	31 510,649
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	4.5	33 172,243	30 775,271
TOTAL PASSIF		85 222,798	62 285,920
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4.7	35 061 484,350	20 255 192,283
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	4.8	3 034 115,858	1 139 220,860
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		768 686,268	-0,004
Sommes capitalisables de l'exercice		2 265 429,590	1 139 220,864
ACTIF NET		38 095 600,208	21 394 413,143
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		38 180 823,006	21 456 699,063

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT

De la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	Notes	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4.2	1 234 757,248	913 812,342
a - Dividendes		0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 234 757,248	913 812,342
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4.4	744 971,840	287 208,846
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 979 729,088	1 201 021,188
CH1- INTERETS SUR AVANCE DE PLACEMENTS	4.6	0,000	-2 187,000
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	4.6	-156 993,495	-106 124,741
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 822 735,593	1 092 709,447
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	4.6	-59 890,602	-43 873,107
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 762 844,991	1 048 836,340
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	4.8	502 584,599	90 384,524
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE(*)		2 265 429,590	1 139 220,864
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-502 584,599	-90 384,524
* Variation des +/- values potentielles sur titres		12,287	69 820,786
* +/- values réalisées sur cession des titres		-0,650	-72 685,000
* Frais de négociation des titres		-52,076	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 762 804,552	1 045 972,126

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	1 762 844,991	1 048 836,340
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	12,287	69 820,786
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-0,650	-72 685,000
d - Frais de négociation de titres	-52,076	0,000
<u>AN 2 - Distribution des dividendes (*)</u>	0,000	0,000
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>	14 938 382,513	4 333 024,465
a - Souscriptions	35 830 620,080	16 134 011,103
* Capital	32 809 762,476	15 009 010,031
* Régularisation des sommes non distribuables	-48,940	299 152,253
* Régularisation des sommes capitalisables	3 020 906,544	825 848,819
b - Rachats	-20 892 237,567	-11 800 986,638
* Capital	-19 142 629,884	-10 942 992,799
* Régularisation des sommes non distribuables	27,994	-250 540,374
* Régularisation des sommes capitalisables	-1 749 635,677	-607 453,465
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 701 187,065	5 378 996,591
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	21 394 413,143	16 015 416,552
b - En fin de l'exercice	38 095 600,208	21 394 413,143
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de l'exercice	193 548	153 010
b - En fin de l'exercice	324 144	193 548
VALEUR LIQUIDATIVE	117,527	110,538
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,34%	5,62%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31 Décembre 2023
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation annuelle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- EVENEMENTS POSTERIEURS :

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 02 avril 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à **23 198 930,849 dinars** contre **14 551 838,262** dinars au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
TN0003400348	AB SUB 2009/A TF	5 000	33 100,000	33 468,000	0,088
TN0003400355	AB SUB 2009/B TV	5 000	33 100,000	33 692,000	0,088
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	132 900,000	136 044,000	0,357
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	132 900,000	136 044,000	0,357
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5 000	500 000,000	506 836,000	1,330
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000,000	506 808,000	1,330
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	288 000,000	301 830,400	0,792
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	399 700,000	411 348,000	1,080
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5 000	500 000,000	507 360,000	1,332
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9 000	900 000,000	913 248,000	2,397
TN0003100674	BNA SUB 2009	20 000	132 400,000	136 608,000	0,359
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	225 000,000	235 048,000	0,617
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	225 000,000	235 048,000	0,617
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5 000	500 000,000	523 060,000	1,373
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5 000	500 000,000	509 172,000	1,337
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10 000	1 000 000,000	1 065 792,000	2,798
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	132 900,000	137 276,000	0,360
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5 000	500 000,000	528 708,000	1,388
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10 000	1 000 000,000	1 009 185,388	2,649
TN0003900230	UIB 2009/1	5 000	33 110,650	33 778,812	0,089
	Total		7 668 110,650	7 900 354,600	20,738

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
TONYO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50 000	5 000 000,000	5 043 280,000	13,238
TN5QHYZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20 000	2 000 000,000	2 020 640,000	5,304
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35 000	3 500 000,000	3 643 052,000	9,563
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5 000	500 000,000	533 768,000	1,401
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	36 364,249	0,095
TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20 000	2 000 000,000	2 010 592,000	5,278
TNBSXXEKBF8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20 000	2 000 000,000	2 010 880,000	5,279
	Total		15 034 650,000	15 298 576,249	40,158

Les entrées en portefeuille-titres du 01/01/2023 au 31/12/2023 se présentent comme suit :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement
Obligations des Sociétés			4 500 000,000	4 500 000,000
ACHAT 10000 HL 2023-01 TF	10/02/2023	10000	1 000 000,000	1 000 000,000
ACHAT 5000 TLF 2023-1 TF	27/04/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT 5000 CIL 2023-1 TF	15/06/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT 5000 E O ATL 2023-2	16/08/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	15/09/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	26/09/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT 1000 E O TLF 2023-2	22/11/2023	10000	1 000 000,000	1 000 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier			4 534 650,000	4 534 650,000
ACHAT OBLIGATION 5000 EMP NAT 2023	17/02/2023	5000	500 000,000	500 000,000
ACHAT OBLIGATION 350 EN 2023 T2 CB TF	30/06/2023	350	34 650,000	34 650,000
ACHAT 2000 EMP NATIONAL 2023 T4	07/12/2023	20000	2 000 000,000	2 000 000,000
ACHAT 2000 EMP NATIONAL 2023 T4	07/12/2023	20000	2 000 000,000	2 000 000,000
TOTAL			9 034 650,000	9 034 650,000

Les sorties du portefeuille-titres du 01/01/2023 au 31/12/2023 se présentent comme suit :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession /Remboursement	Plus ou moins-values
Obligations des sociétés		1 203 050,000	1 203 050,650	-0,650
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2023	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2023	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	23/03/2023	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2023	133 400,000	133 400,000	0.000
REMBOURSEMENT 10000 ATB	20/05/2023	66 700,000	66 700,000	0.000

SUB 2009 B LB2 TF				
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D TMM+2%	20/05/2023	32 000,000	32 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2023	33 350,000	33 350,650	-0,650
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2023	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2023	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2023	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2023	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BH BANK SUB 2021-2 TF	19/10/2023	36 400,000	36 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 9000 BH BANK SUB 2021-2 TF	19/10/2023	65 520,000	65 520,000	0,000
REMBOURSEMENT 50000 EMP NATIONAL 2021 T3 CB TF	17/11/2023	352 000,000	352 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 EMP NATIONAL 2021 T3 CB TV	17/11/2023	166 880,000	166 880,000	0,000
TOTAL		1 203 050,000	1 203 050,650	-0,650

4.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 234 757,248** dinars pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations		
- Intérêts	1 225 571,860	894 605,942
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		
- Intérêts	9 185,388	19 206,400
TOTAL	1 234 757,248	913 812,342

4.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2023 à 14 981 761,047 Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			6 880 282,193	6 917 861,596	18,159
TNLVN2WZLYI3	CDP BTK 20J-11/01/2024	BTK	8.54%	1 992 444,734	1 996 222,367	5,240
TNMLMGTQDOP5	CDP BTK 30 JS 27/01/2024	BTK	8.99%	1 491 076,849	1 492 266,603	3,917
TNXMZ0VBWE40	CDP BTK LEASING 180J- 21/05/2024	BTK LEASING	8.99%	482 793,435	486 521,524	1,277
TNIRLCFKOTW5	CDP BTK LEASING 180J- 08/05/2024	BTK LEASING	8.99%	2 413 967,175	2 438 821,102	6,402
TN0CY416OP13	CDP BTK LEASING 3 ANS Taux 9.3%	BTK LEASING	9.30%	500 000,000	504 030,000	1,323
	Placement à Terme			4 000 000,000	4 038 835,945	10,602
	PLT BTK 7.99% 23/02/2024	BTK	7.99%	2 000 000,000	2 013 659,617	5,286
	PLT BTK 9.14% 29/03/2024	BTK	9.14%	1 000 000,000	1 000 600,986	2,627
	PLT BTK 9.75% 08/03/2024	BTK	9.75%	1 000 000,000	1 024 575,342	2,689

	Créances sur opérations de pensions livrées			3 498 752,600	3 509 963,868	9,214
	PENS LIVREE AB 9.5% 18/01/2023	Amen Bank	9,50%	1 999 263,230	2 006 121,814	5,266
	PENS LIVREE AB 9.5% 22/01/2024	Amen Bank	9,50%	1 499 489,370	1 503 842,054	3,948
	Total des placements monétaires			14 379 034,793	14 466 661,410	37,975

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	31/12/2023	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	508 656,382	1,335
Intérêts courus sur comptes bancaires	6 443,255	0,017
Total des disponibilités	515 099,637	1,352

4.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élèvent à **744 971,840** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du compte de dépôt	17 575,981	15 365,330
Revenus des Certificats de Dépôt	600 248,591	250 681,653
Revenus des Placements à terme	115 936,000	21 161,863
Revenus prises en pension	11 211,268	0,000
TOTAL	744 971,840	287 208,846

4.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2023 à **85 222,798** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Opérateurs Créditeurs	52 050,555	31 510,649
Gestionnaire	48 380,643	27 840,802
Dépositaire	3 669,912	3 669,847
Autres Créditeurs Divers	33 172,243	30 775,271
Commissaire aux comptes	15 803,239	15 803,271
Etat Impôts et Taxes	566,050	278,733
Conseil du Marché Financier	3 235,123	1 829,464
Contribution Sociale de Solidarité**	399,921	202,346
Publications diverses	3 695,164	3 188,711
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746
TOTAL	85 222,798	62 285,920

4.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Intérêts sur avances de placements	0,000	2 187,000
Intérêts sur avances de placements	0,000	2 187,000
Charges de gestion des placements	156 993,495	106 124,740
Commission de gestion	153 423,430	102 554,680
Commission de dépôt	3 570,065	3 570,070
Autres Charges	59 890,602	43 873,110
Honoraires du commissaire aux comptes	14 279,968	13 560,120
Redevances CMF sur les OPCVM	28 650,057	19 150,880
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	7 449,958	3 005,310
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	8 904,011	8 041,850
Frais Bancaires	9,033	*-85,678
Contribution Sociale de Solidarité	597,575	200,640
TOTAL	216 884,097	152 184,850

*Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

4.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2022	
Montant	20 255 192,28
Nombre de titres	193 548
Nombre d'actionnaires	561
Souscriptions réalisées	
	32 809 713,536
Montant	32 809 762,476
Régularisation des sommes non distribuables	-48,940
Nombre de titres émis	313 513
Nombre d'actionnaires nouveaux	129
Rachats effectués	
	-19 142 601,890
Montant	-19 142 629,884
Régularisation des sommes non distribuables	27,994
Nombre de titres rachetés	-182 917
Nombre d'actionnaires sortants	-49
Capital au 31/12/2023	
	35 061 484,350
Montant	33 922 324,875
Plus ou moins-values réalisées sur cession des Titres	-0,650
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	12,287
Frais de négociation de Titres	-52,076
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-20,946
Régularisation du résultat d'exploitation	-502 584,599

Sommes capitalisables (*)	1 139 220,860
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-768 686,268
Régularisation des sommes capitalisables	1 271 270,867
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	324 144
Nombre d'actionnaires	641

4.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Résultats capitalisables de l'exercice	1 762 844,991	1 048 836,340
Régularisation du résultat d'exploitation	502 584,599	90 384,524
Sommes capitalisables de l'exercice	2 265 429,590	1 139 220,864
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	768 686,268	-0,004
Sommes capitalisables	3 034 115,858	1 139 220,860

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

5. Autres informations

5.1. Données par actions et ratios pertinents :

	2023	2022	2021	2020	2019
REVENUS DES PLACEMENTS	6,108	6,205	3,32	5,218	6,581
Intérêts des mises en pension	0	0	0	0	-0,514
Charges de gestion des placements	-0,484	-0,548	-0,36	-0,619	-0,662
REVENU NET DES PLACEMENTS	5,623	5,657	2,959	4,599	5,405
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,185	-0,238	-0,198	-0,443	-0,428
RESULTAT D'EXPLOITATION	5,438	5,419	2,762	4,157	4,977
Régularisation du résultat d'exploitation	1,550	0,467	1,618	-0,028	-0,375
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE	6,989	5,886	4,38	4,129	4,602
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-1,550	-0,467	-1,618	0,028	0,375
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,000	0,361	-0,053	-0,122	-0,125
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	-0,376	0	0	0
Frais de négociation de titres	0,000	0	0	0	0

Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,000	-0,015	-0,053	-0,122	-0,125
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5,438	5,404	2,708	4,035	4,852
	2023	2022	2021	2020	2019
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de L'exercice	0,000	-0,015	-0,053	-0,122	-0,125
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	-0,002	-0,048	0,001	-0,061
Sommes non distribuables de L'exercice	0,000	-0,017	-0,101	-0,121	-0,064
Distribution de dividendes	0	0	4,129	4,602	4,425
VL	117,527	110,538	104,669	104,52	105,114
Ratios de Gestion des Placements					
	2023	2022	2021	2020	2019
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	0,548%	0,554%	-0,573%	0,587%	0,586%
Autres Charges / Actif net moyen	0,209%	0,241%	-0,314%	0,419%	0,379%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen**	6,153%	5,477%	4,388%	3,939%**	4,409%**
Actif net moyen	28 649 967,880	19 150 791,336	9 630 572,366	7 104 057,801	7 371 790,713

* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année=365jours

**Retraités pour le besoin de la comparaison

5.2. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

5.3. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

5.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge aux titre de l'exercice 2023 sont de 14 280 dinars TTC.

5.5 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

5.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

5.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

5.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BTK SICAV », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BTK SICAV » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Concernant le respect par BTK SICAV des taux d'emploi de ses actifs :

BTK SICAV a souscrit un certificat de dépôts de plus d'un an et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Tunis, le 03 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société BTK SICAV, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1 Convention conclues au cours de l'exercice 2023

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

1.2 Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2023

- L'exécution de la convention de gestion, conclue au cours des exercices antérieurs entre la société BTK SICAV et la BTK Conseil- Intermédiaire en Bourse, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2023 s'élèvent à 153 423 dinars.

- L'exécution de la convention de dépositaire, conclue en date du 13 septembre 2010 avec la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Aux termes de cet accord, la BTK perçoit, en contrepartie de ses services, une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

La perception de cette commission a pris effet à partir du 1er Janvier 2011. Les charges s'y rattachant, comptabilisées en 2023 s'élèvent à 3 570 dinars.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

La société « BTK SICAV » n'a pas d'obligations ou d'engagements envers ses dirigeants.

Tunis, le 03 avril 2024

**Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Chiheb GHANMI**

FCP BNA CAPITALISATION
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

1. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP BNA CAPITALISATION », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 77 424 220, 401 dinars et une valeur liquidative égale à 199,465 dinars par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « FCP BNA CAPITALISATION » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du « FCP BNA CAPITALISATION » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du « FCP BNA CAPITALISATION ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du « FCP BNA CAPITALISATION » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du « FCP BNA CAPITALISATION » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le « FCP BNA CAPITALISATION » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du « FCP BNA CAPITALISATION ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du « FCP BNA CAPITALISATION ».

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne du « FCP BNA CAPITALISATION ».

Vérifications spécifiques

Il ressort de l'appréciation du respect, par le « FCP BNA CAPITALISATION », des normes prudentielles prévues par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, ce qui suit :

- Les valeurs mobilières représentent 70.86% de l'actif total au 31 décembre 2023.

- Les emprunts obligataires représentent 67.15% de l'actif total au 31 décembre 2023.
- Les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent 29.14 % de l'actif total au 31 décembre 2023. Ce pourcentage est en dépassement du seuil fixé par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif à 20%.

Tunis, le 07 Mars 2024

Le commissaire aux comptes :

ARBIA RIAHI

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Unité en dinars)

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2023	31/12/2022
AC1- Portefeuille titres	3.1	55 390 468,768	59 268 090,420
AC1-A Actions, valeurs assimilées et droit rattachés		2 897 343,000	3 642 760,000
AC1-B Obligations et valeurs assimilées		27 252 717,634	30 411 003,180
AC-D Emprunts d'Etat		25 240 408,134	25 214 327,240
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.2	22 777 456,183	16 841 007,795
AC2- A Placement monétaires		0,000	4 439 025,539
AC2-B Disponibilités		26 872,201	177 028,617
AC2-C Placement à terme		22 750 583,982	12 224 953,639
AC3-Créances d'exploitation	3.3	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		78 167 924,951	76 109 098,215
<u>PASSIF</u>			
PA1-Opérateurs créditeurs	3.4	682 834,076	529 813,527
PA2-Autres créditeurs divers	3.5	60 870,474	236 406,526
TOTAL PASSIF		743 704,550	766 220,053
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-Capital	3.6	72 580 148,164	70 973 807,871
CP2-Sommes distribuables			
b-Sommes distribuables de l'exercice	3.7	4 844 072,237	4 369 070,291
ACTIF NET		77 424 220,401	75 342 878,162
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		78 167 924,951	76 109 098,215

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2023
(Unité en dinars)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
PR1-Revenus du portefeuille titres	3.8	4 050 909,112	4 268 863,027
a-Revenus des actions et valeurs assimilées		99 977,000	182 580,000
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 147 561,840	3 253 304,444
c-Revenus des emprunts d'Etat et des valeurs assimilées		1 803 370,272	832 978,583
PR2-Revenus des placements monétaires	3.9	1 836 080,667	1 522 125,000
a-Revenus des placements à terme		1 775 106,206	1 402 732,853
b-Revenus des certificats de dépôts		60 974,461	119 392,147
c-Revenus des comptes de dépôts		0,000	0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 886 989,779	5 790 988,027
CH1-A Charges de gestion des placements	3.10	843 259,099	879 722,002
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 043 730,680	4 911 266,025
CH2-Autres charges	3.11	91 473,726	94 168,560
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 952 256,954	4 817 097,465
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation		-108 184,717	-448 027,174
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		4 844 072,237	4 369 070,291
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		108 184,717	448 027,174
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		43 664,619	856,134
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		16 999,069	-104,550
Frais de négociation de titres		0,000	-0,007
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 012 920,642	4 817 849,042

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 décembre 2023

(Unité en dinars)

	31/12/2023	31/12/2022
<u>AN1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>5 012 920,643</u>	<u>4 817 849,042</u>
a-Résultat d'exploitation	4 952 256,954	4 817 097,465
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 664,619	856,134
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 999,069	-104,550
d-Frais de négociation de titres	0,000	-0,007
<u>AN3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-2 931 578,403</u>	<u>-14 744 760,821</u>
a-Souscriptions	45 960 426,824	62 639 140,016
Capital	23 823 100,000	34 633 300,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	20 685 825,714	26 304 598,958
Régularisation des sommes distribuables	1 451 501,110	1 701 241,058
b-Rachats	-48 892 005,227	-77 383 900,837
Capital	-25 329 300,000	-42 756 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	-22 003 019,400	-32 478 532,605
Régularisation des sommes distribuables	-1 559 685,827	-2 149 268,232
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 081 342, 240	-9 926 911,779
AN4-ACTIF NET		
a-en début d'exercice	75 342 878,162	85 269 789,941
b-en fin d'exercice	77 424 220,401	75 342 878,162
AN5-NOMBRE DE PARTS		
a-en début d'exercice	403 221	484 449
b-en fin d'exercice	388 159	403 221
VALEUR LIQUIDATIVE	199,465	186,852
a-En début d'exercice	186,852	176,014
b-Fin d'exercice	199,465	186,852
TAUX DE RENDEMENT	6,75%	6,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU

31 DECEMBRE 2023

Présentation du Fonds Commun de Placement « FCP BNA CAPITALISATION »

"FCP BNA CAPITALISATION" initialement dénommé « BNAC CONFIANCE FCP », est un Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire dont l'objet est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds, régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et ayant obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 28/06/2006.

Étant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, « FCP BNA CAPITALISATION » se trouve hors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'il encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieur au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35%. Ceci a été pratiqué en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion du FCP est confiée à « BNA-CAPITAUX » qui agit pour le compte des porteurs des parts.

Le dépositaire exclusif des actifs du FCP est la Banque « BNA ».

Les distributeurs du FCP sont la « BNA » et « BNA-CAPITAUX ».

Le mode d'affectation des résultats du FCP a été modifié de distribution à capitalisation, par conséquent, les sommes distribuables ne sont plus distribuées et sont intégralement capitalisées et ce à compter de l'exercice 2018.

Suite à l'obtention de l'agrément du CMF de changement de la dénomination n°16-2018 du 19 septembre 2018, la dénomination du fonds est passée de « BNAC CONFIANCE FCP » à « FCP BNA CAPITALISATION ».

« BNA-CAPITAUX », intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de « BNAC CONFIANCE FCP » a obtenu l'agrément du CMF n°17-2018 du 19 septembre 2018 pour le changement de la catégorie dudit fonds de FCP mixte à FCP obligataire.

A partir du 2 janvier 2019, « BNAC CONFIANCE FCP » devient un FCP obligataire destiné à des investisseurs prudents, et investi de la manière suivante :

- Dans une proportion d'au moins 50% et maximum 80% de l'actif en :
 - Bons du Trésor Assimilables et emprunts garantis par l'Etat ;
 - Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne.
- Dans une proportion n'excédant pas 30% de l'actif en :
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créances à court terme émis par l'Etat.
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créances négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie.
- Dans une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres d'OPCVM Obligataires.
- Dans une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Note n°1 : Référentiel d'élaboration des états financiers du « FCP BNA CAPITALISATION »

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et selon les dispositions du Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, soit notamment les normes comptables : NCT16 « Présentation des états financiers des OPCVM » et NCT17 « Traitement du portefeuille titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Note n°2 : Principes comptables appliqués

Les états financiers du « FCP BNA CAPITALISATION » arrêtés au 31 décembre 2023 se composent de :

- Un bilan
- Un état de résultat
- Un état de variation de l'actif net, et
- Des notes aux états financiers.

Ils sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds « FCP BNA CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres du « FCP BNA CAPITALISATION » ne comporte pas, au 31 décembre 2023, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1er janvier 2018.

2.3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres d'OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative, à la date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note n°3 : Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 55 390 468,768 dinars contre un solde de 59 268 090, 420 dinars au 31 décembre 2022 et il se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif	% de l'actif net
	Emprunts de sociétés		26 266 707,945	27 252 717,634	34,86%	35,20%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	60 000	3 600 000,000	3 834 471,452	4,91%	4,95%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	2 000 000,000	2 114 423,606	2,70%	2,73%
TN0007780075	ABC TUNISIE CB 2020-1	15 000	1 200 000,000	1 258 216,394	1,61%	1,63%
TN0003600640	ATB2017 CAT A 7ANS TMM+2.05%	25 001	1 050 000,000	1 076 717,730	1,38%	1,39%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	20 000	2 000 000,000	2 036 690,710	2,61%	2,63%
TN0004700704	ATL 2017-1 7A 7.8%	500	10 000,000	10 497,836	0,01%	0,01%
TN0004700803	ATL 2019-1 5A 11.6%	10 000	200 000,000	201 318,469	0,26%	0,26%
TN0004700803	ATL 2019-1 5A 11.6%	1 800	36 000,000	36 237,325	0,05%	0,05%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	1 600 000,000	1 627 736,830	2,08%	2,10%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif	% de l'actif net
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	14 000	1 120 000,000	1 203 188,077	1,54%	1,55%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	10 000	1 000 000,000	1 017 110,382	1,30%	1,31%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	30 000	1 200 000,000	1 209 409,836	1,55%	1,56%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJ LEAS 2023-1 5ANS 10.7%	10 000	1 000 000,000	1 017 073,224	1,30%	1,31%
TN0006610539	ATTIJ LEASING 2019-1 5ANS 11%	6 000	120 000,000	125 914,754	0,16%	0,16%
TN0001901081	BH SUB 2019 CAT A TMM+2.1%	7 001	148 640,000	149 186,160	0,19%	0,19%
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	20 000	2 000 000,000	2 029 438,251	2,60%	2,62%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	10 000	1 000 000,000	1 042 631,694	1,33%	1,35%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	10 000	1 000 000,000	1 050 694,645	1,34%	1,36%
TN0003100781	BNA SUB 2018 CAT B TMM+2.25%	300	12 000,000	12 384,882	0,02%	0,02%
TN0003100781	BNA SUB 2018 CAT B TMM+2.25%	700	28 000,000	28 898,057	0,04%	0,04%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	5 000	400 000,000	435 892,602	0,56%	0,56%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	171	13 680,000	14 907,527	0,02%	0,02%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	1 000	80 000,000	87 178,521	0,11%	0,11%
TN0004201455	CIL 2018 10.6%	380	7 600,000	8 216,229	0,01%	0,01%
TN0004201455	CIL 2018 10.6%	500	10 000,000	10 810,827	0,01%	0,01%
TN0004201471	CIL 2020 -1 10.5% 5 ANS	10 000	300 000,000	301 859,017	0,39%	0,39%
TN0007310493	HL2018-2 5ANS TMM+3.5%	5 001	112 000,000	108 284,347	0,14%	0,14%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	20 000	800 000,000	809 082,405	1,04%	1,04%
TN0002101939	TL 2016 SUB CAT B 7ANS	350	7 000,000	7 367,534	0,01%	0,01%
TN0002101939	TL 2016 SUB CAT B 7ANS	950	19 000,000	19 997,594	0,03%	0,03%
TN0002102077	TL 2018 SUB CAT A 5 ANS	100	2 000,000	2 162,778	0,00%	0,00%
TN0002102135	TLF 2020-1 10.25% 5 ANS	20 000	1 200 000,000	1 290 851,507	1,65%	1,67%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB 9.8% 5 ANS	10 000	600 000,000	608 354,098	0,78%	0,79%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.70% 5 ANS	23 000	1 380 000,000	1 456 366,033	1,86%	1,88%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 001	1 010 787,945	1 009 146,301	1,29%	1,30%
	Emprunts Etat		24 438 747,377	25 240 408,134	32,29%	32,60%
TNSQHXZ8T348	EMPR NATIO. 2021 T3 CAT B TV	20 000	2 000 000,000	2 020 636,066	2,58%	2,61%
TN0008000838	EMPR NATIONAL 2021 T1 CAT B	80 000	8 000 000,000	8 280 061,202	10,59%	10,69%
TN0008000895	EMPR NATIONAL 2021 T2 CAT B	85 000	8 500 000,000	8 709 276,502	11,14%	11,25%
TN00U20VQYS5	EMPR NATIONAL 2022 T1CATBTB	25 000	2 500 000,000	2 664 872,131	3,41%	3,44%
TNBLRFH96SL4	EMPR NATIONAL 2022 T2 CATBTB	20 000	2 000 000,000	2 081 748,633	2,66%	2,69%
TNRGVSC8DE36	EMPR NATIONAL 2022 T3 CATBTB	10 000	1 000 000,000	1 021 867,760	1,31%	1,32%
TNZBXQU5RZ91	ENT 2021 T3 CAT A TF	24 000	240 000,000	242 053,770	0,31%	0,31%
TNZBXQU5RZ91	ENT 2021 T3 CAT A TF	24 442	198 747,377	219 892,070	0,28%	0,28%
	Titres OPCVM		2 766 970,930	2 897 343,000	3,70%	3,75%
TNINHI8G9MJ0	FCP PROGRES	65 000	1 003 275,000	1 057 875,000	1,35%	1,37%
TN0003100617	Placement obligataire SICAV	17 000	1 763 695,930	1 839 468,000	2,35%	2,38%
	Total en dinars		53 472 426,252	55 390 468,768	70,86%	71,54%

Les mouvements intervenus sur le portefeuille au cours de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

▪ **Entrée du portefeuille**

Entrée en portefeuille	Montant en dinars
Obligations	4 000 000,000
Titres OPCVM	1 003 275,000
Total en dinars	5 003 275,000

▪ **Sortie du portefeuille**

Sortie du portefeuille	Coût d'acquisition	Prix de cession/Remboursement	+/- values réalisées
Obligations	6 983 020,000	6 939 020,000	-44 000,000
Titres OPCVM	1 763 695,930	1 824 695,000	60 999,070
Total en dinars	8 746 715,930	8 763 715,000	16 999, 070

3.2 Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 22 777 456,183 dinars contre un solde de 16 841 007,795 dinars au 31 décembre 2022. Il se détaille comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'actif	% de l'actif net
PLACEMENT	22 260	22 260 000,000	22 750 583,982	29,10%	29,38%
CPL LAC 300J 04 06 24 11.00%	150	150 000,000	155 207,671	0,20%	0,20%
CPL LAC 300J 05 08 24 11.00%	300	300 000,000	305 930,959	0,39%	0,40%
CPL LAC 300J 06 07 24 11.00%	350	350 000,000	359 450,959	0,46%	0,46%
CPL LAC 300J 07 07 24 11.00%	700	700 000,000	718 733,150	0,92%	0,93%
CPL LAC 300J 08 07 24 11.00%	1 600	1 600 000,000	1 642 432,877	2,10%	2,12%
CPL LAC 300J 08 09 24 10.99%	700	700 000,000	708 093,458	0,91%	0,91%
CPL LAC 300J 10 06 24 11.00%	50	50 000,000	51 663,562	0,07%	0,07%
CPL LAC 300J 10 08 24 11.00%	600	600 000,000	611 138,630	0,78%	0,79%
CPL LAC 300J 12 07 24 11.00%	1 100	1 100 000,000	1 128 111,781	1,44%	1,46%
CPL LAC 300J 13 06 24 11.00%	450	450 000,000	464 646,575	0,59%	0,60%
CPL LAC 300J 13 08 24 11.00%	1 600	1 600 000,000	1 628 545,754	2,08%	2,10%
CPL LAC 300J 13 10 24 10.99%	460	460 000,000	461 440,442	0,59%	0,60%
CPL LAC 300J 14 06 24 11.00%	900	900 000,000	929 076,164	1,19%	1,20%
CPL LAC 300J 14 08 24 11.00%	300	300 000,000	305 280,000	0,39%	0,39%
CPL LAC 300J 17 06 24 11.00%	1 200	1 200 000,000	1 237 900,274	1,58%	1,60%
CPL LAC 300J 18 09 24 10.99%	1 000	1 000 000,000	1 009 153,315	1,29%	1,30%
CPL LAC 300J 22 07 24 11.00%	800	800 000,000	818 516,164	1,05%	1,06%
CPL LAC 300J 24 07 24 11.00%	500	500 000,000	511 331,507	0,65%	0,66%
CPL LAC 300J 24 08 24 11.00%	500	500 000,000	507 594,521	0,65%	0,66%
CPL LAC 300J 26 06 24 11.00%	1 200	1 200 000,000	1 235 296,438	1,58%	1,60%
CPL LAC 300J 28 07 24 11.00%	6 800	6 800 000,000	6 947 550,685	8,89%	8,97%
CPL LAC 300J 31 08 24 10.99%	1 000	1 000 000,000	1 013 489,096	1,30%	1,31%
Disponibilités			26 872,201	0,03%	0,03%
Avoirs en banque			26 872,201	0,03%	0,03%
Total en dinars		22 260 000,000	22 777 456,183	29,14%	29,42%

3.3 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation affichent un solde nul, au 31/12/2023 et au 31 décembre 2022.

3.4 Opérateurs créditeurs

Le poste « Opérateurs créditeurs » totalise un solde de 682 834,076 dinars au 31 décembre 2023 contre 529 813, 527 dinars pour l'exercice précédent, et il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Distributeurs	503 432,185	350 112,340	153 319,845
Dépositaire	19 933,546	19 966,801	-33,255
Gestionnaire BNAC	159 468,345	159 734,386	-266,041
Total en dinars	682 834,076	529 813,527	153 020,549

3.5 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 60 870,474 dinars contre un solde de 236 406,526 dinars au 31 décembre 2022. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres créditeurs (CMF)	6 596,592	6 685,593	-89,001
Etat, retenue à la source	0,008	0,005	0,003
Honoraires commissaire aux comptes	13 973,650	13 090,000	883,650
Sommes à régler	40 300,224	216 630,928	-176 330,704
Total en dinars	60 870,474	236 406,526	-175 536,052

3.6 Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
<u>Capital début de l'exercice</u>	70 973 807,871	80 661 763,857
Montant en nominal	70 973 807,871	80 661 763,857
Nombre de parts	403 221	484 449
Nombre de porteurs de parts	1 948	1 801
<u>Souscriptions réalisées</u>	44 508 925,714	60 937 898,958
Montant en nominal	23 823 100,000	34 633 300,000
Nombre de parts émises	238 231	346 333
Régularisation des sommes non distribuables	20 685 825,714	26 304 598,96
<u>Rachats effectués</u>	-47 332 319,400	-75 234 632,605
Montant en nominal	-25 329 300,000	-42 756 100,000

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Nombre de parts rachetés	253 293	427 561
Régularisation des sommes non distribuables	-22 003 019,400	-32 478 532,605
<u>Autres mouvements</u>	4 429 733,979	4 608 777,661
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	43 664,619	856,134
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	16 999,069	-104,550
Frais de négociation de titres	0,000	-0,007
Sommes distribuables de l'exercice antérieur	4 369 070,291	4 608 026,084
<u>Capital fin de l'exercice</u>	72 580 148,164	70 973 807,871
Montant en nominal	38 815 900,000	40 322 100,000
Nombre de titres	388 159	403 221
Nombre de porteurs de parts	1 846	1 948

3.7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachat de part.

Le solde de ce poste se détaille au 31/12/2023, comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Résultat d'exploitation	4 952 256,954	4 817 097,465	135 159,489
Régl. Résultat distribuable de l'exercice (souscription)	1 451 501,110	1 701 241,058	-249 739,948
Régl. Résultat distribuable de l'exercice (rachat)	-1 559 685,827	-2 149 268,232	589 582,405
Total en dinars	4 844 072,237	4 369 070,291	475 001,946

3.8 Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 4 050 909, 112 dinars au 31 décembre 2023 contre 4 268 863,027 dinars au 31 décembre 2022, ils se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Revenus des obligations de sociétés	2 147 561,840	3 253 304,444	-1 105 742,604
Revenus des actions et valeurs assimilées	99 977,000	182 580,000	-82 603,000
Revenus des emprunts d'Etat	1 803 370,272	832 978,583	970 391,689
Total en dinars	4 050 909,112	4 268 863,027	-217 953,915

3.9 Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 1 836 080, 667 dinars contre un solde de 1 522 125,000 dinars au 31 décembre 2022 et il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Revenus des certificats de dépôts	60 974,461	119 392,147	-58 417,686
Revenus des placements à terme	1 773 293,710	1 396 330,080	376 963,630
Intérêts sur comptes de dépôt	1 812,496	6 402,773	-4 590,277
Total en dinars	1 836 080,667	1 522 125,000	313 955,667

3.10 Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2023 à 843 259, 099 dinars contre 879 722, 002 dinars pour l'exercice précédent et elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Commission de gestion (BNAC)	613 279,324	645 208,830	-31 929,506
Commission de dépôt (BNA)	76 659,930	80 651,115	-3 991,185
Commission de distribution (BNA et BNAC)	153 319,845	153 862,057	-542,212
Total en dinars	843 259,099	879 722,002	-36 462,903

3.11 Autres charges

Le solde de ce poste se détaille d'une manière comparative comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres charges d'exploitation	210,000	306,602	-96,602
Impôts et Taxes	180,000	90,000	90,000
Redevance CMF	76 655,461	80 646,491	-3 991,030
Rémunération CAC	14 377,465	13 090,000	1 287,465
Frais divers bancaires	50,800	35,467	15,333
Total en dinars	91 473,726	94 168,560	-2 694,834

Note n° 4 : Autres informations

4.1 Données par part :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	15,166	14,362	11,652	8,426	6,832
Charges de gestion des placements	-2,172	-2,182	-1,895	-1,391	-0,883
Revenu net des placements	12,994	12,180	9,758	7,034	5,949
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,236	-0,234	-0,185	-0,140	-0,115
Résultat d'exploitation	12,758	11,946	9,573	6,895	5,834
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,279	-1,112	-0,061	2,516	3,888
Sommes distribuables de l'exercice	12,480	10,834	9,512	9,411	9,722
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,279	0	0,000	-2,516	-3,888
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,112	0,002	-0,046	0,112	-0,116
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	0,044	0,000	0,000	0,378	0,176
Frais de négociation de titres	0,000	0	0,000	0,000	-0,001
Plus/moins-value sur titres et frais de négociation	0,156	0,002	-0,046	0,491	0,059
Résultat net de l'exercice	12,915	11,948	9,527	7,385	5,893
Résultat non distribuable de l'exercice	0,156	0,002	-0,046	0,491	0,059

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Régularisation du résultat non distribuable	-0,023	0,000	0,008	0,044	-1,211
Sommes non distribuables de l'exercice	0,133	0,002	-0,038	0,534	-1,152
Distribution de dividendes	0	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	199,465	186,852	176,014	166,541	156,595

4.2 Ratios de gestion des placements

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements/Actif net moyen	1,10%	1,09%	1,10%	1,10%	1,09%
Autres charges /Actif net moyen	0,12%	0,12%	0,11%	0,11%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	6,32%	5,42%	5,51%	7,43%	11,99%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

▪ Gestionnaire :

La gestion du « FCP BNA CAPITALISATION » est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux » chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds commun de placement.

En contrepartie de ses prestations, la « BNA CAPITAUX », reçoit une rémunération de 0.8% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

La commission de gestion s'élève au 31/12/2023 à 613 279,324 dinars.

▪ Dépositaire :

La Banque Nationale Agricole « BNA » assure les fonctions de dépositaire des titres et des fonds du fonds commun de placement « FCP BNA CAPITALISATION », et ce en vertu d'une convention datée du 10/01/2006.

Elle est chargée, notamment, à ce titre :

_ de la conservation des titres et des fonds du fonds commun de placement « FCP BNA CAPITALISATION » ;

_ de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;

_ du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum et maximum du fonds commun de placement.

En contrepartie de ses prestations, la Banque Nationale Agricole « BNA » perçoit une rémunération de 0.1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

La commission de dépositaire s'élève au 31/12/2023 à 76 659,930 dinars.

▪ Distributeurs :

La recherche de nouveaux souscripteurs est assurée par les agences de la Banque Nationale Agricole « BNA » et « BNA CAPITALAUX ». La rémunération accordée en contrepartie de cette prestation est de 0.2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

La commission de distribution s'élève au 31/12/2023 à 153 319,845 dinars.

FCP PROGRES OBLIGATAIRE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du gestionnaire (BNA CAPITAUX), nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de FCP PROGRES OBLIGATAIRE arrêtés au 31 Décembre 2023, ainsi que notre rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires.

I - RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons audité les états financiers du fonds commun de placement « FCP PROGRES OBLIGATAIRE », arrêtés au 31 Décembre 2023, comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice 2023, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font apparaître un actif net de 38 145 919 dinars y compris des sommes distribuables de l'exercice s'élevant à 2 309 188 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de FCP PROGRES OBLIGATAIRE ainsi que sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états

financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fond à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II - RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration du gestionnaire du fonds commun de placement. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons aussi procédé à la vérification du respect par le Fond des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001 et nous avons constaté que les actifs de FCP PROGRES OBLIGATAIRE sont employés, à la date du 31 Décembre 2023, à raison de :

- 65,61 % en valeurs mobilières,
- et 34,39% en liquidités et quasi liquidités soit un dépassement de 14,39% par rapport au taux réglementaire maximal de 20%.

Tunis le 8 mars 2024

Le Commissaire aux comptes :
CMC-DFK INTERNATIONAL
Chérif BEN ZINA

BILAN
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
ACTIF			
Portefeuille-titres	4	<u>25 157 128</u>	<u>18 311 213</u>
. Actions et Droits rattachés		-	-
. Titres OPCVM		1 606 834	1 505 535
. Obligations		23 550 294	16 805 677
Placements monétaires et disponibilités	5	<u>13 188 770</u>	<u>11 549 059</u>
. Placements à terme		13 117 562	11 537 827
. Disponibilités		71 207	11 231
Créances d'exploitation	6	:	<u>5 072</u>
. Dividendes et intérêts à recevoir		:	:
. Autres Créances d'exploitation		-	5 072
Autres actifs			
TOTAL ACTIF		38 345 897	29 865 343
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	184 899	94 072
Autres créditeurs divers	8	15 080	14 332
Total passif		199 979	108 404
ACTIF NET			
Capital	9	35 836 731	28 303 831
. Capital en nominal		23 425 360	19 522 000
. Sommes non distribuables		12 411 371	8 781 831
Sommes distribuables:	10	2 309 188	1 453 108
. Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
. Résultat distribuable de l'exercice		2 093 354	1 078 981
. Régularisation du résultat distribuable de l'exercice		215 833	374 127
Actif net		38 145 919	29 756 939
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		38 345 897	29 865 343

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01/01/2023 au 31/12/2023
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Exercice clos au 31-12-2023	Exercice clos au 31-12-2022
Revenus du portefeuille-titres	11	<u>1 520 032</u>	<u>404 242</u>
. Revenus des Actions		-	-
. Revenus des obligations		1 520 032	404 242
Revenus des placements monétaires	12	<u>987 403</u>	<u>886 169</u>
. Revenus des placements à terme		984 301	885 053
. Revenus des autres placements		3 102	1 116
Total des revenus des placements		2 507 435	1 290 411
Charges de gestion des placements	13	-366 006	-183 564
Revenus nets des placements		2 141 429	1 106 847
Autres charges d'exploitation	14	-48 075	-27 866
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 093 354	1 078 981
Régularisation du résultat d'exploitation		215 833	374 127
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 309 188	1 453 108
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-215 833	-374 127
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		114 905	9 040
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-	-
Frais de négociation de titres		-	-9
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 208 259	1 088 012

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE DU 01/01/2023 au 31/12/2023
(Montants exprimés en Dinars)

	Exercice clos au 31-12-2023	Exercice clos au 31-12-2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2 208 259	1 088 012
Résultat d'exploitation	2 093 354	1 078 981
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	114 905	9 040
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-	-
Frais de négociation de titres	-	-9
Distribution de dividendes	-	-
Transactions sur le capital	6 180 721	28 523 968
Souscriptions		
. Capital	32 622 420	35 242 480
. Régularisation des sommes non distribuables	17 196 167	15 837 240
. Régularisation des sommes distribuables	1 514 856	950 311
Rachats		
. Capital	-28 719 060	-15 820 480
. Régularisation des sommes non distribuables	-15 134 640	-7 109 399
. Régularisation des sommes distribuables	-1 299 022	-576 184
Variation de l'actif net	8 388 980	29 611 980
ACTIF NET		
En début d'exercice	29 756 939	144 959
En fin d'exercice	38 145 919	29 756 939
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	1 952 200	10 000
En fin d'exercice	2 342 536	1 952 200
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début d'exercice	15,243	14,495
En fin d'exercice	16,284	15,243
Taux de rendement	6,83%	5,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP PROGRES OBLIGATAIRE

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 Juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est la BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

La BNA-CAPITAUX, Intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de «BNAC PROGRES FCP» a obtenu l'agrément du CMF n°29-2021 du 3 juin 2021 pour le changement de la catégorie dudit fonds de FCP Mixte à FCP Obligataire et l'agrément du CMF n°30-2021 du 3 juin 2021 pour le changement de la dénomination dudit fonds en « FCP PROGRES OBLIGATAIRE ». Ces modifications sont entrés en vigueur à partir du 30 décembre 2021. A cet effet, « FCP PROGRES OBLIGATAIRE » est investi de la manière suivante :

- ❖ Dans une proportion d'au moins 50% et maximum 80% de l'actif en:
 - Bons du Trésor émis par l'État et emprunts obligataires émis ou garantis par l'État,
 - Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne.
- ❖ Dans une proportion n'excédant pas 30% de l'actif en:
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat;
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créance négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie.
- ❖ Dans une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres d'OPCVM Obligataires.
 - Dans une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de BNA-CAPITAUX, réuni en date du 16 Février 2021, a décidé :

- de modifier le mode d'affectation des résultats de «BNAC PROGRES FCP» qui devient un FCP de type capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2021.
- de modifier la valeur d'origine de la part de 100 dinars à 10 dinars. Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement FCP PROGRES OBLIGATAIRE, arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023, sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, de titres d'OPCVM, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements :

a- Actions et valeurs assimilées

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.
- Les titres OPCVM sont évalués à leur Valeur Liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

b- Autres placements

- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.
- Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition.

3- Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 25 157 128 dinars contre 18 311 213 dinars au 31/12/2022 :

Libellé	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Coût d'acquisition	24 369 515	17 919 515
- Titres OPCVM	1 499 515	1 499 515
- Obligations et valeurs assimilées	22 870 000	16 420 000
-Plus ou moins-values potentielles	123 945	9 041
- Titres OPCVM	107 319	6 021
- Obligations et valeurs assimilées	16 626	3 020
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	663 668	382 657
Total	25 157 128	18 311 213

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2023	% Actif
1) Obligations et valeurs assimilées			22 870 000	23 550 295	61,42%
. Emprunts de société			12 800 000	13 181 102	34,37%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	20 000	2 000 000	2 034 221	5,30%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEAS 2022-1 5ANS 10% CA	10 000	800 000	817 661	2,13%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEAS 2022-1 5ANS 10% CA	5 000	400 000	408 831	1,07%
TNXIY8MEDJE3	TLF 20222-2 10% 5ANS	20 000	1 600 000	1 625 180	4,24%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2002-2	10 000	1 000 000	1 072 044	2,80%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	20 000	2 000 000	2 027 348	5,29%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	5 000	500 000	509 173	1,33%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	10 000	1 000 000	1 071 573	2,79%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJ LEAS 2023-1 5ANS 10.7%	10 000	1 000 000	1 017 073	2,65%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	500 000	523 060	1,36%
TNL7VQZVHR54	HL2023-1 CAT A 5ANS 10.75%	10 000	1 000 000	1 065 792	2,78%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 000	1 000 000	1 009 147	2,63%
. Emprunt ETAT			10 070 000	10 369 192	27,04%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT 2023 T4 CB TF	1500	150 000	150 803	0,39%
TN0008000903	EMPR NATIONAL 2021 T2 CAT C	2000	2 000 000	2 049 801	5,35%
TNBLRFH96SL4	EMPR NATIONAL 2022 T2 CATBTF	30000	3 000 000	3 122 623	8,14%
TNRGVSC8DE36	EMPR NATIONAL 2022 T3 CATBTF	50000	5 000 000	5 109 339	13,32%
	DECO ENT 2021T2CAT C		-80 000	-63 374	-0,17%
2) Titres des OPCVM			1 499 515	1 606 834	4,19%
TNT3NVORPU09	FCP BNA CAPITALISATION	8060	1 499 515	1 606 834	4,19%
TOTAL			24 369 515	25 157 128	65,61%

A partir du 30 Décembre 2021, la BNAC PROGRES FCP devient un FCP obligataire, et investi de la manière suivante :

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission mis à jour	31 décembre 2023		
<ul style="list-style-type: none"> • Bons du Trésor émis par l'État et emprunts obligataires émis ou garantis par l'État, • Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne. 	80%	50% à 80%	65,61%	61,42%	- 14,39%
<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat; • Valeurs mobilières représentant des titres de créance négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. 		Max 30%		0%	
Titres OPCVM Obligataires		Max 5%		4,19%	
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20%	34,39%	34,39%	+ 14,39%
Créances d'exploitation		0%		0%	0%
Total		100%		100%	0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds FCP PROGRES OBLIGATAIRE au 31 Décembre 2023, présente des divergences par rapport à la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du prospectus d'émission mis à jour et qui entre en vigueur à partir du 30 Décembre 2021.

- **Les mouvements intervenus dans le portefeuille titres au cours de l'exercice 2023 se détaillent comme suit :**

Solde au 31-12-2022	Coût d'acquisition	+/- values latentes	Intérêts courus	Valeur au 31/12
Titres OPCVM	1 499 515	6 021	-	1 505 535
Obligations de sociétés	6 500 000	-	100 123	6 600 123
Emprunt ETAT	9 920 000	3 020	282 535	10 205 555
Solde au 31-12-2022	17 919 515	9 041	382 658	18 311 213

ENTREES EN PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition	+/- values latentes	Intérêts courus	Valeur au 31/12
Titres OPCVM	-	-	-	-
Obligations de sociétés	7 000 000	-	-	7 000 000
Emprunt ETAT	150 000	-	-	150 000
Total entrée 2023	7 150 000	-	-	7 150 000

REMBOURSEMENTS / CESSIONS	Coût d'acquisition	+/- values latentes	Intérêts courus	Valeur au 31/12
Titres OPCVM	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-700 000	-	-	-700 000

Emprunt ETAT	-	-	-	-
Total sorties 2023	-700 000	-	-	-700 000
Variation des +/- Values	-	114 905	-	114 905
Variation des intérêts courus	-	-	281 010	281 010
Solde au 31-12-2023	24 369 515	123 945	663 668	25 157 128
Titres OPCVM	1 499 515	107 319	-	1 606 834
Obligations de sociétés	12 800 000	-	381 102	13 181 102
Emprunt ETAT	10 070 000	16 626	282 566	10 369 192

Note 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde du poste Placements monétaires et disponibilités s'élève au 31 Décembre 2023 à 13 188 770 dinars contre 11 549 059 dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillant comme suit :

Désignation	Taux	Durée	Coût	Valeur	% Actif
Comptes à terme			12 868 000	13 117 562	34,21%
CPL LAC 300J 03 08 24 11.00%	11,00%	300J	500 000	510 126	1,33%
CPL LAC 300J 03 09 24 10.99%	10,99%	300J	800 000	810 213	2,11%
CPL LAC 300J 05 06 24 11.00%	11,00%	300J	1 000 000	1 034 477	2,70%
CPL LAC 300J 05 08 24 11.00%	11,00%	300J	1 100 000	1 121 747	2,93%
CPL LAC 300J 06 07 24 11.00%	11,00%	300J	250 000	256 751	0,67%
CPL LAC 300J 08 09 24 10.99%	10,99%	300J	250 000	252 891	0,66%
CPL LAC 300J 10 08 24 11.00%	11,00%	300J	1 000 000	1 018 564	2,66%
CPL LAC 300J 12 06 24 11.00%	11,00%	300J	1 120 000	1 156 724	3,02%
CPL LAC 300J 13 06 24 11.00%	11,00%	300J	138 000	142 492	0,37%
CPL LAC 300J 15 09 24 10.99%	10,99%	300J	500 000	504 938	1,32%
CPL LAC 300J 21 07 24 11.00%	11,00%	300J	160 000	163 742	0,43%
CPL LAC 300J 23 10 24 10.99%	10,99%	300J	460 000	460 332	1,20%
CPL LAC 300J 26 06 24 11.00%	11,00%	300J	300 000	308 824	0,81%
CPL LAC 300J 26 08 24 11.00%	11,00%	300J	1 850 000	1 877 183	4,90%
CPL LAC 300J 27 07 24 11.00%	11,00%	300J	500 000	510 970	1,33%
CPL LAC 300J 29 07 24 11.00%	11,00%	300J	750 000	766 093	2,00%
CPL LAC 300J 29 09 24 10.99%	10,99%	300J	650 000	654 227	1,71%
CPL LAC 300J 30 07 24 11.00%	11,00%	300J	550 000	561 669	1,46%
CPL LAC 300J 31 07 24 11.00%	11,00%	300J	300 000	306 293	0,80%
CPL LAC 300J 31 08 24 10.99%	10,99%	300J	690 000	699 307	1,82%
Dépôts à vue			71 207	71 207	0,19%
Compte à vue BNA			71 207	71 207	
Total			12 939 207	13 188 770	34,39%

NOTE N° 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Retenue à la source sur obligations	-	5 072
Total	-	5 072

NOTE N° 7 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Gestionnaire BNAC	78 962	57 380
Dépositaire	9 871	7 172
Distributeur	96 066	29 520
Total	184 899	94 072

NOTE N° 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Commissaire aux comptes	11 765	10 714
Conseil du Marché Financier (CMF)	3 315	2 547
Autres	-	1 071
Total en Dinars	15 080	14 332

NOTE N° 9 : CAPITAL

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Capital début d'exercice		
.Montant	19 522 000	100 000
.Nombre de parts	1 952 200	10 000
.Nombre de porteurs de parts	788	7
Souscriptions réalisées		
.Montant	32 622 420	35 242 480
.Nombre de parts	3 262 242	3 524 248
.Nombre de porteurs de parts	965	915
Rachats effectués		
.Montant	28 719 060	15 820 480
.Nombre de parts	2 871 906	1 582 048
.Nombre de porteurs de parts	255	134
Capital fin d'exercice		
.Montant	23 425 360	19 522 000
.Nombre de parts (*)	2 342 536	1 952 200
.Nombre de porteurs de parts	1 498	788

(*)Le Conseil d'Administration de BNA-CAPITAUX, réuni en date du 16 Février 2021, a décidé de modifier la valeur d'origine de la part de 100 dinars à 10 dinars. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Sommes non distribuables	3 629 540	8 737 123
i) Résultat non distribuable de l'exercice	114 905	9 031
.Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	114 905	9 040
.Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-	-
.Frais de négociation de titres	-	-9
ii) Régularisation des sommes non distribuables	2 061 527	8 727 841
.Aux émissions	17 196 167	15 837 240
.Aux rachats	-15 134 640	-7 109 399
iii) Capitalisation Sommes Dist. ex antérieurs	1 453 108	251
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	8 781 831	44 708
Capital en nominal	23 425 360	19 522 000
Total en Dinars	35 836 731	28 303 831

NOTE N° 10 : SOMMES DISTRIBUABLES

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Sommes distribuables de l'exercice		
Résultat distribuable de l'exercice	2 093 354	1 078 981
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	215 833	374 127
Total en Dinars	2 309 188	1 453 108

NOTE N° 11: REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Revenus des actions	-	-
. Dividendes	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	-	-
.Intérêts courus	301 297	362 370
.Intérêts échus	1 218 735	41 872
Total en Dinars	1 520 032	404 242

NOTE N° 12 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Intérêts sur comptes à terme	940 458	875 000
Intérêts sur Certificats de dépôt	43 842	10 053
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	3 102	1 116
Total en Dinars	987 403	886 169

NOTE N° 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Rémunération du gestionnaire (*)	266 186	137 188
Rémunération du dépositaire (**)	33 273	17 148
Rémunération des Distributeurs(***)	66 547	29 228
Total en Dinars	366 006	183 564

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable du Fonds.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants,
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement. A partir du 30 Décembre 2021, les frais de distribution seront versés annuellement.

NOTE N° 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Redevance CMF	33 271	17 147
Rémunération du commissaire aux comptes	14 378	10 719
Autres charges	426	-
Total	48 075	27 866

NOTE N° 15 : DONNEES PAR PART

Libellé	2023	2022	2021	2020	2019
Revenus des placements	1,070	0,661	0,765	13,072	24,786
Charges de gestion des placements	-0,156	-0,094	-0,161	-1,907	-4,749
• Revenu net des placements	0,914	0,567	0,605	11,165	20,037
Autres charges	-0,021	-0,014	-0,580	-5,839	-2,683
• Résultat d'exploitation	0,894	0,553	0,025	5,326	17,355
Régularisation du résultat d'exploitation	0,092	0,191	0,000	-0,934	-11,181
• Sommes Distribuables de l'exercice	0,986	0,744	0,025	4,392	6,174

Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,092	-0,191	0,000	0,934	11,181
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0,049	0,005	-0,073	-23,466	-50,432
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	-0,007	17,126	31,814
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-0,013	-0,358	-0,135
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	0,049	0,005	-0,093	-6,698	-18,753
Résultat net de l'exercice	0,943	0,557	-0,068	-1,372	-1,399
Résultat non distribuable de l'exercice	0,049	0,005	-0,093	-6,698	-18,753
Régularisation du résultat non distribuable	0,006	0,000	0,000	4,562	12,601
Somme non distribuables de l'exercice	0,055	0,005	-0,093	-2,136	-6,152
Distribution de dividendes	0,000	0,000	4,392	6,174	4,830
Valeur Liquidative	16,284	15,243	14,495	150,032	153,949

NOTE N° 16 : RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS

Libellé	2023	2022	2021	2020	2019
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-1,100%	-1,071%	-1,100%	1,106%	1,101%
Autres charges d'exploitation/actif net moyen	-0,144%	-0,163%	-3,973%	3,385%	0,622%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	6,941%	8,474%	0,172%	3,088%	4,024%
Actif net moyen	33 271 135	17 147 366	145 872	172 485	1 164 598

Le nombre de parts est passé de 1000 à 10000 suite à la décision du Conseil d'Administration de BNA-CAPITAUX, du 16 Février 2021, de modifier la valeur d'origine de la part de 100 dinars à 10 dinars. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 30 décembre 2021.